

Évolution historique des paysages du mont Royal: étude complémentaire

Rapport final déposé au Bureau du mont Royal du Service du développement
culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
juin 2006

Nicole VALOIS, Architecte Paysagiste

Assistante de recherche:
Geneviève Céré, Maîtrise en Architecture



Évolution historique des paysages du mont Royal : étude complémentaire juin 2006

Nicole VALOIS Architecte paysagiste

5697 rue Waverly
Montréal, Québec
H2T 2Y2

Assistante de recherche

Geneviève Céré, Maîtrise en architecture, assistante de recherche

Remerciements

Gabriel Bodson du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal

Céline Bouchard du Bureau du mont Royal, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

Sophie Deschamps, Droits et reproductions, Service de la collection et de l'information, Musée McCord

Stéphanie Poisson, Coordonnatrice de la gestion de l'information, Service de la collection et de l'information, Musée McCord

Marie-Claude Saïa, Service des éditions scientifiques, Service photographiques et droits d'auteur, Musée des Beaux Arts de Montréal

Mary Houde des Archives de l'Université McGill

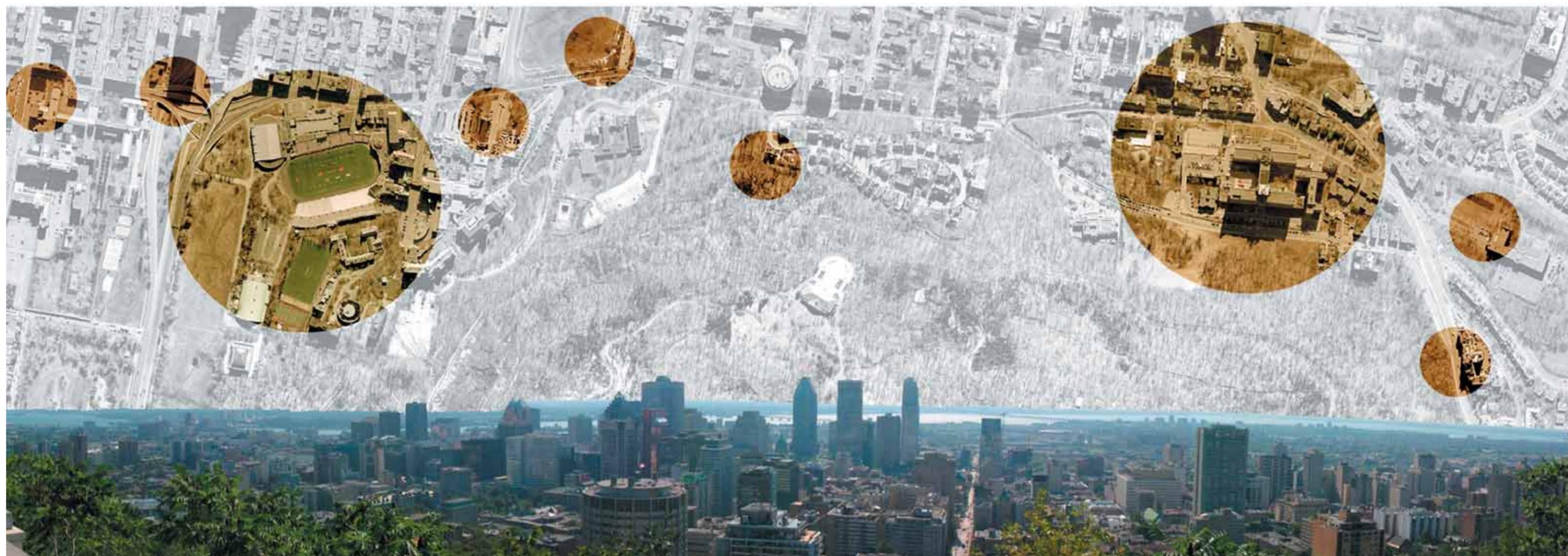


Table des matières

Introduction	5
1. Évolution des paysages du mont Royal	17
2. Étude paysagère de l'avenue des Pins	35
3. Étude paysagère sectorielle	59
3.1 Hôpital général de Montréal	62
3.2 Stade Percival Molson de McGill	72
Conclusion	84

Bibliographie

Annexe : Extrait du rapport
VALOIS, N. Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal, rapport final
section 2.2, Évolution de trois secteurs : étude cartographique (2006), pp.27-49.





Panoramic view of
Montreal
Aux environs de 1851
James Duncan
Musée McCord
(M8037)



Montréal, vue de la rive
sud
Sans date (entre 1895 et
1900)
Albert Ferland
Bibliothèque et Archives
Nationales du Québec,
fonds Albert Ferland
(004/026/038)



Montréal, vue de l'île Ste-
Hélène
Nicole Valois, 2005

Introduction

- Contexte du mandat

La présence de la montagne dans la ville contribue depuis toujours à fonder l'identité de la ville. Au fil des siècles, les divers usages et représentations de la montagne dont témoigne la documentation écrite et iconographique ont confirmé son rôle comme élément majeur et symbolique dans la constitution du paysage de Montréal. Cette reconnaissance a donné lieu en 2005 à la désignation de la montagne comme arrondissement historique et naturel par la Commission des biens culturels du Québec¹.

Une telle reconnaissance implique une mise à jour des connaissances du mont Royal et une compréhension renouvelée de l'évolution des paysages. Ainsi, à la suite de cette nomination, la Ville a constitué le Bureau du mont Royal afin de mettre à jour le Plan de mise en valeur du mont Royal² et de mettre sur pied la Table de concertation formée de groupes de travail réfléchissant sur les multiples enjeux inhérents au mont Royal. Dans l'objectif de fournir à ces groupes une meilleure connaissance des aspects du mont Royal et d'alimenter le développement du prochain Plan de mise en valeur du mont Royal, une série d'études ont été commandées et réalisées depuis.

C'est ainsi qu'Héritage Montréal m'a confié en novembre 2005 le mandat de réaliser une étude en vue d'établir un premier défrichage quant à la compréhension du caractère des paysages du mont Royal à travers ses transformations entre 1850 et 2000. Cette étude a donné lieu à deux rapports³. Le premier, à teneur théorique, porte sur les composantes de la présence du mont Royal dans le paysage montréalais par le biais de la notion de paysage ainsi que sur une étude iconographique et chronologique des événements⁴. Le deuxième, plus iconographique, porte sur l'observation historique des paysages du mont Royal à partir de cartes et de figures choisies. Les paysages du mont Royal examinés dans cette étude l'ont été sous trois échelles : l'échelle de l'arrondissement élargi⁵, l'échelle de la ville (la ville vue de la montagne et la montagne vue de la ville) et certains secteurs à une échelle réduite (secteurs du Parc - des Pins, de Côte-des-Neiges – Remembrance et de l'avenue des Pins).

Au terme de cette étude, il est apparu clair que **le mont Royal trouve sa signification tant comme composante de Montréal, que comme une entité composée de divers paysages**. L'étude a mis en évidence la perception courante du mont Royal comme un élément emblématique du paysage montréalais et comme étant formé d'éléments fragmentaires. C'est dans la poursuite de cette idée qu'a été abordée la présente étude qui examine des fragments de paysages à des échelles variées, autrement dit des paysages⁶.

- Mandat

C'est après avoir pris connaissance de l'étude déposée à Héritage Montréal que le Service du patrimoine et le Bureau du mont Royal ont jugé important d'accroître son contenu dans le but de constituer un document pouvant servir aux besoins du groupe de travail « Les relations ville et montagne » de la Table de concertation. Reconnaissant l'importance de l'appréciation de l'évolution des paysages du mont Royal à l'aide de cartes et d'iconographie - tel que le démontrait l'étude pour Héritage Montréal il a été demandé de colliger davantage de documents visuels en vue de fournir des informations sur les aménagements et les vues sur et à partir de la montagne et sur deux secteurs de l'avenue des Pins : l'Hôpital général de Montréal et le stade Percival Molson de McGill.



Montréal: Belvédère du mont Royal

19-

Edgar Gariépy

Archives de Montréal, Fonds Edgar Gariépy
(G-731)

¹ Décret du Gouvernement du Québec, numéro 190-2005

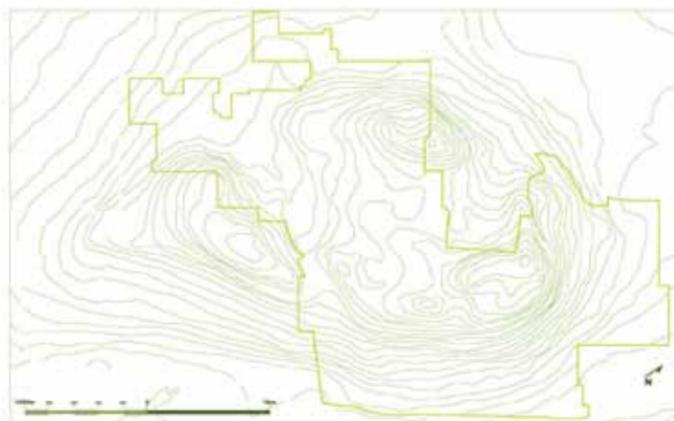
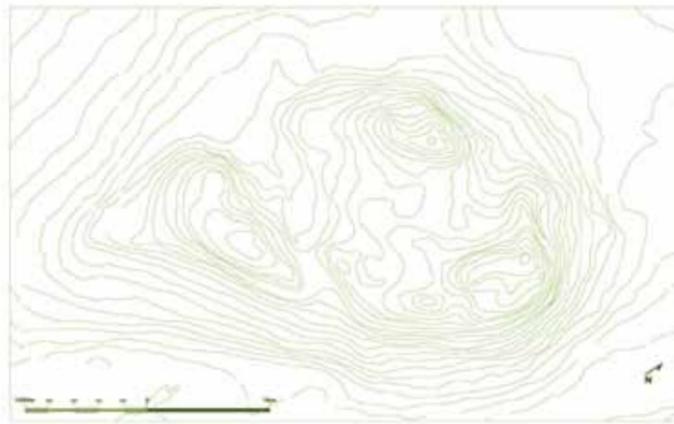
² Ville de Montréal, Plan de mise en valeur du mont Royal, Service de l'habitation et du développement urbain, Module de la planification urbaine, Division des espaces libres et du réseau vert, 1992, 63 p.

³ Valois, Nicole, Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal : documentation et définition du cadre théorique, rapport déposé à Héritage Montréal, version révisée, avril 2006 et Valois, Nicole, Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal, rapport déposé à Héritage Montréal, version révisée, avril 2006

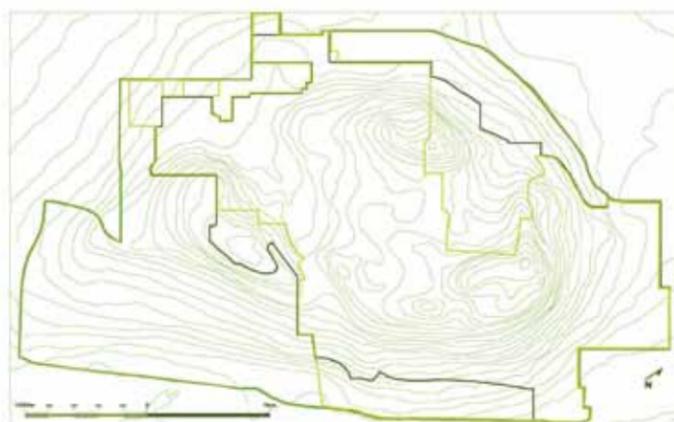
⁴ Elle a mené à l'établissement d'une chronologie qui regroupe différentes manières de représenter le mont Royal dans le paysage de la ville à travers le temps. Elles sont regroupées en trois thèmes : la montagne et la ville; la montagne dans la ville et la montagne avec la ville.

⁵ Le périmètre du territoire à l'étude a été définie selon la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002.

⁶ Cette appellation plurielle des paysages est issue du titre du mandat d'Héritage Montréal. Elle a conditionné la recherche et conduit à considérer le mont Royal par ses paysages, suggérant ses échelles variées, plutôt que son paysage. Cette appellation plurielle est aussi le constat édifié par Poullaouec-Gonidec et al. (2005) en ce qui a trait au paysage urbain : l'expression « les paysages de l'urbain » serait, selon eux, plus approprié pour désigner la pluralité des paysages en milieu urbain.



La limite de la désignation du mont Royal comme site du patrimoine désigné par la Ville en 1987 a été ajoutée sur chaque carte, contribuant (tout comme les courbes de niveau, la limite proposée par les Amis de la Montagne en 2002 et la limite de l'Arrondissement historique et naturel adoptée en 2005, présentes dans le rapport précédent), à situer les lieux représentés et ainsi enrichir la lecture de chacune des cartes.



C'est pourquoi le présent rapport, tout en ayant une structure en soi, est complémentaire au rapport d'Héritage⁷. Il comprend presque intégralement certaines de ses parties : soit l'étude de l'évolution historique du mont Royal et l'étude des secteurs du Parc - des Pins, Côte-des-Neiges - Remembrance et de l'avenue des Pins, mise en annexe. Y sont ajoutés plusieurs photos et cartes anciennes, des photos actuelles, une étude paysagère de l'avenue des Pins, et un aperçu de l'évolution des deux secteurs plus ciblés, soit ceux de l'Hôpital général et du secteur du stade de McGill.

Dans son ensemble, la présente étude n'est pas le fruit d'une analyse exhaustive du mont Royal et de l'avenue des Pins⁸ ni des secteurs de l'Hôpital général⁹ et du stade de McGill. L'objectif, en plus d'augmenter le contenu iconographique du rapport d'Héritage, est de créer une documentation préliminaire de l'axe des Pins et de fournir des outils d'analyse pour ensuite mieux approfondir son étude dans le contexte éventuel de l'aménagement des secteurs ciblés ou du domaine public par exemple. Sous-jacent à la volonté de documenter l'aménagement des secteurs ciblés, se trouve également le souci de participer à une première élaboration d'outils d'analyse et de qualification des aménagements à développer à l'intérieur (et aux abords) de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal. Ainsi, une démarche appropriée à chacun des secteurs met de l'avant des outils qui pourront contribuer à une planification et à une gestion éclairée du mont Royal.

- Démarche

Comme il a été mentionné, la présente étude est complémentaire à l'étude réalisée pour Héritage Montréal en 2006. Ainsi, elle procède de la même méthode, c'est-à-dire par l'utilisation de cartes historiques et d'iconographie afin de démontrer la reconnaissance du rôle de la montagne dans l'expérience visuelle de la ville et du lien entre les deux. Aussi, à la demande du Service, le chapitre 1 reprend les cartes du chapitre 2.1 du rapport déposé à Héritage. Présentées en ordre chronologique, à la même échelle et selon la même orientation, ces cartes montrent l'évolution des dimensions physiques du mont Royal : le bâti, l'infrastructure et les aménagements paysagers sur certaines des cartes. Leur traitement permet de mieux comprendre le contexte de chacune des époques. Quelques modifications ont été toutefois apportées : la limite de la désignation du mont Royal comme site du patrimoine désigné par la Ville en 1987 a été ajoutée sur chaque carte. En ce qui regarde la chronologie, deux cartes ont été ajoutées : la carte de 1912 a été insérée entre la carte 1907 et 1951 et la carte de 1987 a été insérée entre celles de 1975 et de 2005. Également, on remarquera que dans le rapport déposé à Héritage, les cartes étaient accompagnées seulement de texte. Dans ce rapport-ci, le texte n'est pas retranscrit, mais une iconographie a été ajoutée, choisie en collaboration avec Gabriel Bodson de la Ville. Le texte agit plutôt comme support à l'iconographie.



⁷ Valois, Nicole (2006), op.cit.

⁸ Une étude des accès à la montagne à partir de l'avenue des Pins aurait été réalisée par Claude Cormier.

⁹ Pour plus de détails sur l'évolution du site de l'Hôpital général de Montréal où se trouvaient ces villas, voir l'étude de Beupré et Michaud architectes, Étude sectorielle en patrimoine : redéploiement du CUSM, mars 2006.

Ensuite, le chapitre 2 présente une mini étude paysagère de l'axe des Pins. Cette étude est une forme d'examen sommaire du contexte paysager à une échelle intermédiaire, dans laquelle s'inscriront les secteurs du stade Percival Molson de McGill et de l'Hôpital général de Montréal. Cette étude appuie le fait que les paysages du mont Royal sont d'échelles variées et que l'étude d'un secteur renvoie à plusieurs échelles de paysage.

L'étude des deux secteurs permettra par la suite de valider les caractères relevés par l'étude paysagère de la relation entre la ville et la montagne le long de l'avenue des Pins et ainsi démontrer que l'avenue des Pins est à la fois un belvédère sur la ville et une vue sur la montagne¹⁰.

Enfin, le chapitre 3 présente l'évolution historique des secteurs de l'Hôpital général et du stade de McGill à partir de cartes, de photos et de dessins anciens et nouveaux. Le choix de ces secteurs provient de la Ville pour des raisons évidentes : ces zones sont sujettes à transformation puisque des projets de densification sont en cours. À cet effet, la Ville voulait documenter, par des photos et des cartes spécifiques, la progression de ces sites.

Chacun des secteurs est représenté par des cartes historiques montrant leur évolution qui sont des extraits des cartes du chapitre 1. Finalement, notons que dans le rapport déposé à Héritage Montréal, les secteurs de l'intersection du Parc - des Pins, de l'avenue des Pins et du chemin de la Côte-des-Neiges ont été l'objet d'une étude cartographique historique. Puisque ce rapport-ci porte sur deux secteurs de l'avenue des Pins, il a été jugé bon de mettre en annexe, de façon intégrale, cette partie de l'étude cartographique historique.



¹⁰ Gabriel Bodson avait soulevé cette observation au début de cette étude. Il m'est apparu important de trouver un moyen de l'illustrer et c'est pourquoi l'étude paysagère de l'avenue des Pins a été entreprise.



Montréal : Le mont Royal, vue générale depuis le toit du Refuge Juif
mars 1944
Edgar Gariépy
Archives de Montréal, Fonds Edgar Gariépy
(G-1417)



2006
Nicole Valois

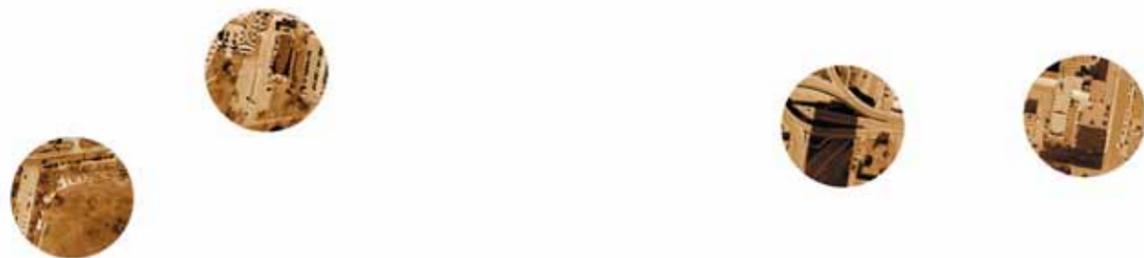


La présence du mont Royal dans la ville dépasse largement les limites de l'Arrondissement naturel et historique. Et, bien que certaines vues cadrées et grandes perspectives d'intérêt soient identifiées dans le plan d'urbanisme de 2006, plusieurs autres vues sur la montagne contribuent à l'identité des paysages de Montréal.

Alors que certaines vues sur la montagne semblent assez peu menacées, d'autres sont dramatiquement marquées par la densification des flancs de la montagne.

Ainsi, les vues comme celle prise du refuge juif (aujourd'hui Le Chaînon) en 1944 ou encore d'autres, cadrées, comme celle de la rue Rachel, prise en 1987, ont peu changé. Soit en raison de la préservation dont bénéficie le parc du mont Royal lui-même, depuis son aménagement; soit parce que les vues sur la montagne sont alignées directement sur celle-ci.

La montagne vue de la rue Rachel
Mise à jour des différentes vues du Mont-Royal. Présentation photographique des images de «La Montagne en Question» en comparant 1987 à 2003. Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ





La montagne vue de l'avenue
Atwater
1987
Présentation photographique
des images de «La Montagne en
Question»
Direction du Patrimoine,
Montréal, MCCQ



2006
Nicole Valois



Par contre, d'autres vues, le long des voies légèrement obliques en direction de la montagne, en raison d'une pente plus prononcée, sont marquées par la densification des lots de part et d'autre de ces voies. Ainsi, la construction de ces condominiums, même si leur silhouette semble vouloir imiter le profil de la montagne ou encore diminuer l'impact de la construction dans le paysage, loin de passer inaperçue, nous prive de la perception d'une bonne partie des flancs et de la silhouette de la montagne.

D'autres situations encore, où l'on densifie les flancs de la montagne, comme dans le cas du centre sportif de l'Université McGill, font en sorte d'effacer presque complètement les vues rapprochées de la montagne.

Ainsi, bien que ces bâtiments respectent les règlements municipaux en ce qui a trait à la silhouette de la ville et aux hauteurs de bâtiment permises, ils entravent considérablement la vue sur la montagne et ses flancs. Diminuant ainsi la présence du mont Royal dans les paysages montréalais.



Montréal : vue de Montréal au pied du mont Royal
16 juillet 1943
Edgar Gariépy
Archives de Montréal, Fonds
Edgar Gariépy
(G-1421)

2005
Nicole Valois



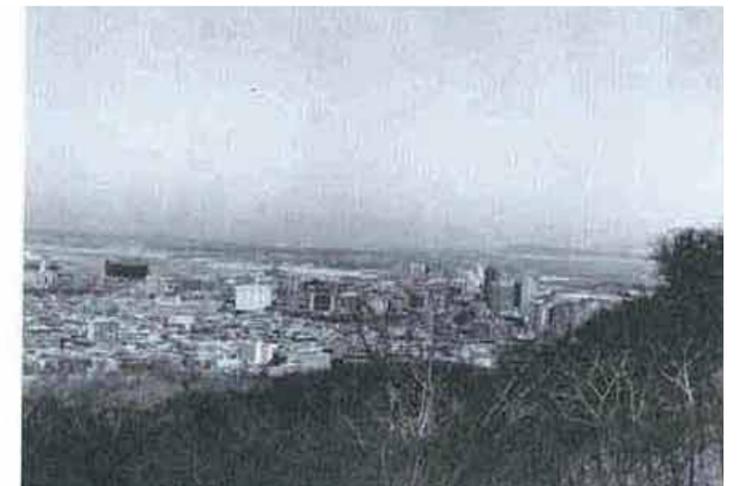
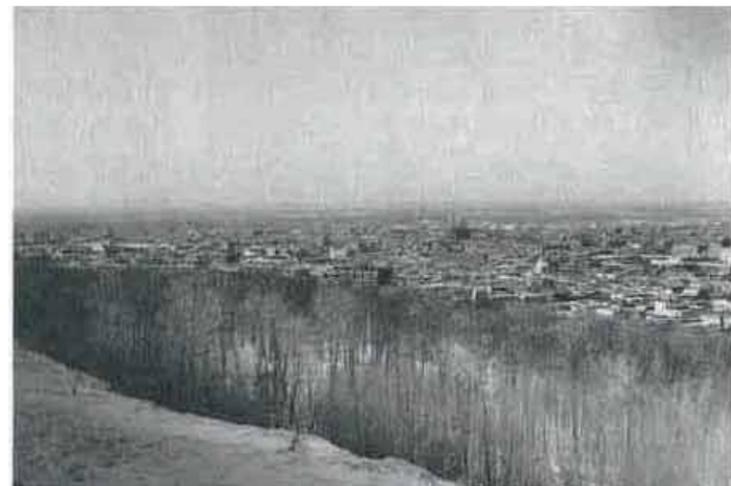


Panorama à partir du Chemin de la tour (Université de Montréal) 1987
Présentation photographique des images de «La Montagne en Question»
Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ



2006
Nicole Valois





Ci-haut:
Panorama depuis le belvédère Camillien-Houde,
12 novembre 1958
Archives de la Ville de Montréal
(Z-747)

Au centre et en bas:
Mise à jour des différentes vues du Mont-Royal. Présentation photographique
des images de « La Montagne en Question » en comparant 1987 à 2003.
Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ

Également, les vues sur la ville depuis les différentes promenades et voies de circulation sur la montagne sont marquées par les transformations de la ville. Alors que l'on ne sera pas surpris par la densification de la ville que l'on observe du haut du belvédère Camilien-Houde, d'autres situations nous apparaissent plus problématiques.

Ainsi, l'apparition, dans le panorama du Chemin de la Tour de l'Université de Montréal, de la massive construction du pavillon de l'école des Hautes Études Commerciales met en lumière toute la difficulté que l'on éprouve à conjuguer la densification et la croissance urbaines à la préservation des paysages. Aussi, dans un tout autre ordre d'idées, cette vue nous fait également prendre conscience de la nécessité d'entretenir et d'élaguer certains boisés afin de ne pas effacer complètement le lien fragile entre la « ville » et la « montagne ».

Pour sa part, le panorama du Grand Chalet nous permet non seulement de constater la densification du centre-ville, mais également le fractionnement de la vue sur le fleuve depuis la montagne. Ainsi, l'horizon fluvial devient davantage une construction de l'esprit qu'une perception réelle. De plus, si la densification en hauteur se poursuit, ces fenêtres sur le fleuve sont appelées à rétrécir et à diminuer en nombre. Ce qui aura sans aucun doute un effet sur la représentation des paysages de la ville à partir de la montagne, d'où disparaîtra peu à peu le Saint-Laurent.

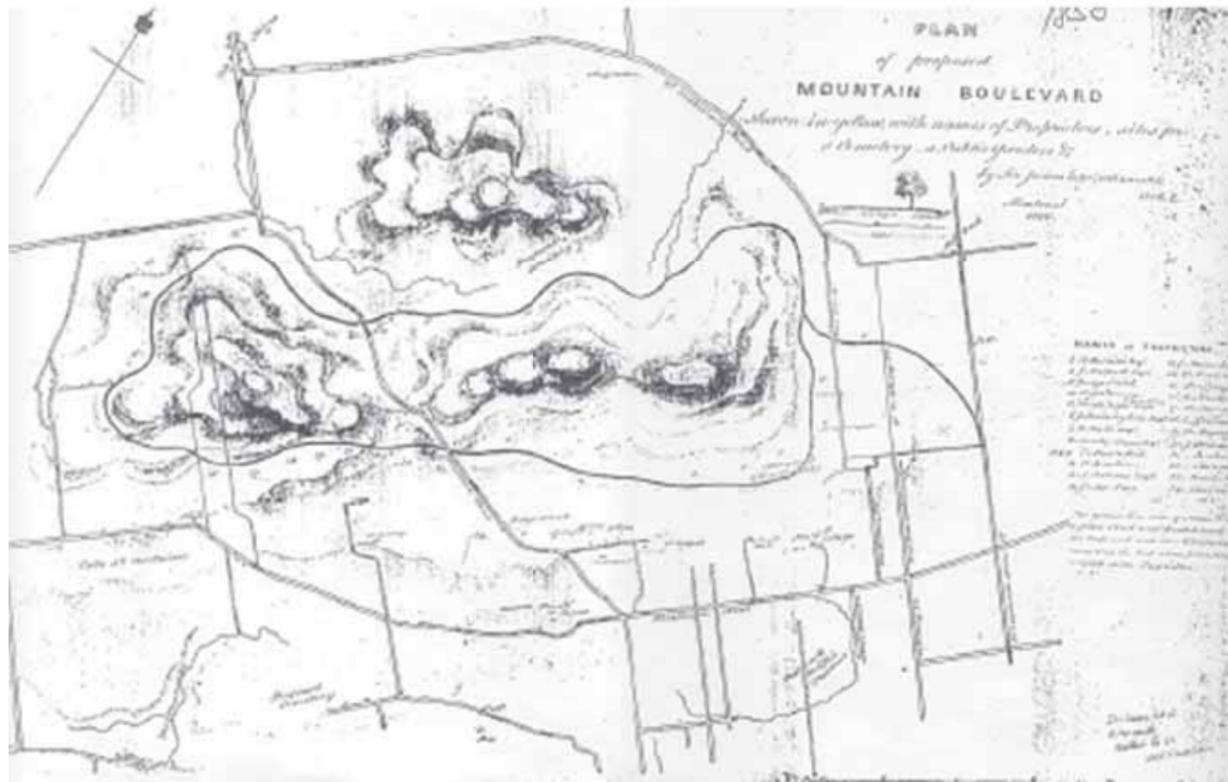




Ci-haut:
Panorama depuis le belvédère du grand Chalet,
13 juin 1956
Archives de la Ville de Montréal
(cote Z-636)

Au centre et en bas:
Mise à jour des différentes vues du Mont-Royal. Présentation photographique des images de «La
Montagne en Question» en comparant 1987 à 2003. Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ

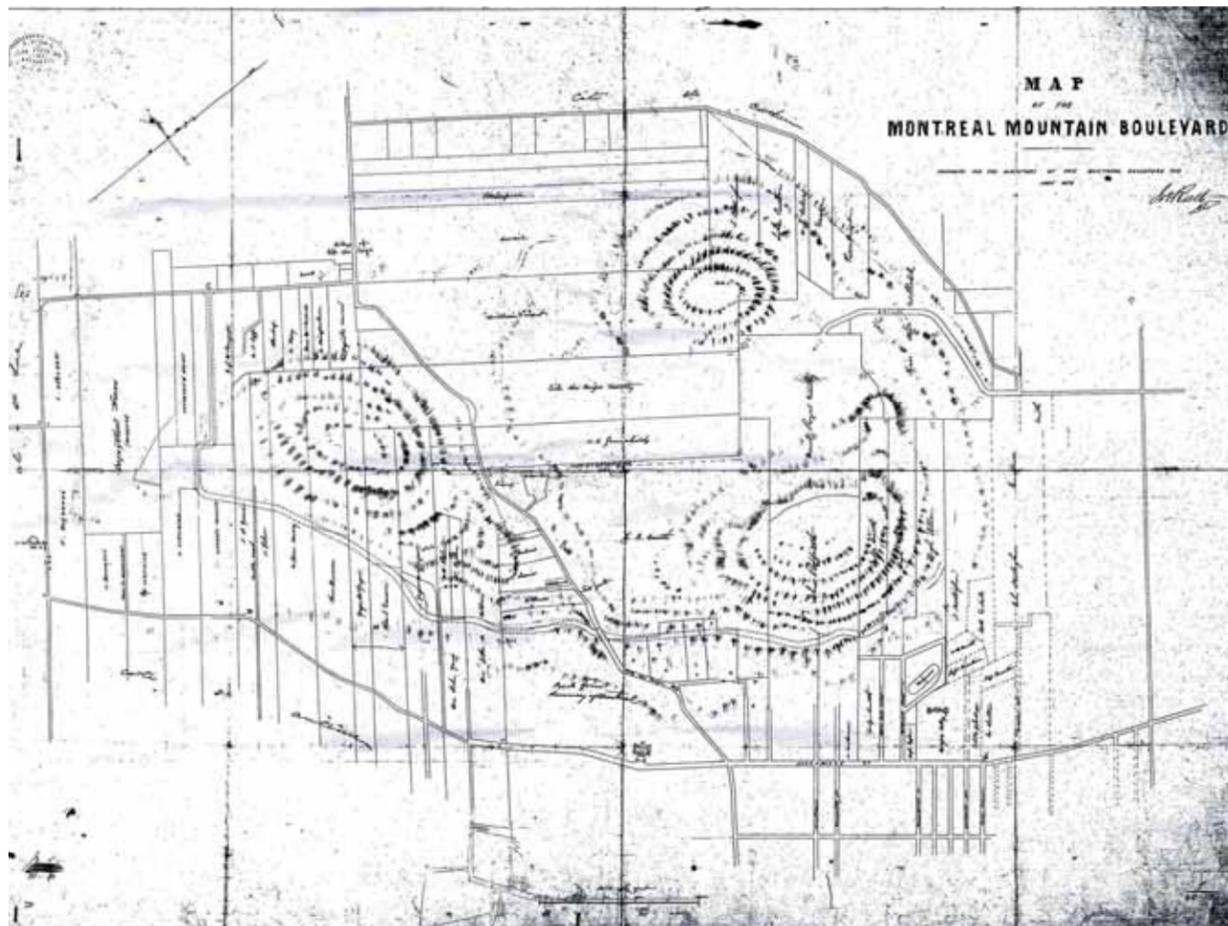
1. Évolution des paysages du mont Royal



Montréal depuis le chemin de la Côte-des-Neiges,
Vers 1840
Attribué à Philip John Bainbrigg
Straffordshire 1817 - Blackheath 1881
Aquarelle, gomme arabique sur dessin au
graphite
34,9 x 45,3 cm
Achat, fonds Arthur Lismer
Coll. Musée des beaux-arts de Montréal,
2006.9
Photo : Christine Guest - MBAM



Plan of proposed mountain
boulevard shown in yellow with
names of proprietors, sites for a
cemetery and public garden.
Montreal, 1850
James Edward Alexander
Photocopie d'origine inconnue, tirée
du rapport
BEAUPRÉ & MICHAUD et al.
Étude sectorielle en patrimoine
– redéploiement du CUSM, site de
la Montagne, Montréal : Beaupré
et Michaud, architectes, mars 2006,
p.11.



Map of the Montreal Mountain
Boulevard
juin 1858
Jos Rielle
Ville de Montréal, Fonds Jos Rielle

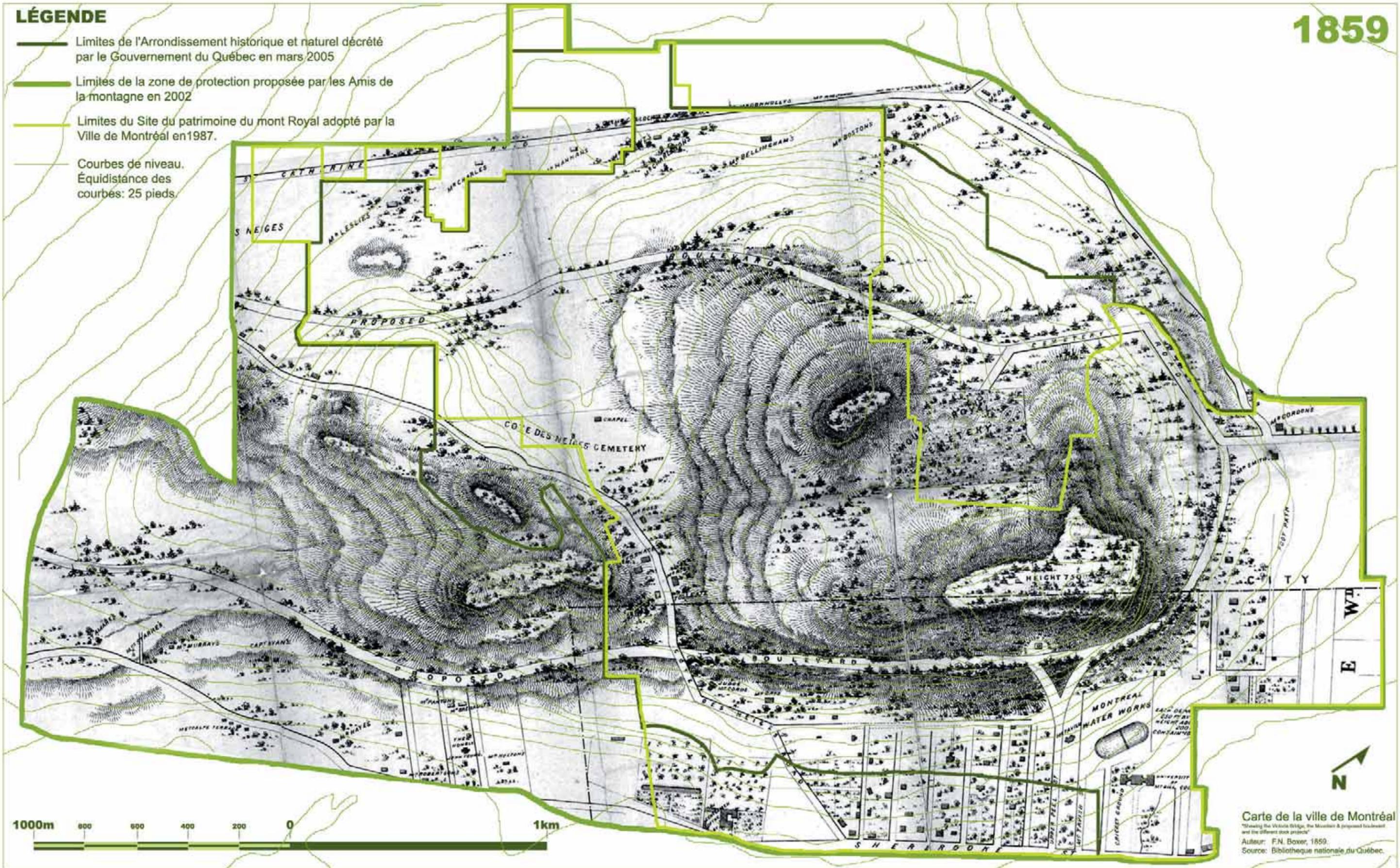
*L'idée d'un boulevard panoramique ceinturant les trois sommets du mont Royal est lancée dès 1844 par les membres du Montreal Boulevard Committee. Cette proposition en appelle des vues saisissantes que l'on a sur la ville depuis la montagne. Presque aussi nombreuses que les aquarelles de ce point de vue sur la ville à partir du mont Royal, les représentations des différents tracés du Montreal Mountain Boulevard figurent sur bon nombre de cartes entre 1850 et 1870.**

* BEAUPRÉ & MICHAUD et al.
Étude sectorielle en patrimoine
– redéploiement du CUSM, site de
la Montagne, Montréal : Beaupré et
Michaud, architectes, mars 2006, p.12.

LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1859



Carte de la ville de Montréal
"Showing the Victoria Bridge, the Mountain & proposed treatment
and the different dock projects"
Auteur: F.N. Boxer, 1859.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.



Haymarket (later Victoria) Square,
Montreal QC, 1857-1858
F.B.M.
Musée McCord
(MP-1978.141)



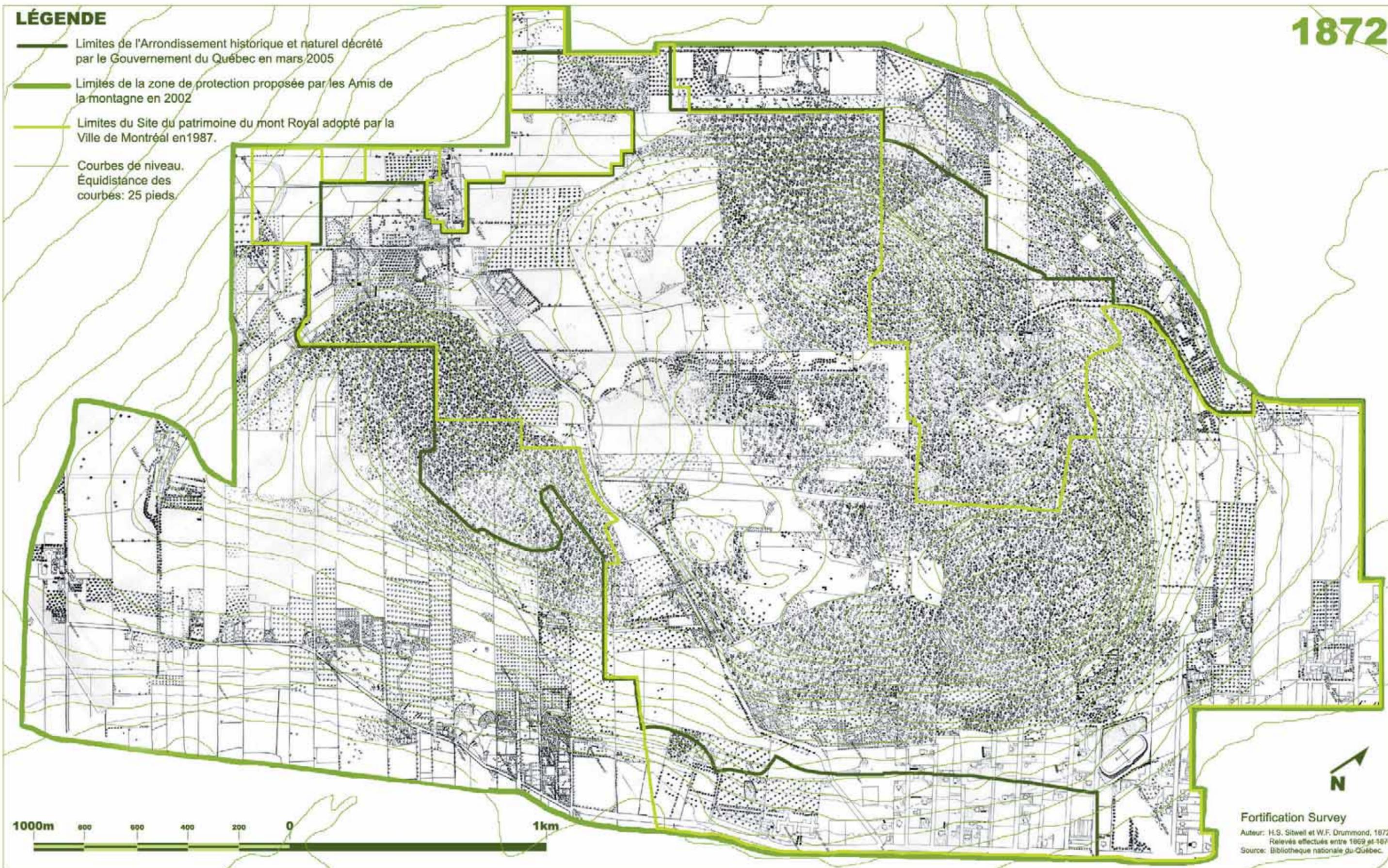
On peut d'ailleurs y observer les coupes
à blanc ayant été pratiquées sur le flanc
sud de la montagne.

Montreal, north-west from Notre Dame
Church,
Montreal QC, 1872
William Notman
Musée Mc Cord
(I-77457)

LÉGENDE

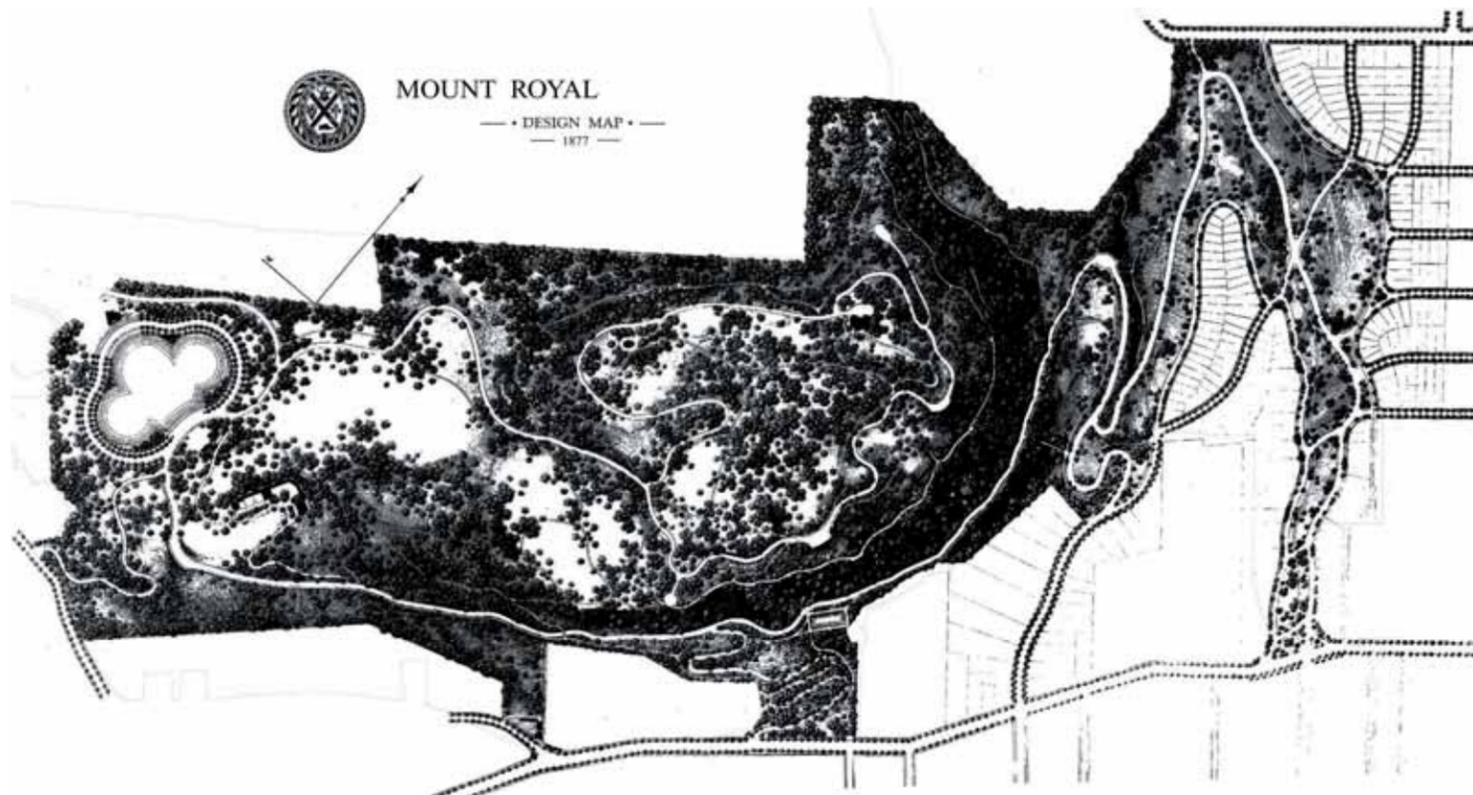
- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1872



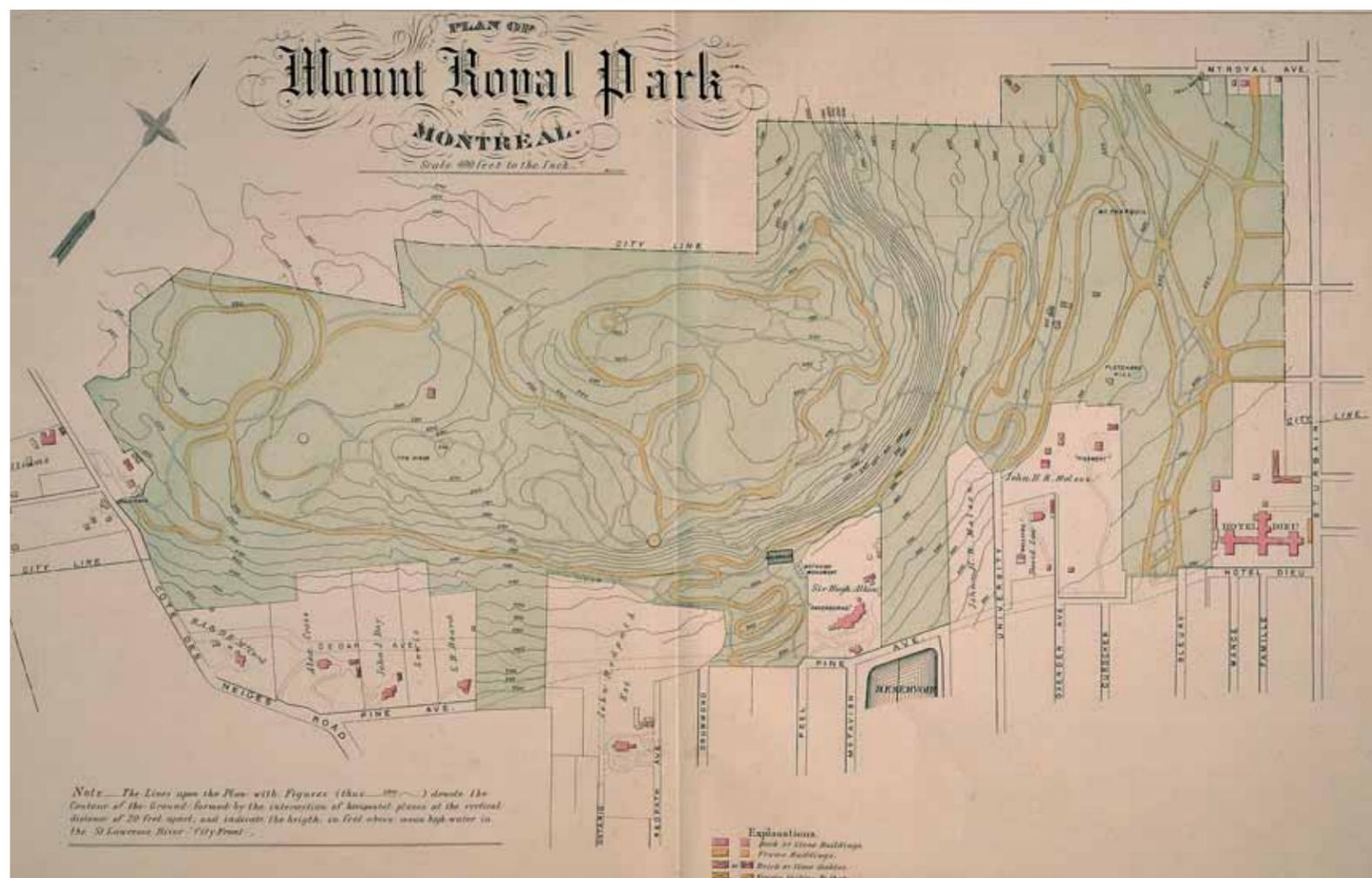
1000m 800 600 400 200 0 1km

Fortification Survey
Auteur: H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1872
Relevés effectués entre 1869 et 1871.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.



Design map of Mount Royal Park, Montreal, 1877
F.Law Olmsted
Ville de Montréal

Le lotissement des flancs de la montagne proposé par Olmsted, entre l'actuelle rue Saint-Urbain et le parc du mont Royal est présent sur bon nombre de cartes avant d'être abandonné, peu avant 1890. Ce lotissement prévoit de larges parcelles destinées à l'implantation de villas.



Plan of Mount Royal Park, Montreal, 1877 (page 66-67)
Attribué à F.Law Olmsted
Musée McCord
(M992.22.2)

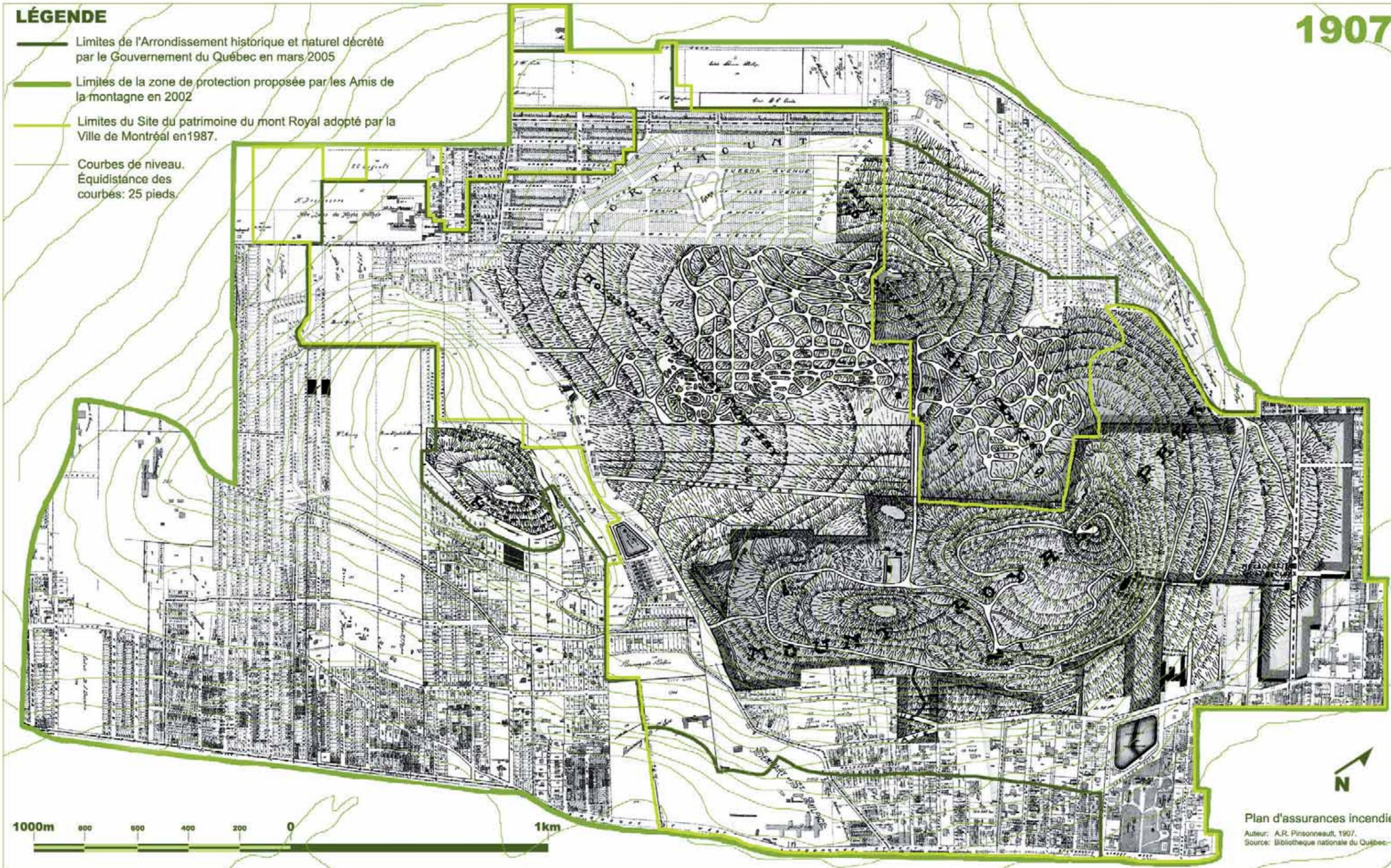
Mont Royal, 1907
Edgar Gariépy
Archives de Montréal, Fonds Edgar Gariépy
(G-1226)



LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

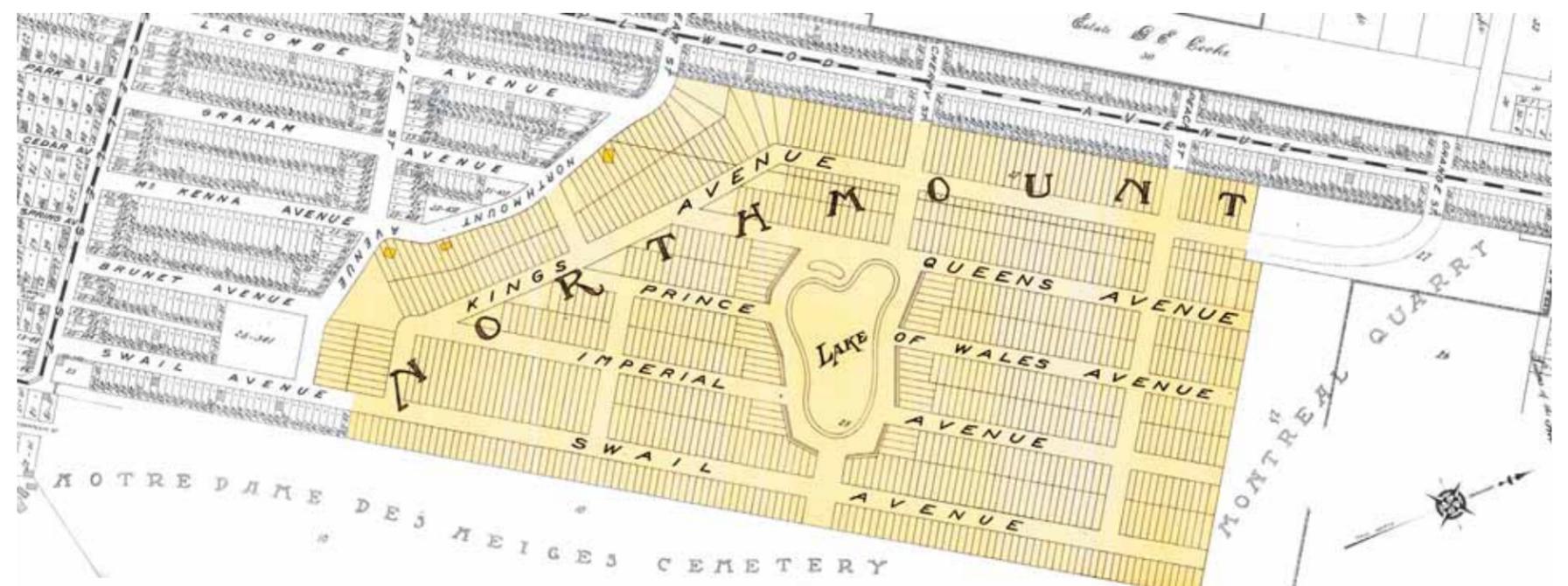
1907



Plan d'assurances incendie

Auteur: A.R. Pinsonneault, 1907.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.

Le lotissement du développement Northmount, à proximité du sommet nord du mont Royal, est alors abandonné. C'est l'Université de Montréal qui occupe aujourd'hui cette portion de la montagne.

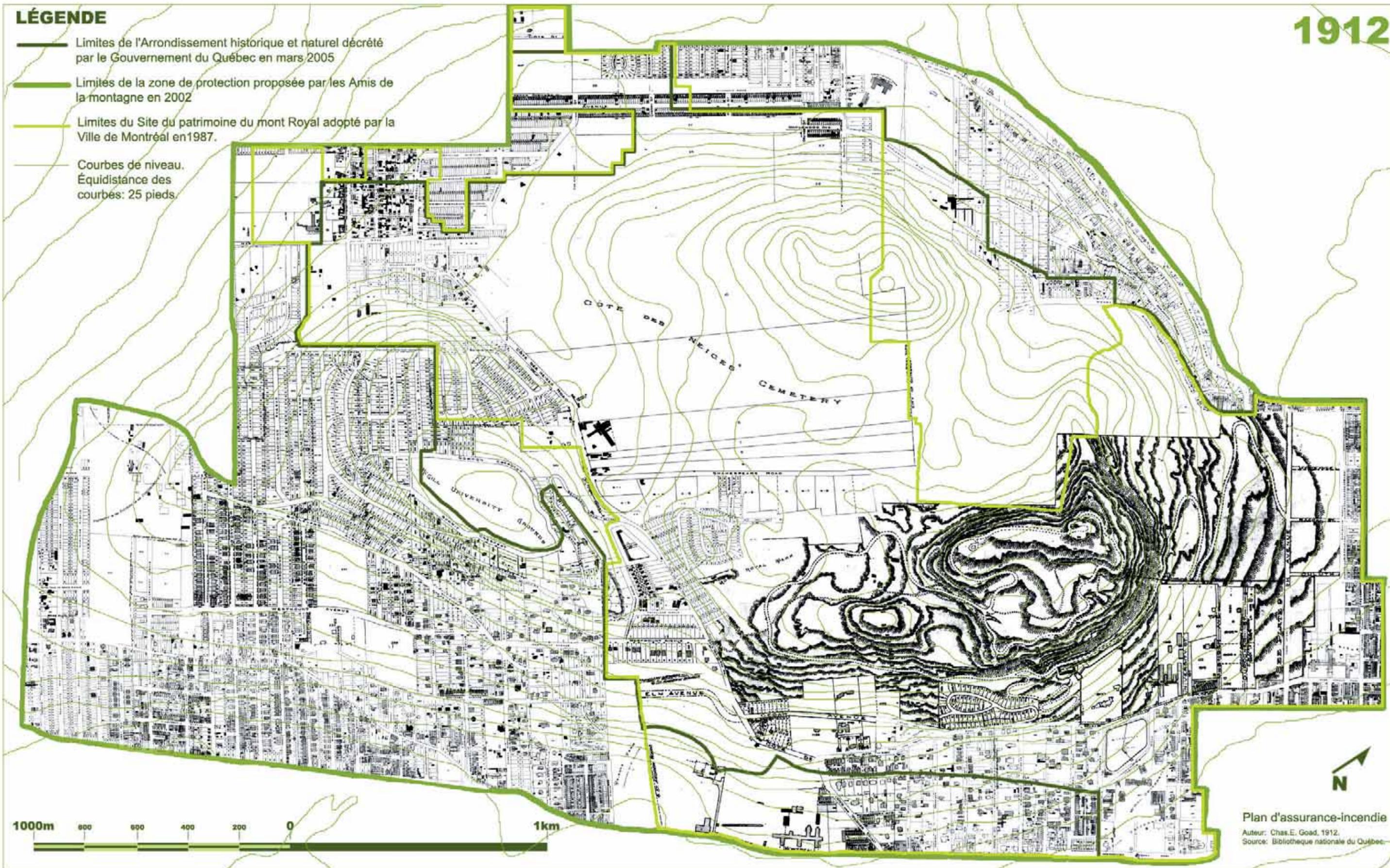


Section d'une planche du plan
d'assurance-incendie
1907
A.R. Pinsonneault
Bibliothèque et Archives Nationales
du Québec
(TRAS0001-0064)

LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1912



Plan d'assurance-incendie

Auteur: Chas. E. Good, 1912.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.



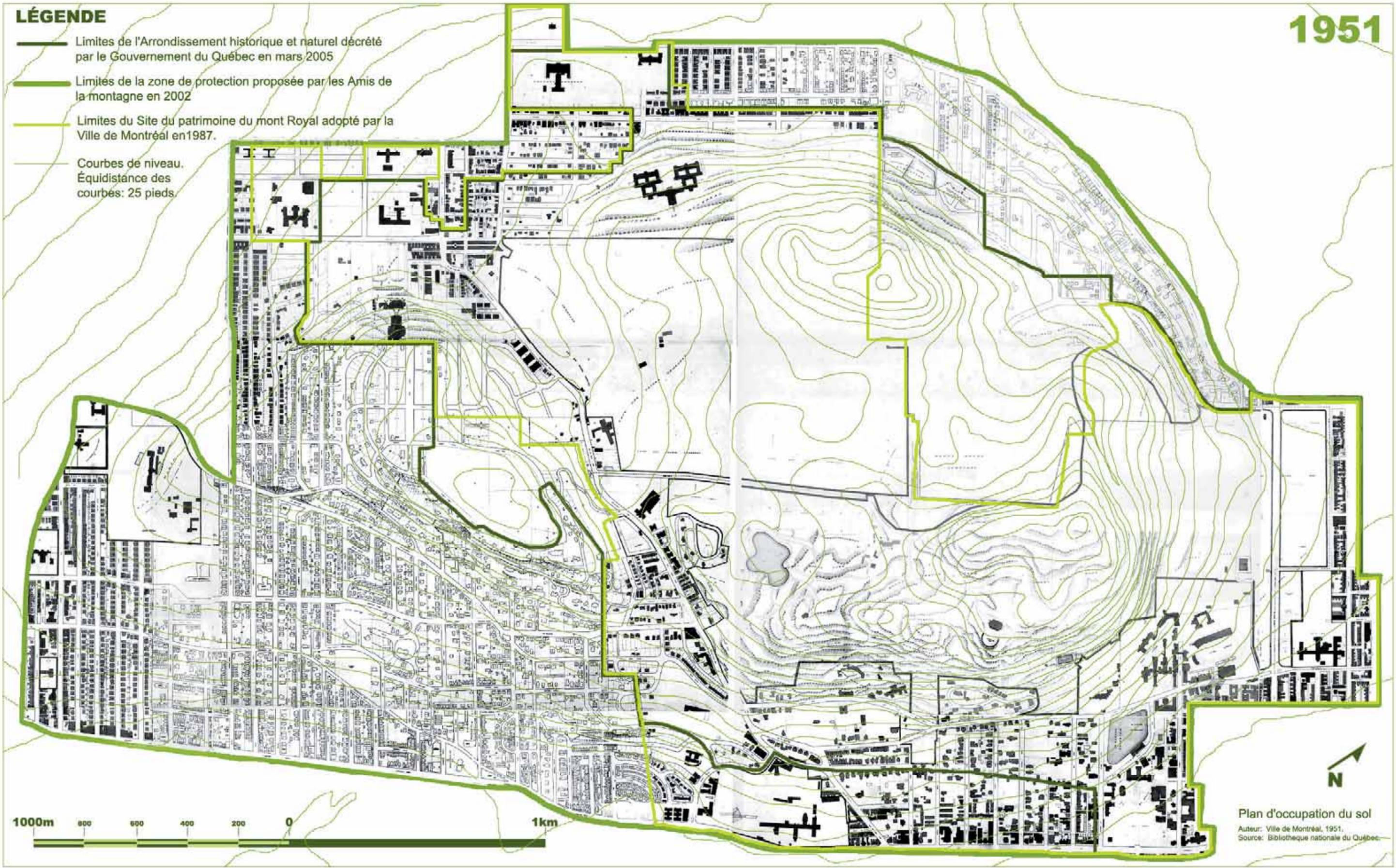
Montréal : Célébration du tricentenaire
de la ville
17 mai 1942
Edgar Gariépy
Archives de Montréal, Fonds Edgar
Gariépy
(G-1532)

Les pentes douces du flanc est du mont Royal sont fréquemment le lieu de rassemblement des Montréalais. Que l'on pense à l'exposition agricole sur le Fletcher's Field (1877-1896), au Congrès Eucharistique de 1910, ou à tous les célébrations et fêtes populaires qui s'y tiennent fréquemment.

LÉGENDE

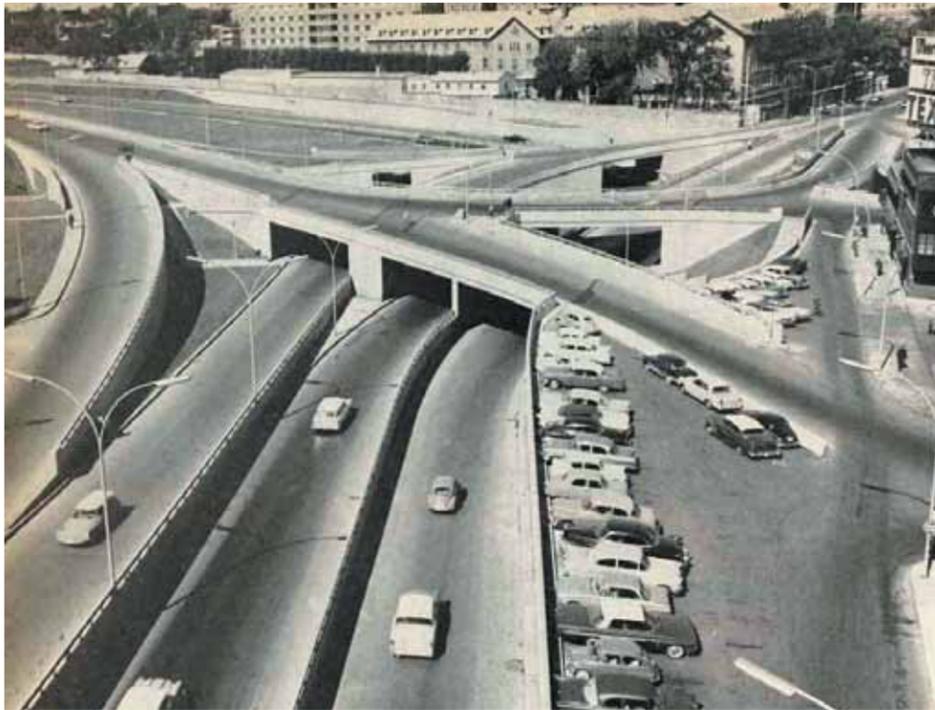
- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1951

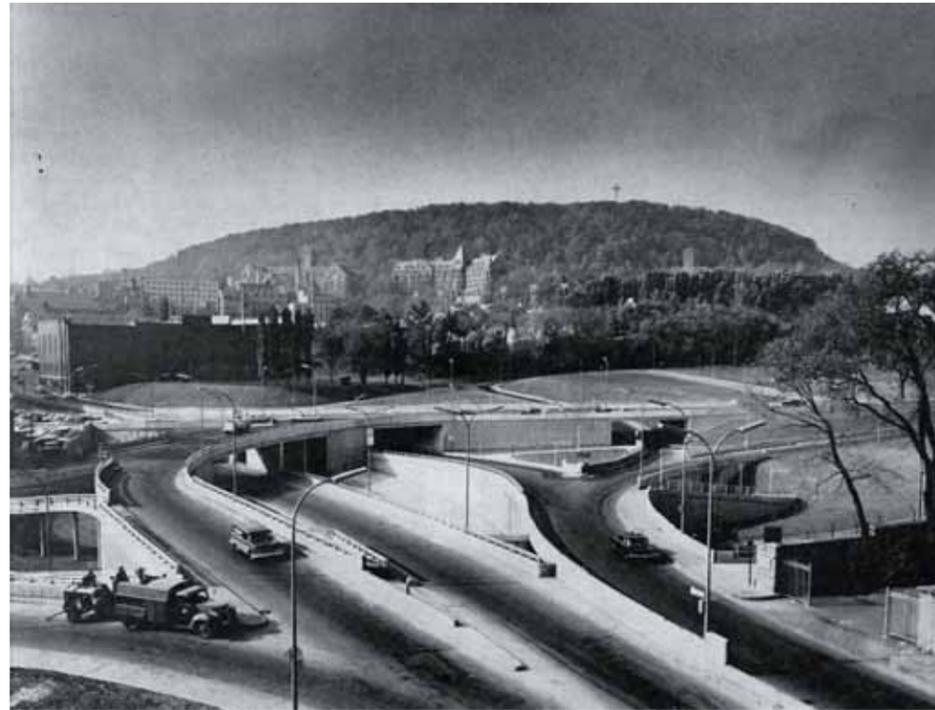


Plan d'occupation du sol

Auteur: Ville de Montréal, 1951.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.



Construction de l'échangeur des Pins/du Parc
Architecture, bâtiment, construction, vol.16, no.186, octobre 1961, p.38



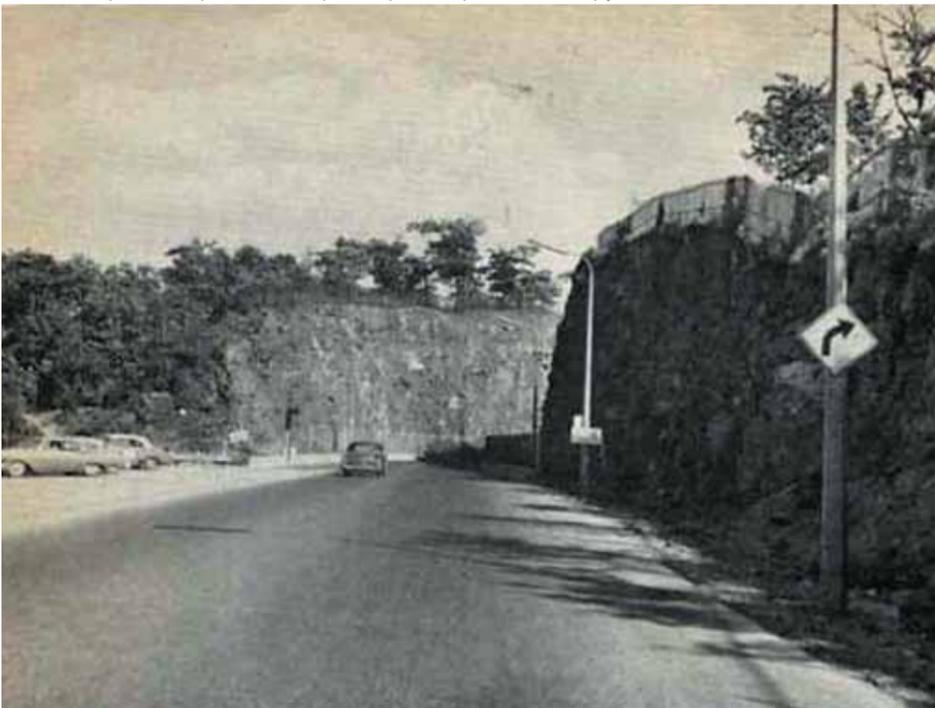
Construction de l'échangeur des Pins/du Parc
Architecture, bâtiment, construction, vol.16, no.186, octobre 1961, p.39



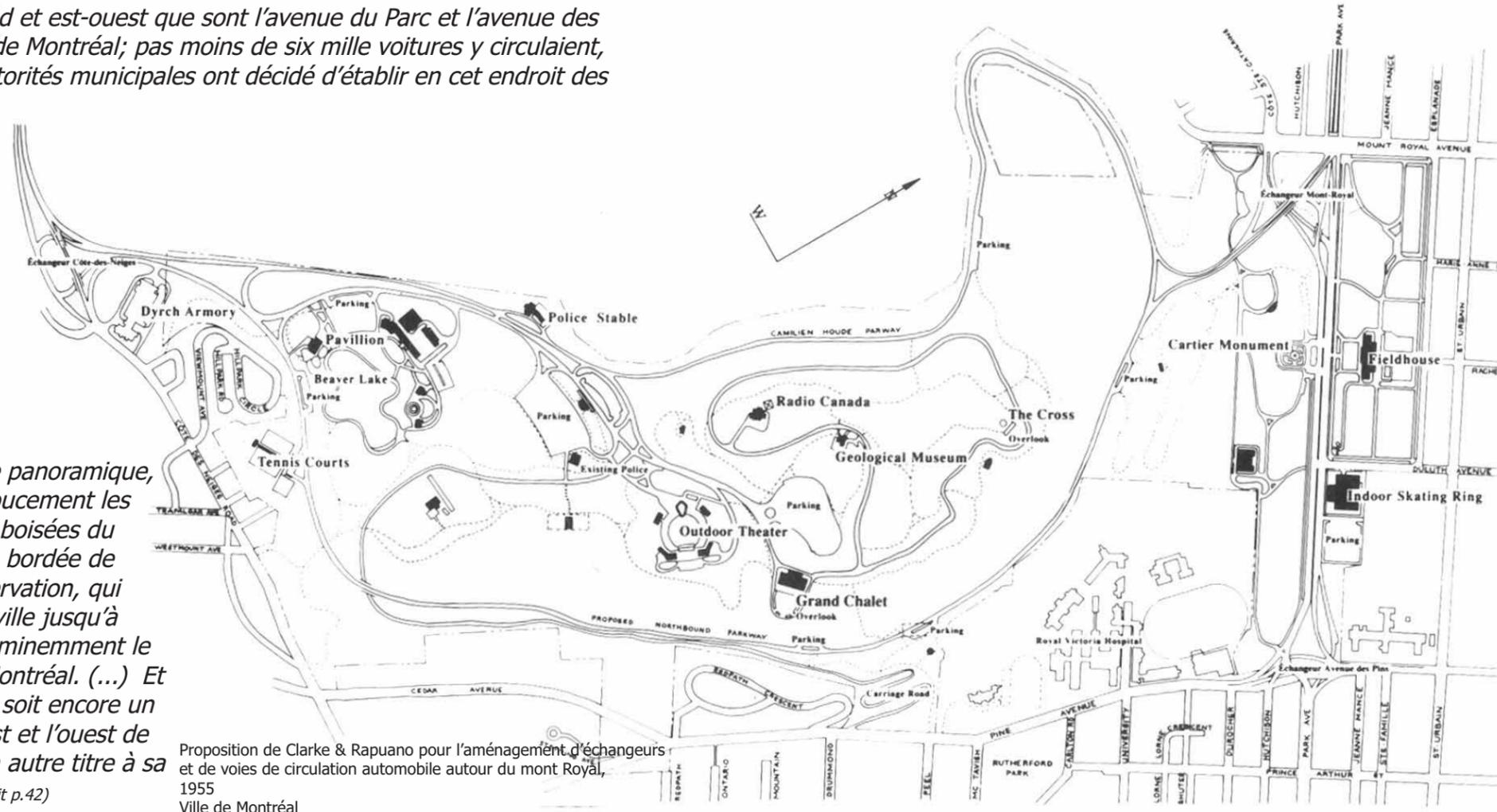
Aménagement de la voie Camilien-Houde
Architecture, bâtiment, construction, vol.16, no.186, octobre 1961, p.43

« Au pied du Mont-Royal, l'intersection des grands courants de circulation nord-sud et est-ouest que sont l'avenue du Parc et l'avenue des Pins, constituait un des carrefours les plus encombrés, partant les plus dangereux de Montréal; pas moins de six mille voitures y circulaient, aux heures de pointe. Afin de décongestionner définitivement la circulation, les autorités municipales ont décidé d'établir en cet endroit des voies à des niveaux différents. » (Extrait p.38)

Aménagement de la voie Camilien-Houde
Architecture, bâtiment, construction, vol.16, no.186, octobre 1961, p.42



« Cette route panoramique, qui monte doucement les jolies pentes boisées du Mont-Royal, bordée de points d'observation, qui domine la ville jusqu'à l'infini, sert éminemment le tourisme à Montréal. (...) Et le fait qu'elle soit encore un lien entre l'est et l'ouest de la ville est un autre titre à sa gloire. » (Extrait p.42)

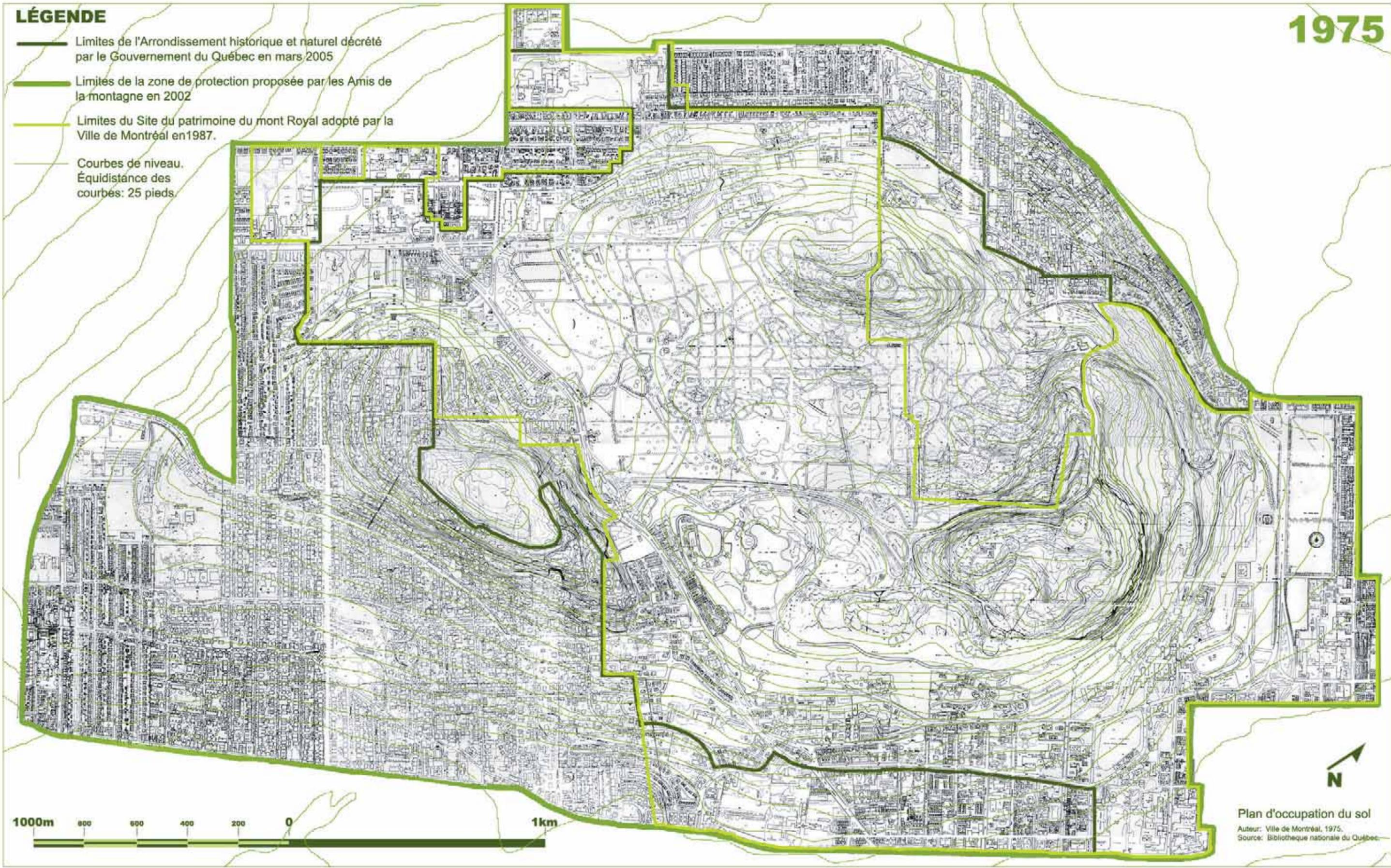


Proposition de Clarke & Rapuano pour l'aménagement d'échangeurs et de voies de circulation automobile autour du mont Royal, 1955
Ville de Montréal

LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1975



Plan d'occupation du sol
Auteur: Ville de Montréal, 1975.
Source: Bibliothèque nationale du Québec.

Photo aérienne d'une partie de la montagne et de l'avenue des Pins
1990
Ville de Montréal

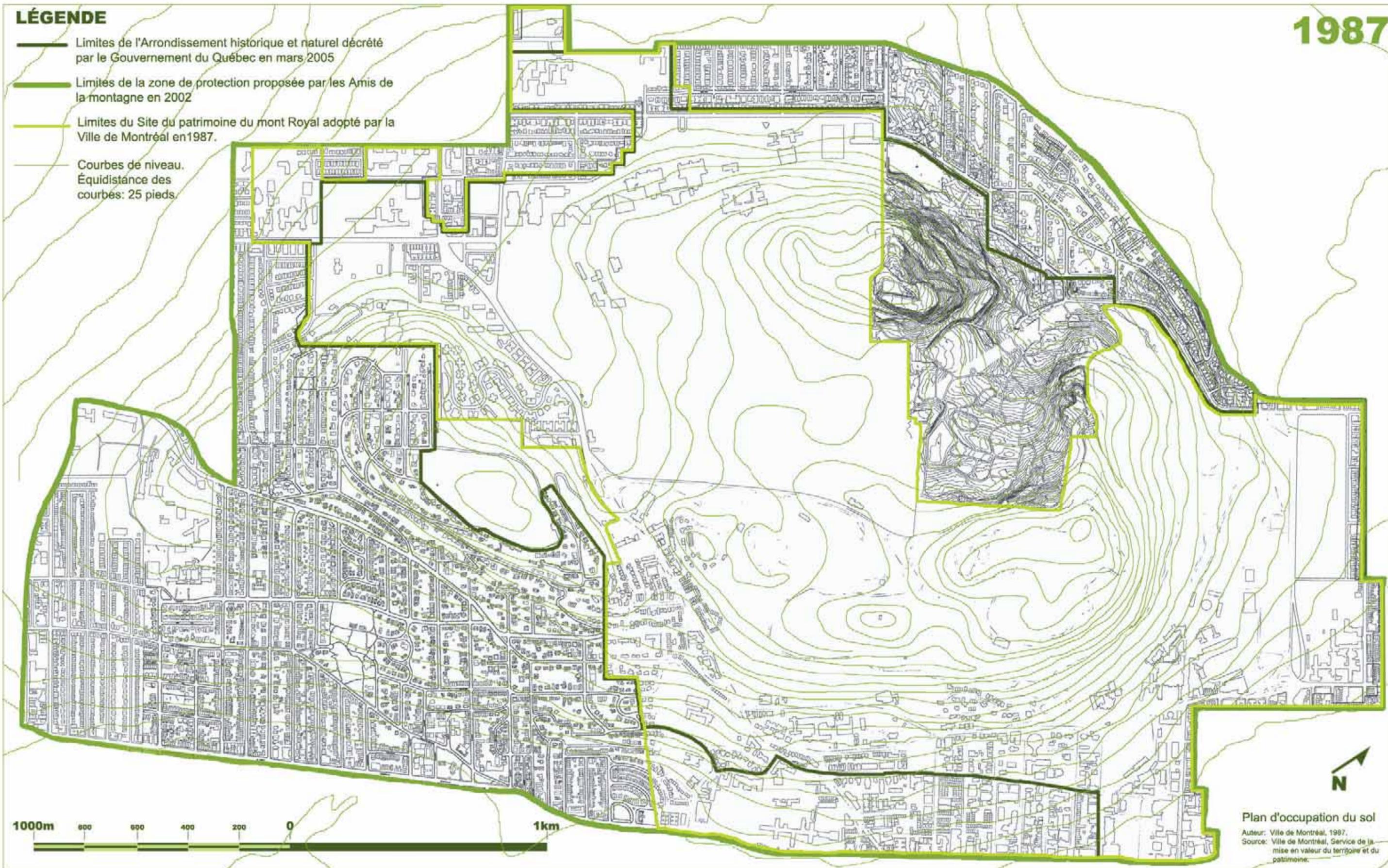
Panorama depuis le belvédère du grand Chalet
1987
Mise à jour des différentes vues du Mont-Royal. Présentation
photographique des images de «La Montagne en Question»
Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ



LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

1987



Plan d'occupation du sol

Auteur: Ville de Montréal, 1987.
Source: Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Photo aérienne d'une partie de la montagne et de l'avenue des Pins
2005
Ville de Montréal

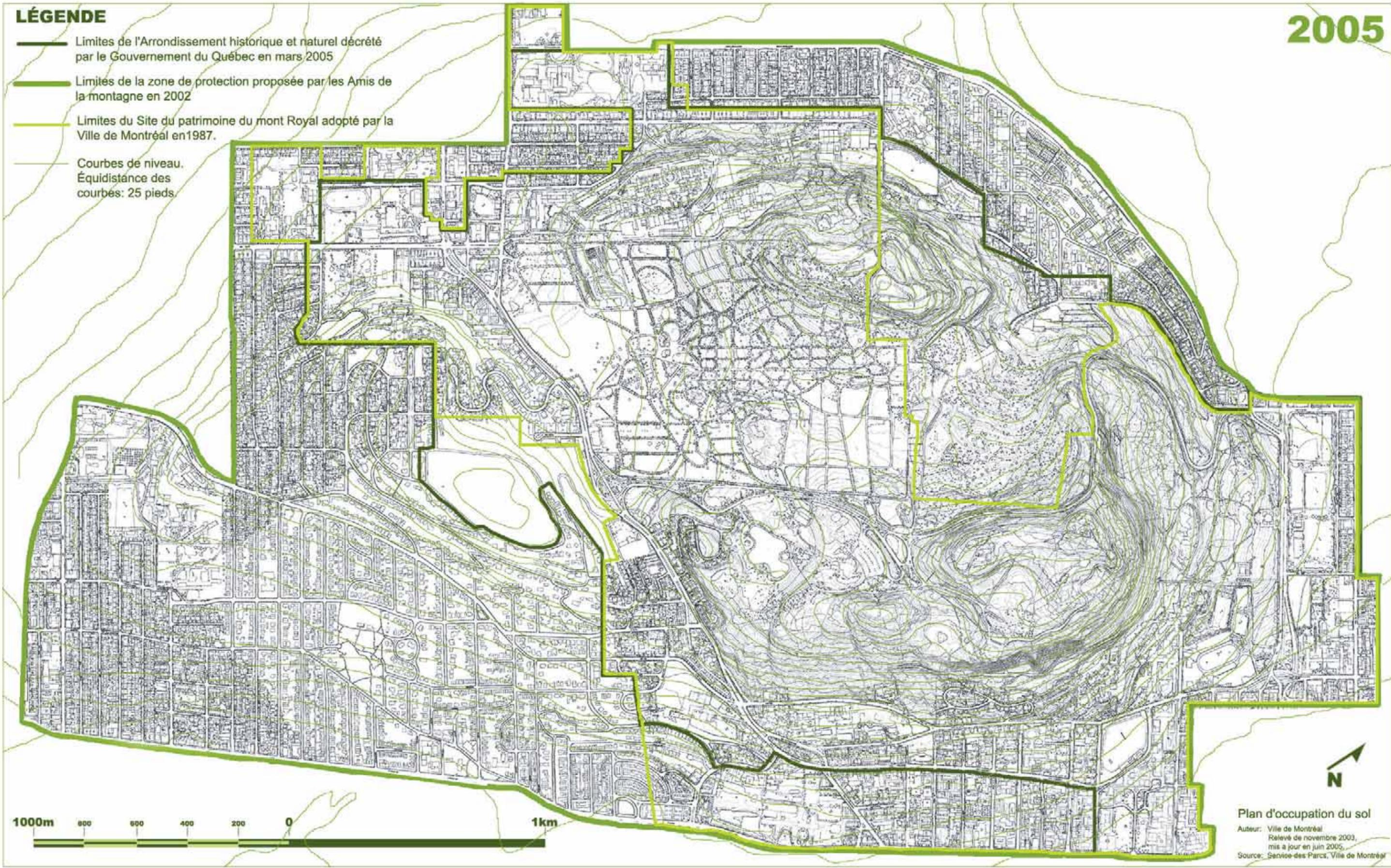
Panorama depuis le belvédère du grand Chalet
2003
Direction du Patrimoine, Montréal, MCCQ



LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal en 1987.
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

2005



Plan d'occupation du sol

Auteur: Ville de Montréal
Relevé de novembre 2003,
mis à jour en juin 2005.
Source: Service des Parcs, Ville de Montréal

2. Étude paysagère de l'avenue des Pins

La position de l'axe des Pins à flanc de montagne lui confère un caractère particulier. En la parcourant, à pied ou en véhicule, on a le sentiment, à certains endroits, de surplomber la ville et, à d'autres, d'être dominé par la montagne. De prime abord, cela semble suffisant pour caractériser l'axe des Pins comme le lieu privilégié de l'expérience de la relation entre la ville et la montagne. Mais dans les faits, quels sont les éléments qui rendent compte du lien entre la ville et la montagne au moment de le parcourir ? On peut supposer que l'effet ressenti de la pente par le promeneur soit ce qui permet de faire l'expérience du lien direct entre la ville et la montagne et que cet effet met en cause la composition de part et d'autre de l'axe.

Cette question et hypothèse a motivé l'étude paysagère présentée dans ce chapitre. On cherchera donc à trouver ce qui produit l'effet de pente lors de l'expérience du parcours. Étant donné que la rue est un lieu privilégié de l'expérience du paysage urbain, c'est en parcourant l'axe des Pins d'est en ouest et d'ouest en est qu'a été réalisée cette étude paysagère. Cette expérience du parcours a permis de relever les faits visuels paysagers singuliers exposés dans le chapitre qui suit.

NOTA BENE:
Sauf mention spécifique contraire, toutes les photos de la présente section sont de Nicole Valois, 2006.

Photo aérienne du secteur étudié
2005
Orthophotos, Ville de Montréal



- Bref historique

L'examen des cartes anciennes se montre utile pour saisir les moments forts de l'évolution¹¹. Elles montrent en effet que l'emplacement de l'actuelle avenue des Pins correspond, à la fin du 19^e siècle, à la limite nord des terrains de la terrasse Sherbrooke, haut lieu de la bourgeoisie anglophone de Montréal. Également, quelques chemins privés se trouvaient sur la limite du tracé de l'avenue, servant d'accès aux propriétés à partir des axes nord-sud. On note de plus que le côté nord était occupé par quelques villas à l'ouest¹², par la propriété de la famille Allan appelée Ravenscrag (donnée à l'Hôpital Royal Victoria en 1940) et par le Bellevue à l'est. On remarque que s'est maintenue au fil des ans une nette distinction entre le côté nord et le côté sud de ce qui deviendra l'axe de l'avenue des Pins.

Dans le cadre des acquisitions par la ville en 1869 et en vue de créer le parc du Mont-Royal, la Ville prend possession des terrains privés situés au nord de l'axe des Pins, rendant public une partie de ce territoire. Ce n'est toutefois qu'au début des années 1890 que l'avenue des Pins a été achevée. À la même période, la construction de l'Hôpital Royal Victoria est réalisée (1893) ainsi que celle

du centre sportif de l'Université McGill (en projet dès 1913). C'est donc fin 19^e et début 20^e que le développement des abords de l'avenue des Pins s'est réalisé. Par la suite, une légère vague de densification a donné lieu à des constructions faisant front sur des Pins jusque dans les années 50, plus particulièrement dans la partie est. Depuis, le développement s'est relativement stabilisé.

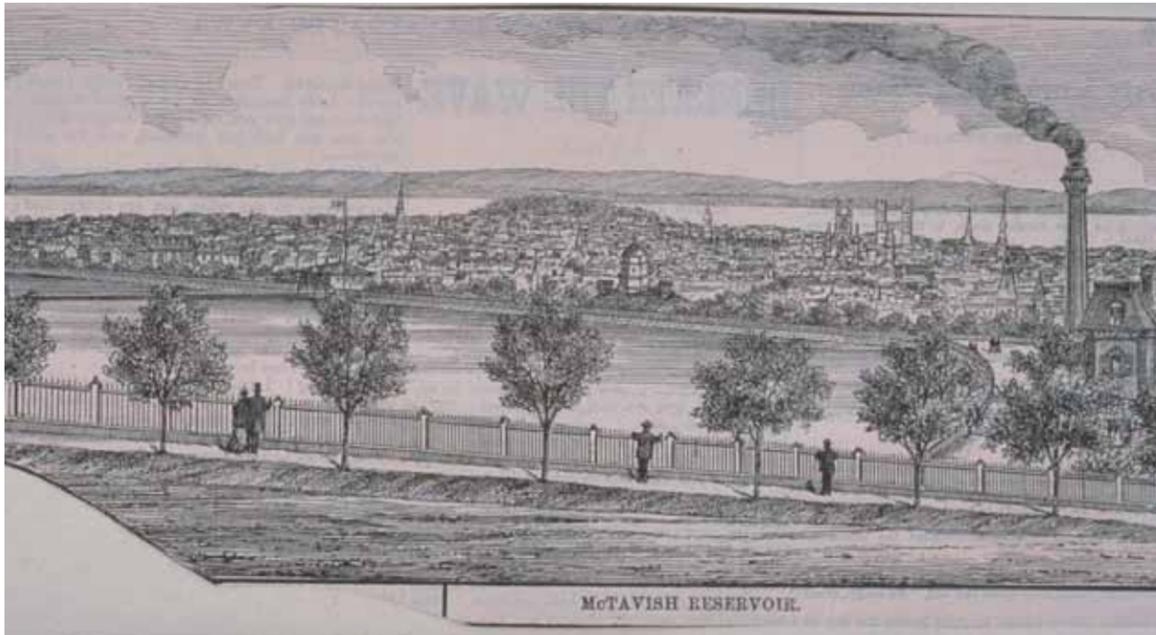
¹¹ Voir les cartes en annexe.

¹² Les quatre villas localisées sur l'actuel emplacement de l'Hôpital Général (voir cadre de 1907 au chapitre 3.2), portaient respectivement le nom de Temple Grove, Amélia Lodge, Casa del Monte, Maison Mc Connell. Si on se fie aux nombreuses illustrations réalisées à la fin du 19^e siècle, le point de vue sur la ville à partir ces emplacements était spectaculaire. Pour plus de détails sur l'évolution du site de l'Hôpital général de Montréal où se trouvaient ces villas, voir l'étude de Beupré et Michaud architectes, Étude sectorielle en patrimoine : redéploiement du CUSM, mars 2006.

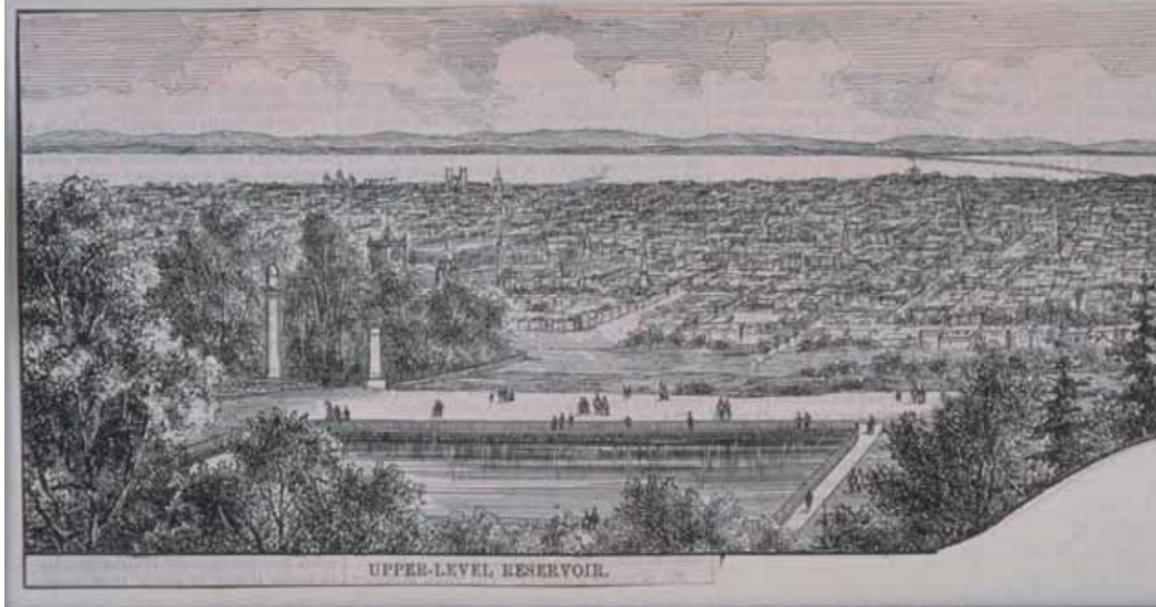


L'icongraphie de l'avenue des Pins révèle l'apport riche et complexe de cette voie dans la relation paysagère entre la ville et la montagne. C'est l'exploration des représentations anciennes en lien avec l'avenue des Pins qui a engendrée l'étude paysagère présentée à l'intérieur de cette section.

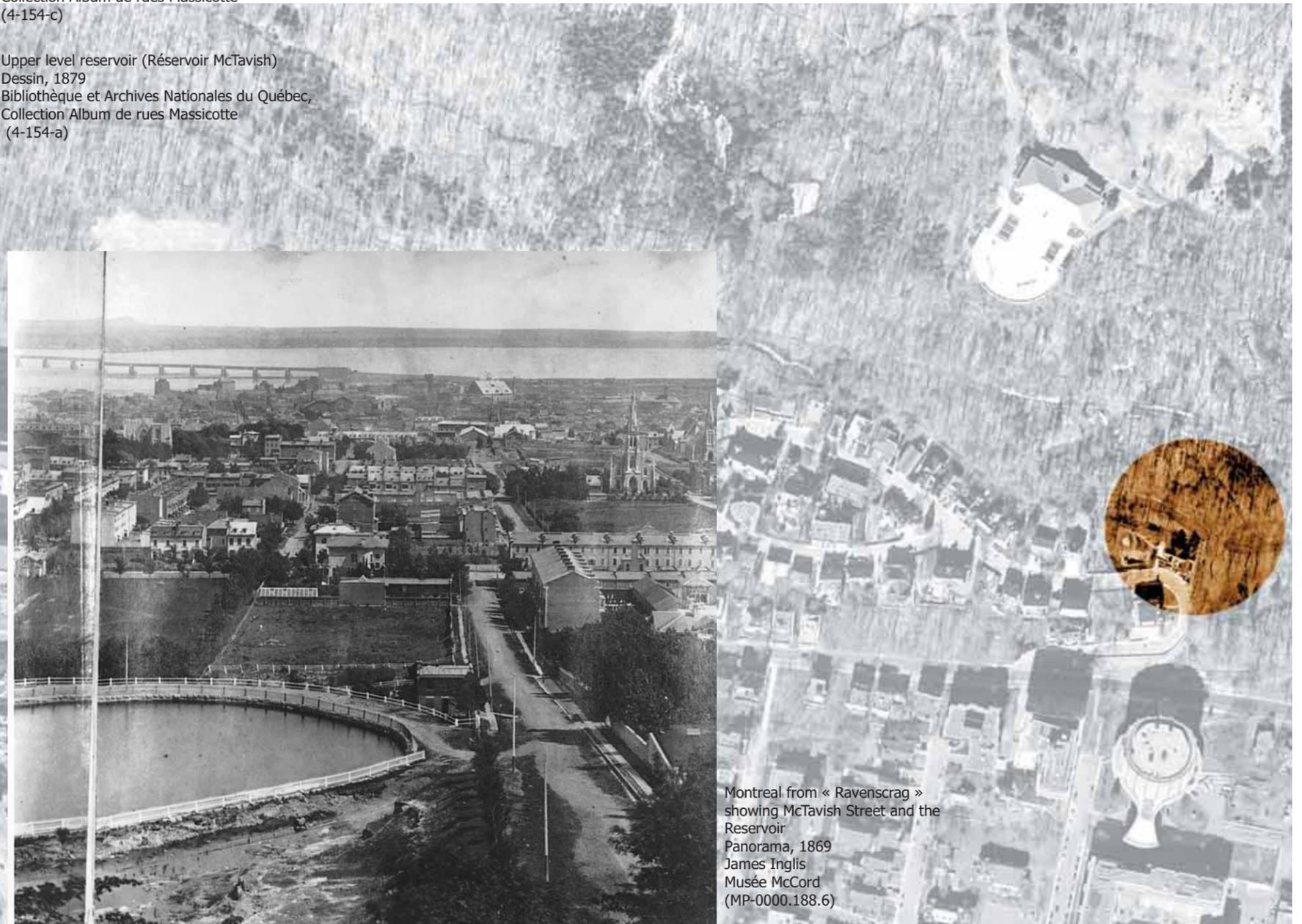
On constate tout d'abord son rôle de belvédère sur la ville. Par exemple, les photos et gravures du réservoir McTavish mettent en lumière l'attrait qu'y revêt une promenade, avec la ville en contrebas.



McTavish Reservoir (Réservoir McTavish)
Dessin, 1879
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec,
Collection Album de rues Massicotte
(4-154-c)



Upper level reservoir (Réservoir McTavish)
Dessin, 1879
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec,
Collection Album de rues Massicotte
(4-154-a)



Montreal from « Ravenscrag »
showing McTavish Street and the
Reservoir
Panorama, 1869
James Inglis
Musée McCord
(MP-0000.188.6)

Également, la position géographique de l'avenue des Pins révèle la pente accentuée du flanc sud du mont Royal. Cette position privilégiée fait de cet axe une interface entre la ville et la montagne. Rôle qui s'accroît avec les types d'implantations différenciés que cet axe génère entre le côté nord et le côté sud de l'avenue.

Pine Avenue
Near Peel, looking west, showing the residence of Mr H.V.Meredith and the noble maple trees and foliage of the charming thoroughfare under the mountain.

Photo, 1909
Bibliothèque et Archives Nationales
du Québec, Collection Album de rues
Massicotte
(4-162-d)



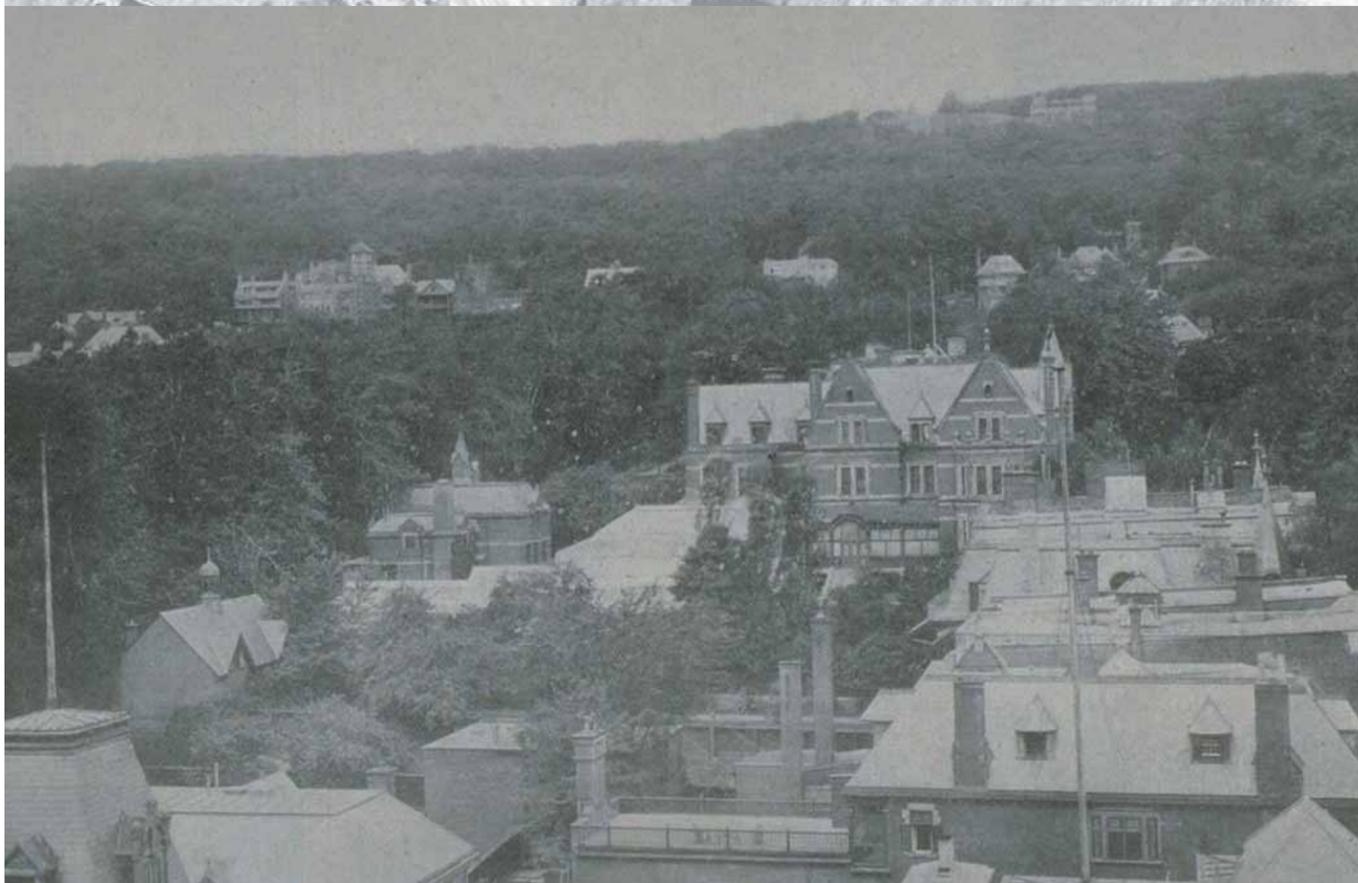
Royal Victoria hospital, Pine Avenue,
Montreal QC, 1895
Musée McCord
(VIEW-2671)





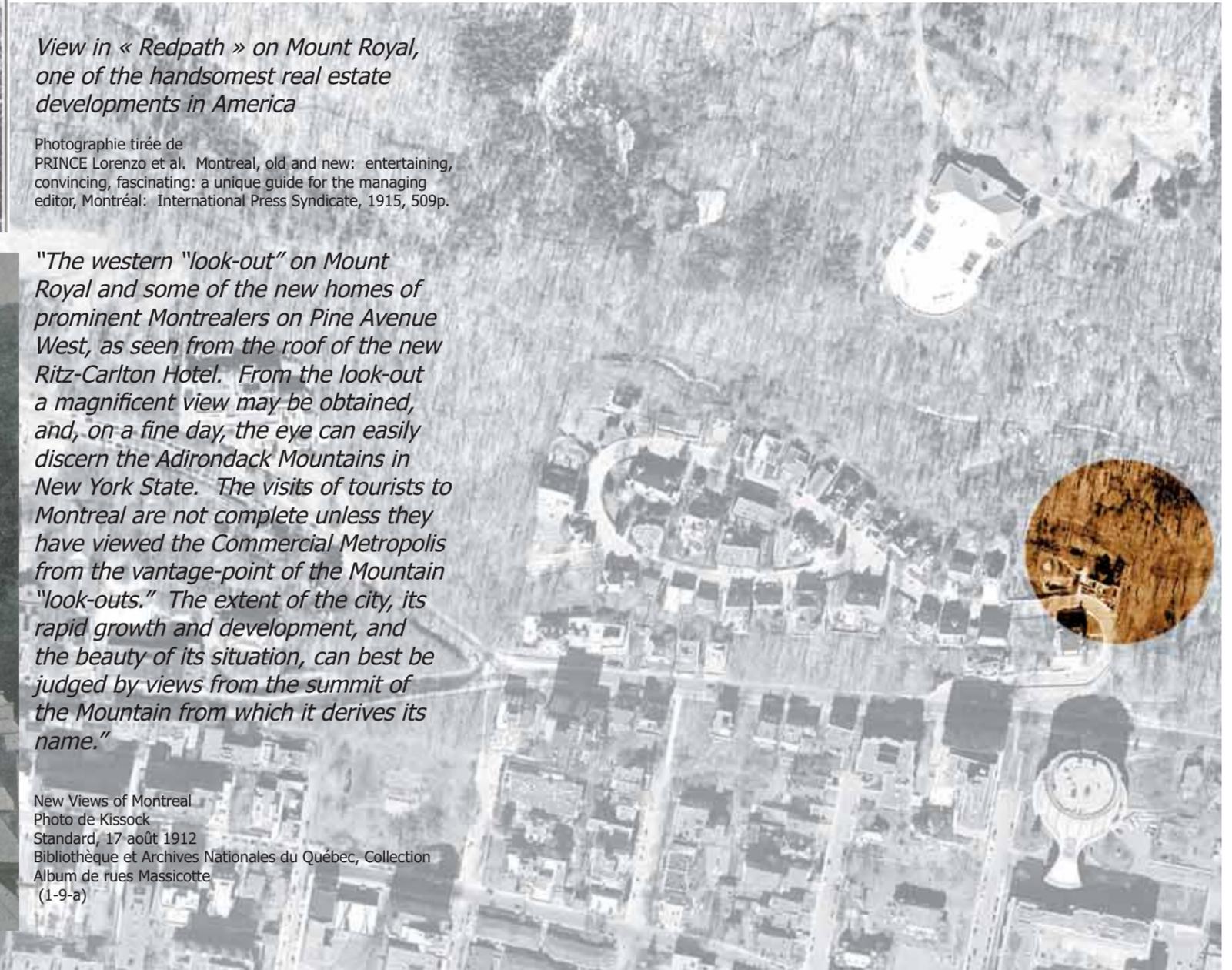
View in « Redpath » on Mount Royal, one of the handsomest real estate developments in America

Photographie tirée de PRINCE Lorenzo et al. Montreal, old and new: entertaining, convincing, fascinating: a unique guide for the managing editor, Montréal: International Press Syndicate, 1915, 509p.



"The western "look-out" on Mount Royal and some of the new homes of prominent Montrealers on Pine Avenue West, as seen from the roof of the new Ritz-Carlton Hotel. From the look-out a magnificent view may be obtained, and, on a fine day, the eye can easily discern the Adirondack Mountains in New York State. The visits of tourists to Montreal are not complete unless they have viewed the Commercial Metropolis from the vantage-point of the Mountain "look-outs." The extent of the city, its rapid growth and development, and the beauty of its situation, can best be judged by views from the summit of the Mountain from which it derives its name."

New Views of Montreal
Photo de Kissonck
Standard, 17 août 1912
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, Collection
Album de rues Massicotte
(1-9-a)



Finally, the situation of Pine Avenue, on the mountain slope, stimulates the scenic presentation of institutions and villas that occupy the lots on the north side. This concern for representation also emphasizes the symbolic value (scenic, cultural and social) of Mount Royal in the city.

Royal Victoria Hospital, Pine Avenue,
Montreal QC, 1917-1918
Musée McCord
(VIEW-6210)

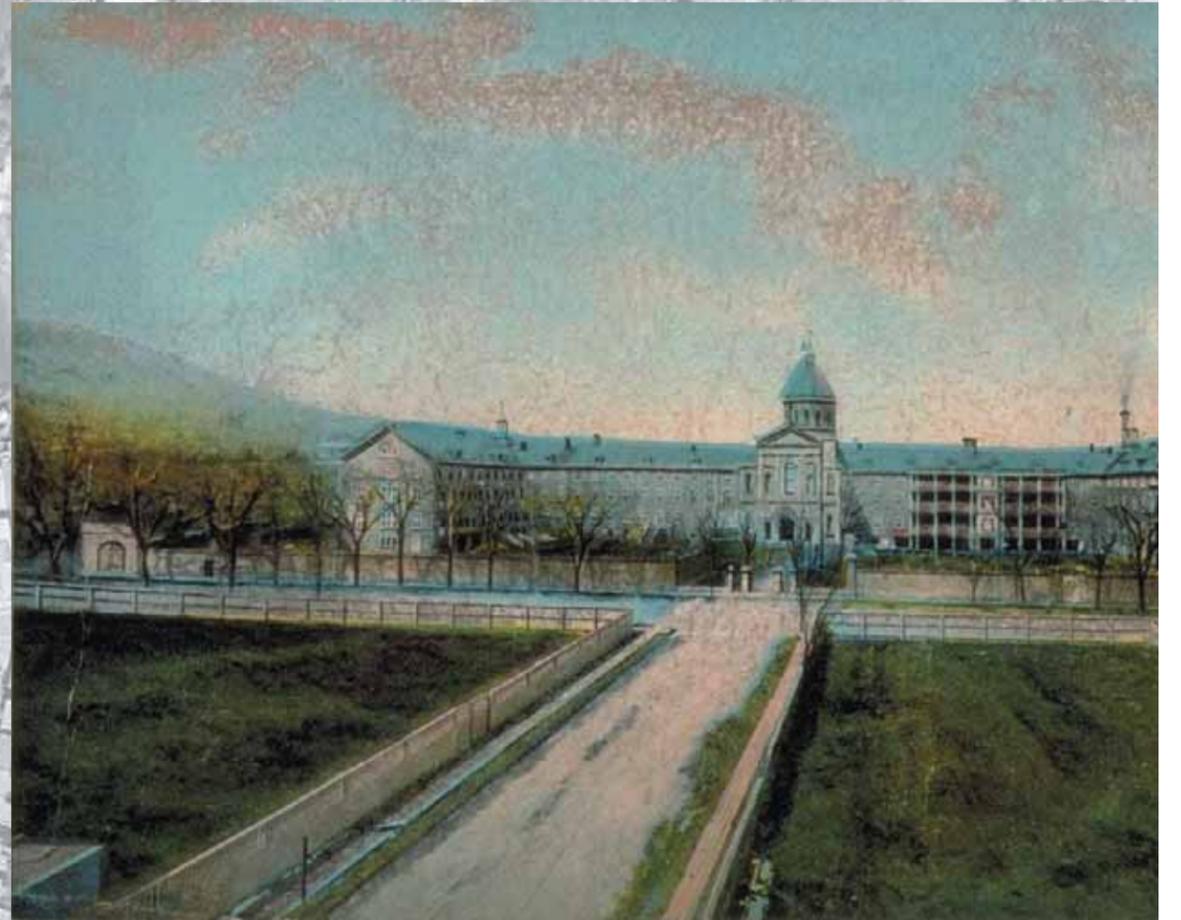


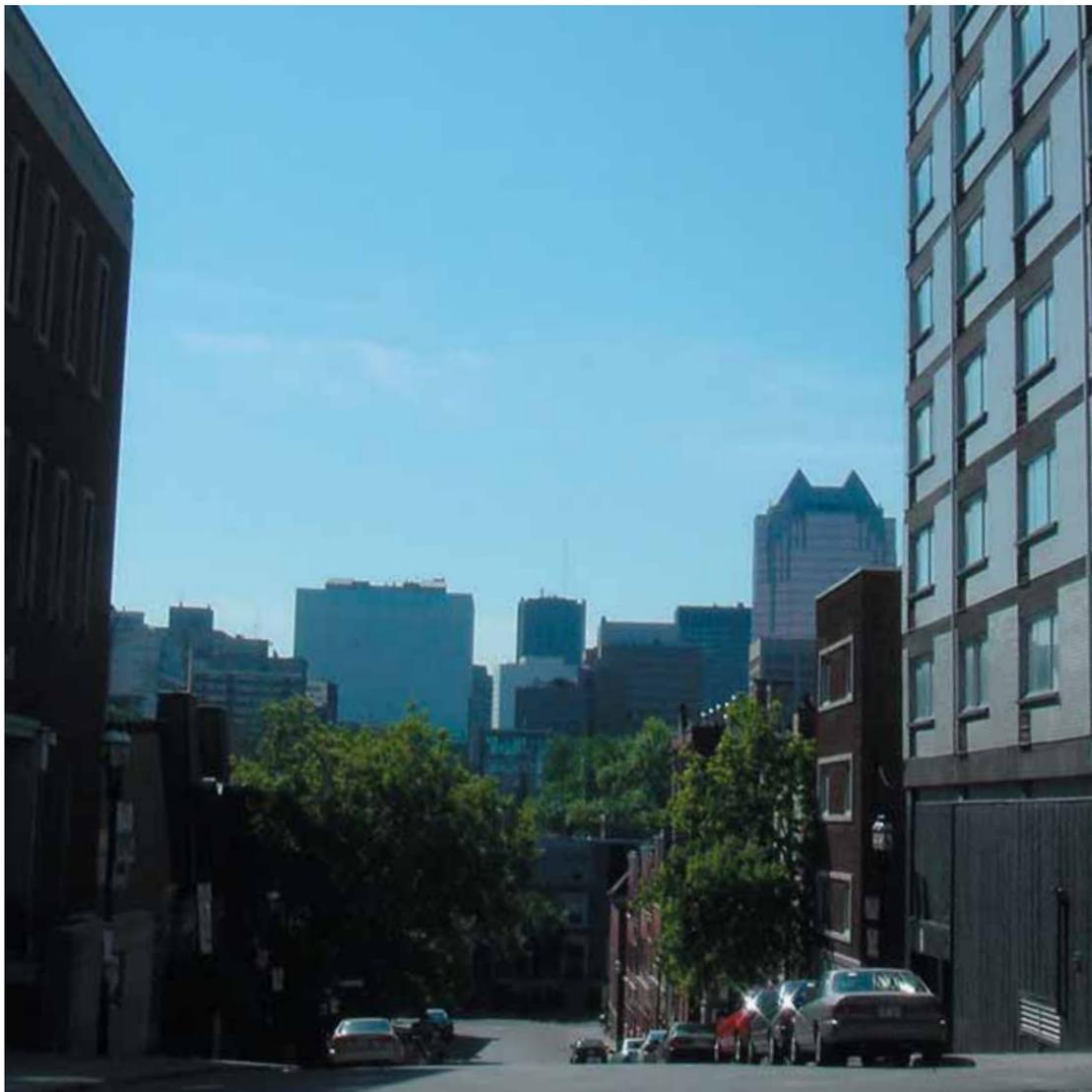
The magnificent home of Sir Montagu Allan, on the East side of famous Redpath, the beautifully picturesque section to be divided into handsome building sites, surrounded by noble Mount Royal Park. (Ravenscrag)

Standard, 26 novembre 1910
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, Collection Album de
rues Massicotte
(4-153-a)



L'Hôtel Dieu
Photo, sans date
Bibliothèque et Archives Nationales
du Québec, Collection Album de
rues Massicotte
(4-150-a)





- Brève analyse de l'expérience visuelle

La perception du dénivelé de la montagne est en continu de l'avenue du Parc jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges. Le long du parcours, le regard est constamment porté vers le haut et vers le bas dans un aller-retour continu. On remarque à cet effet que la distinction entre la portion nord et sud de l'axe observé sur les cartes anciennes est encore dominante : la portion nord se situe sur un terrain ascendant et la portion sud sur un terrain descendant.

Sur la partie nord, les abords sont de nature variée : on trouve peu de résidences en bordure à l'exception du secteur Redpath. Autrement, l'Université McGill, l'Hôpital Royal Victoria, l'Hôpital Shrinner l'Académie Michel Provost et quelques ambassades occupent une partie du territoire. Toutefois, les deux tiers du parcours sont boisés : il appartient soit au parc du Mont-Royal soit aux institutions. La pente étant abrupte sur une bonne partie du parcours, des murs de soutènement s'élèvent à certains endroits, notamment devant l'hôpital Royal Victoria, le Allan Memorial, l'Académie Michel Provost et au pied d'une résidence non loin du parc Percy Walters.

Dans la partie sud, le bâti est de faible volume si on exclut le McIntyre Medical Building et les deux tours résidentielles à proximité. La grande dénivellation donne lieu à des implantations en contrebas de la rue, surtout entre les rues McTavish et MacGregor. Dans ce secteur aucune voie de circulation ne connecte à l'avenue des Pins : seuls les escaliers Sir-William-Osler (Drummond), du Musée et Redpath permettent un accès piéton au centre-ville.

Cette démarcation entre le côté nord et le côté sud renforce la perception du dénivelé et permet de faire l'expérience de la montagne autant que celle de la ville. Le fait de longer la montagne et de surplomber la ville renforce la mise en scène du lien entre la ville et la montagne (voir coupes pages suivantes)

Par ailleurs, les vues sur la ville sont multiples (voir ci-contre). Il y a d'abord des percées visuelles à partir de l'axe des rues Aylmer, University, McTavish et Peel et des ouvertures visuelles aux intersections des avenues Cedar et des Pins et des avenues du Docteur Penfield et des Pins. Entre certains bâtiments, notamment entre le pavillon des Sciences de la médecine et l'escalier du Musée, on peut percevoir les tours du centre-ville. Dans l'axe de l'avenue des Pins en direction est, la percée visuelle sur certains bâtiments, notamment la tour Air Transat et les résidences de McGill (anciennement La Cité) à l'est de l'avenue des Pins est constante.

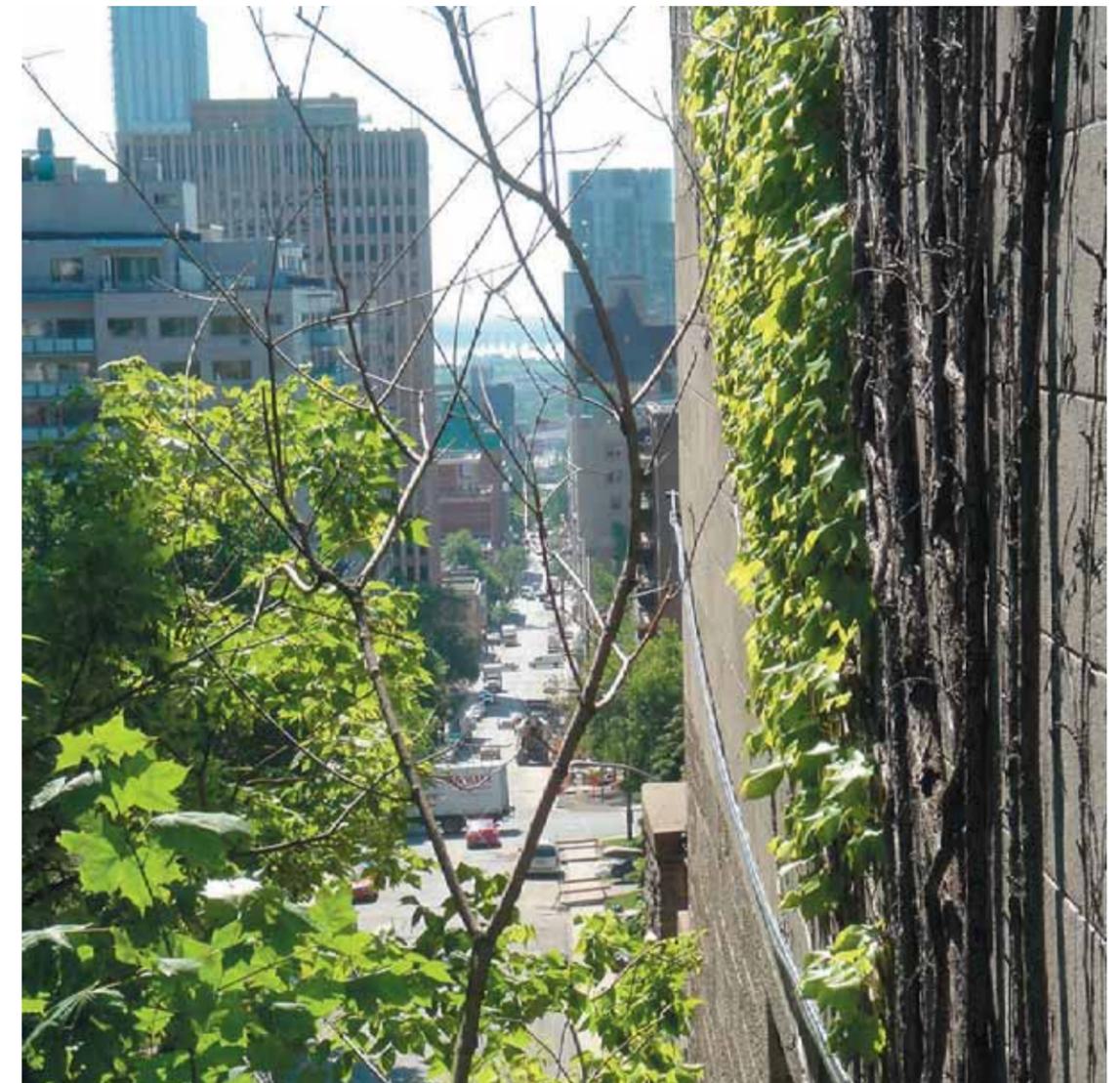
La composition des abords est le résultat à la fois de la topographie du site, des acquisitions par la ville qui ont permis de conserver le boisé, et des vagues de développements du Golden Square Mile et des institutions. Au total on remarque 3 caractères paysagers distincts :

1. Caractère mixte partagé entre la dominante « parc » au nord et « indéterminée » au sud (mi-routier/mi urbain): entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue MacGregor
2. Caractère parc : entre la rue MacGregor et l'avenue du Docteur Penfield
3. Caractère urbain : entre les avenues du Docteur Penfield et du Parc

Les constituantes de ces caractères proviennent les combinaisons des éléments suivants :

1. Types de vues
2. Topographie
3. Végétation
4. Implantation et caractère du bâti (volume, style architectural et fonction)
5. Présence d'éléments architecturaux (murs, murets, clôtures, escaliers)

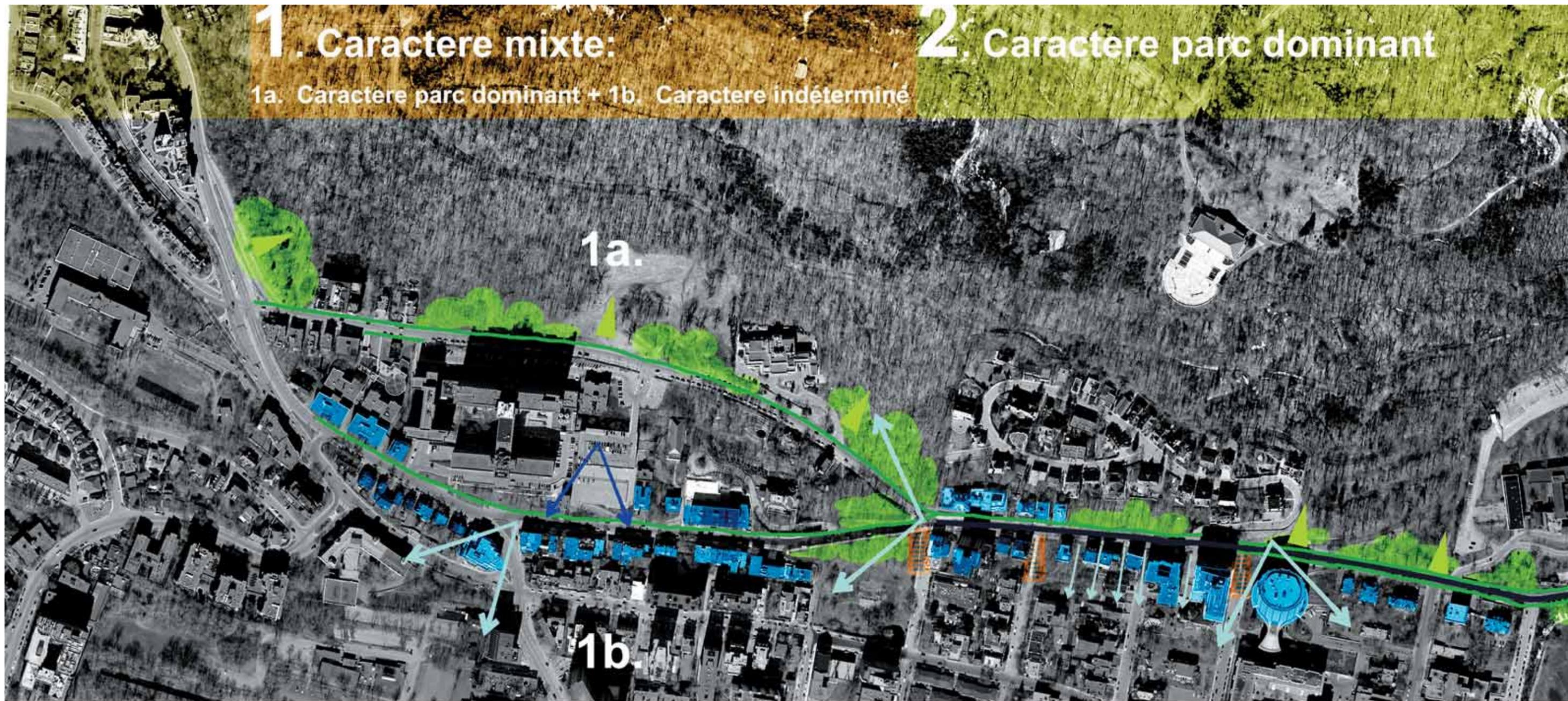
En conclusion, on remarque que la topographie domine l'expérience visuelle du parcours et participe avec l'architecture au caractère particulier du paysage de l'avenue des Pins. Elle aura dicté l'implantation de construction et de cheminements et donné lieu à une diversité d'éléments architecturaux (escaliers, murets, clôture) destinés à apprivoiser la pente et permettre ainsi l'accès à la ville et à la montagne à partir de l'avenue. Ces éléments, ainsi que l'encadrement végétal et bâti de qualité, les accès au parc du Mont-Royal et le patrimoine architectural, combinés à la diversité des vues sur la ville et sur la montagne contribuent à la qualité de l'expérience de la promenade. La valeur paysagère de l'avenue des Pins repose donc sur la combinaison de ces facteurs. Les cartes, coupes et photos des pages suivantes démontrent ces faits.



1. Caractere mixte:

2. Caractere parc dominant

1a. Caractere parc dominant + 1b. Caractere indéterminé



Chemin de la
Cote-des-neiges

Rue MacGregor

Rue Redpath
Escalier Redpath

Rue du Musée
Escalier du Musée

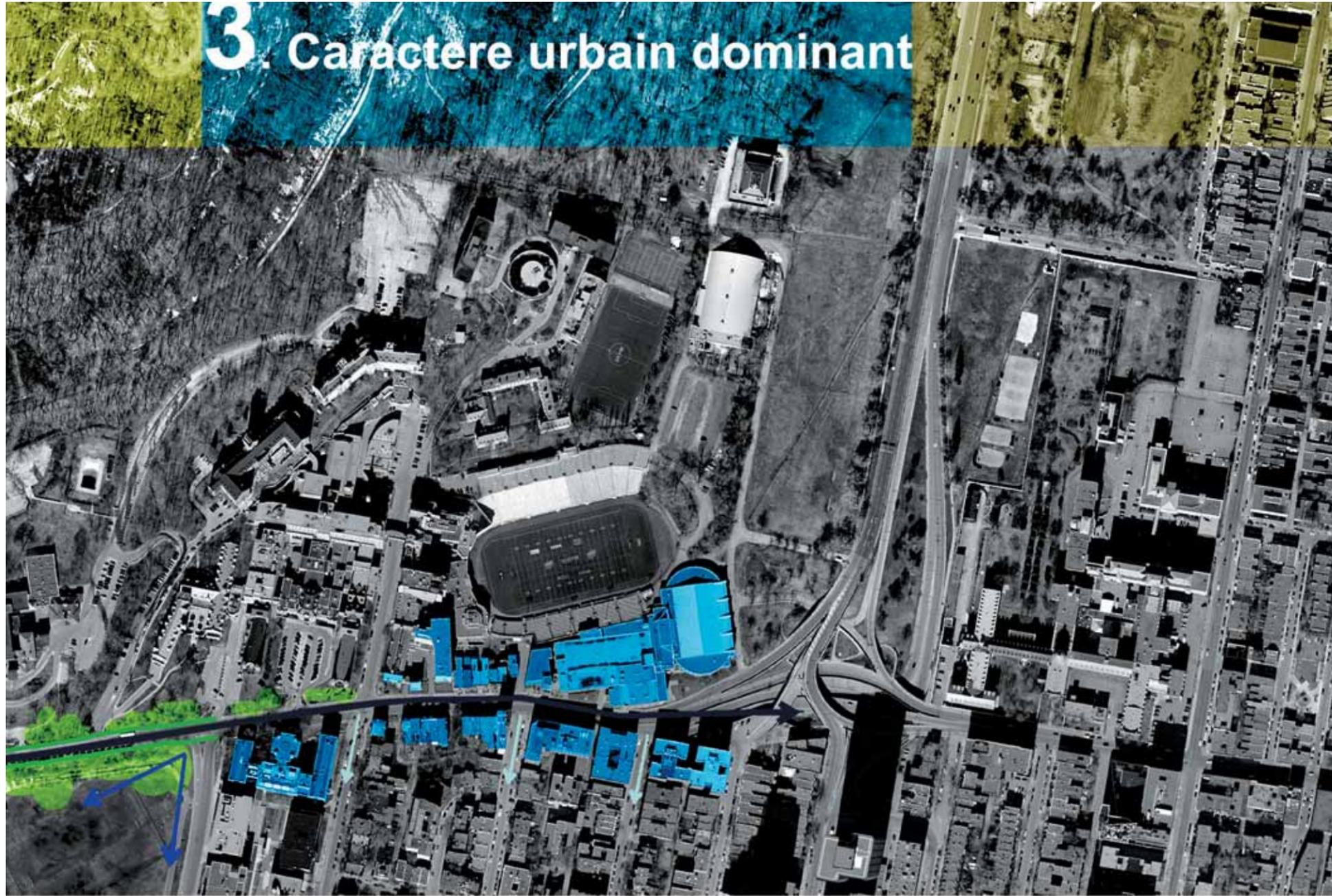
Rue de la Montagne

Rue Drummond
Escalier
Sir-William-Osler
(Escalier Drummond)

Rue Peel

Rue McTavish

3. Caractere urbain dominant



Av. Docteur-Penfield

Rue University

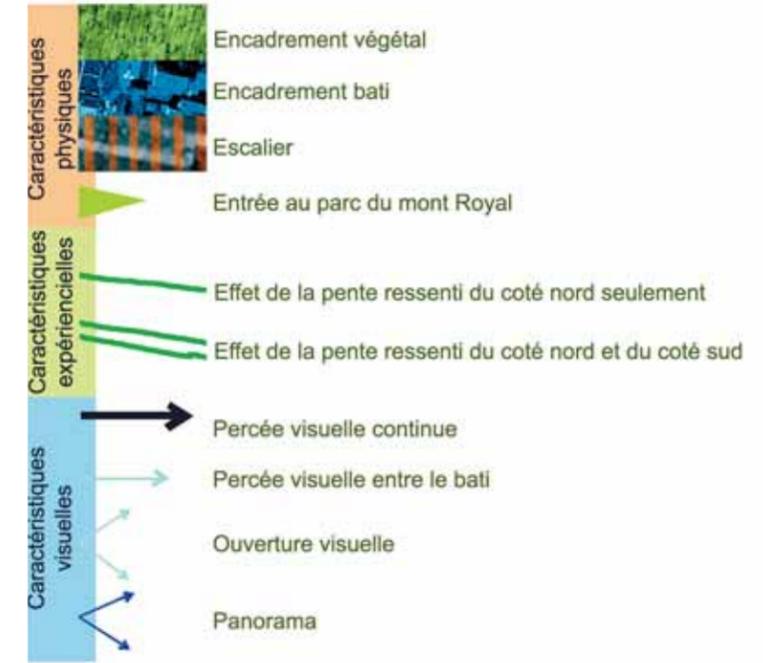
Rue Aylmer

Rue Durocher

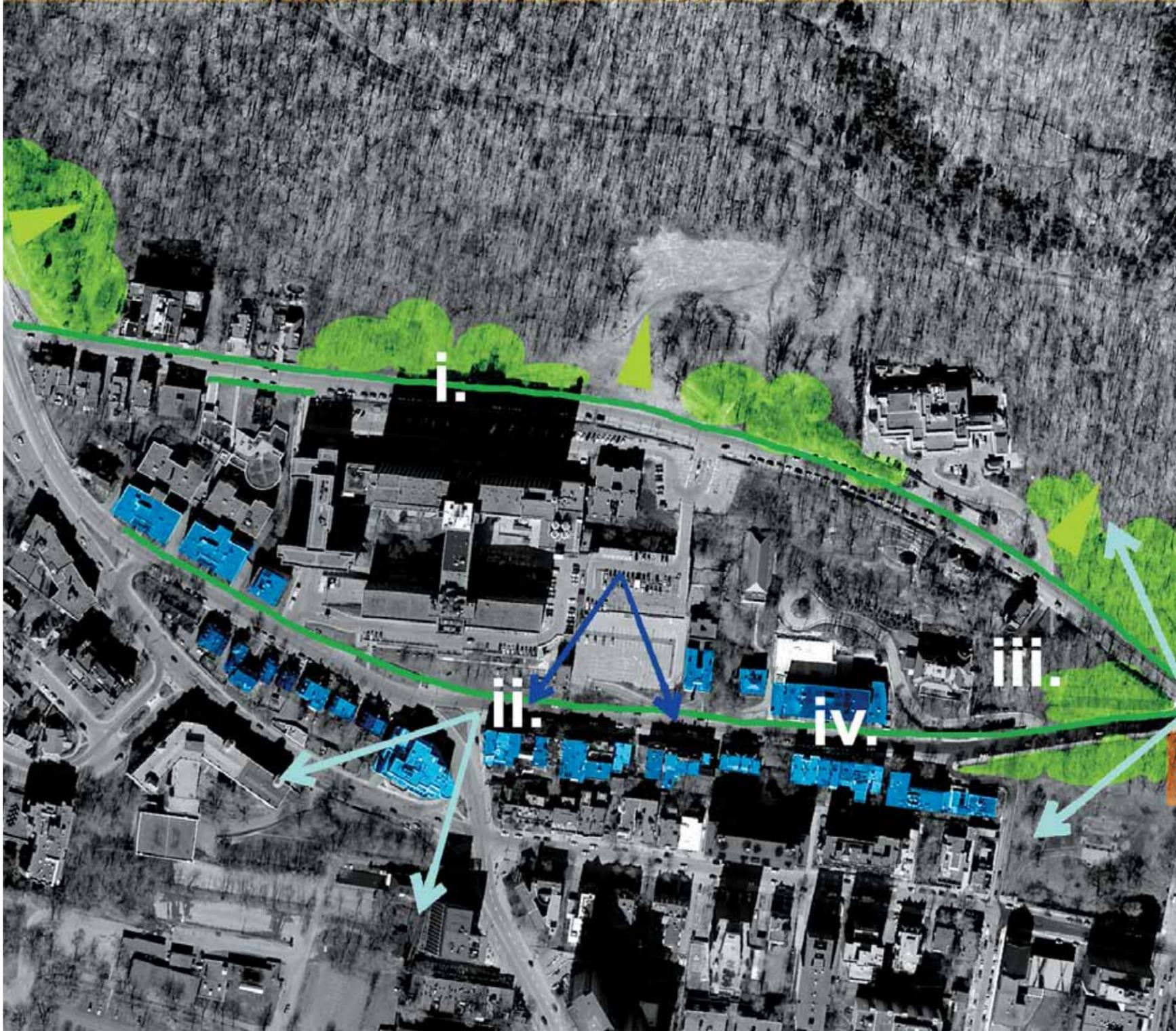
Rue Hutchison

Av. du Parc

LÉGENDE



1. Caractere mixte

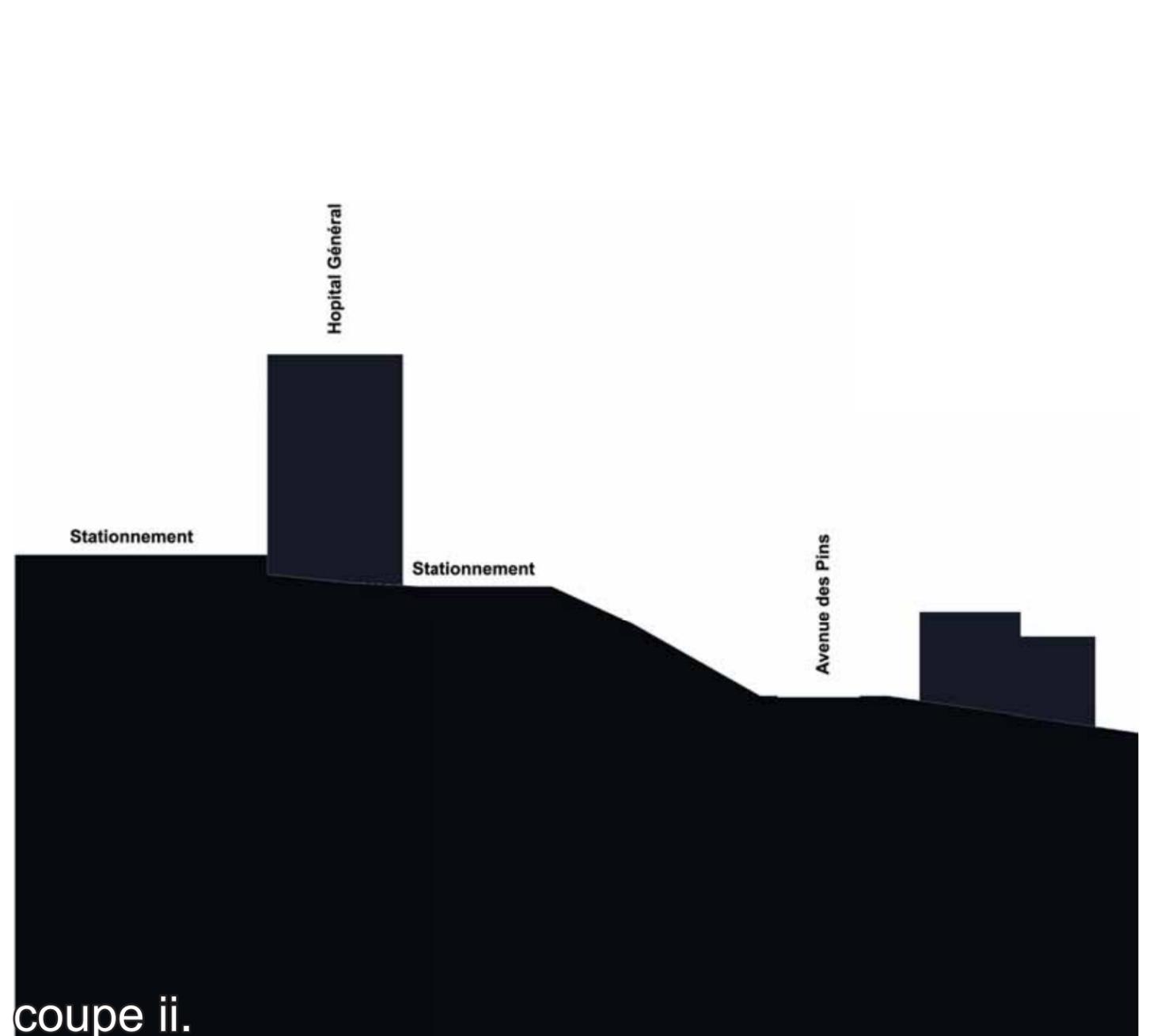


LÉGENDE

Caractéristiques physiques		Encadrement végétal
		Encadrement bâti
		Escalier
Caractéristiques expérientielles		Entrée au parc du mont Royal
		Effet de la pente ressenti du coté nord seulement
		Effet de la pente ressenti du coté nord et du coté sud
Caractéristiques visuelles		Percée visuelle continue
		Percée visuelle entre le bâti
		Ouverture visuelle
		Panorama

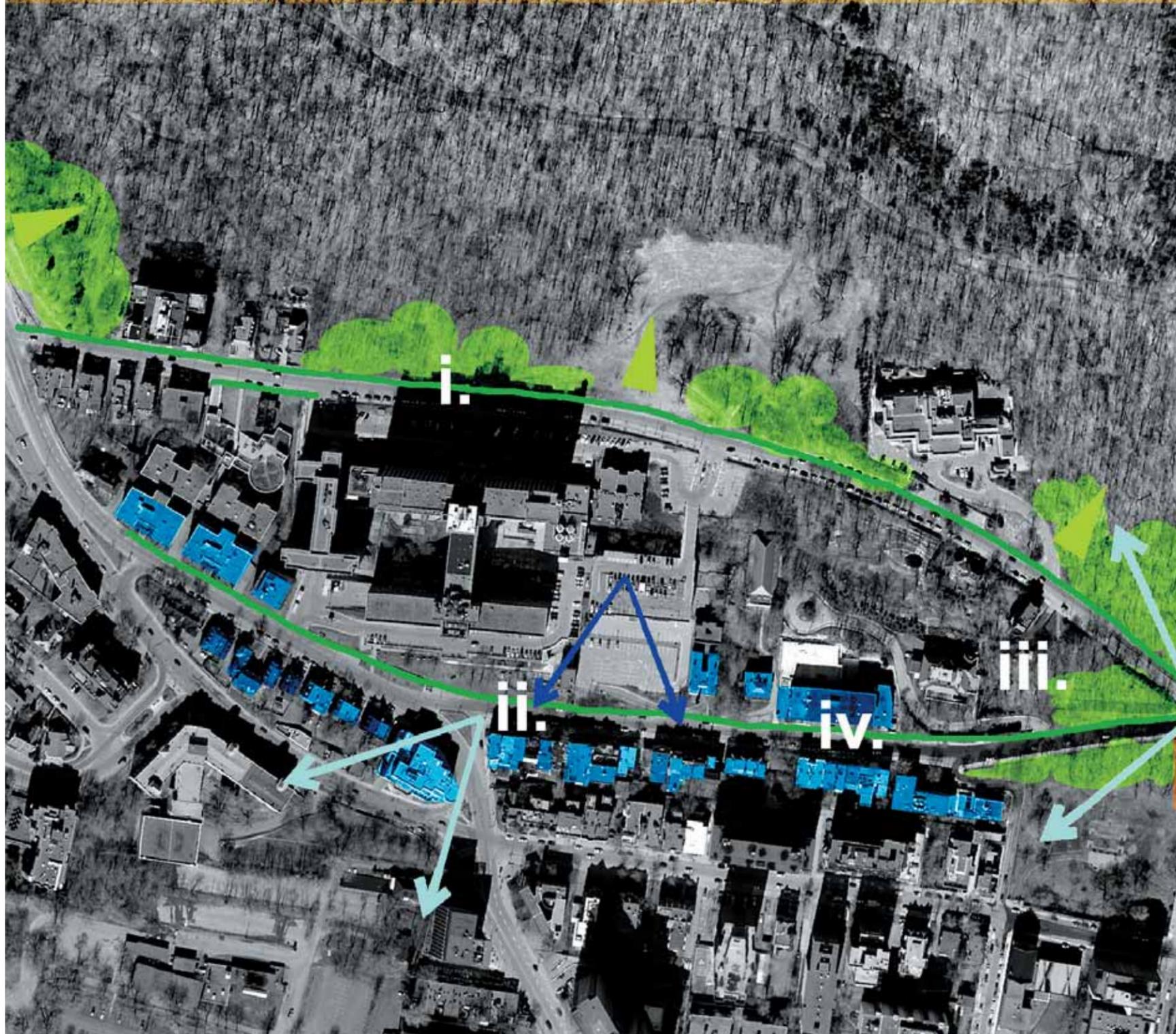


coupe i.



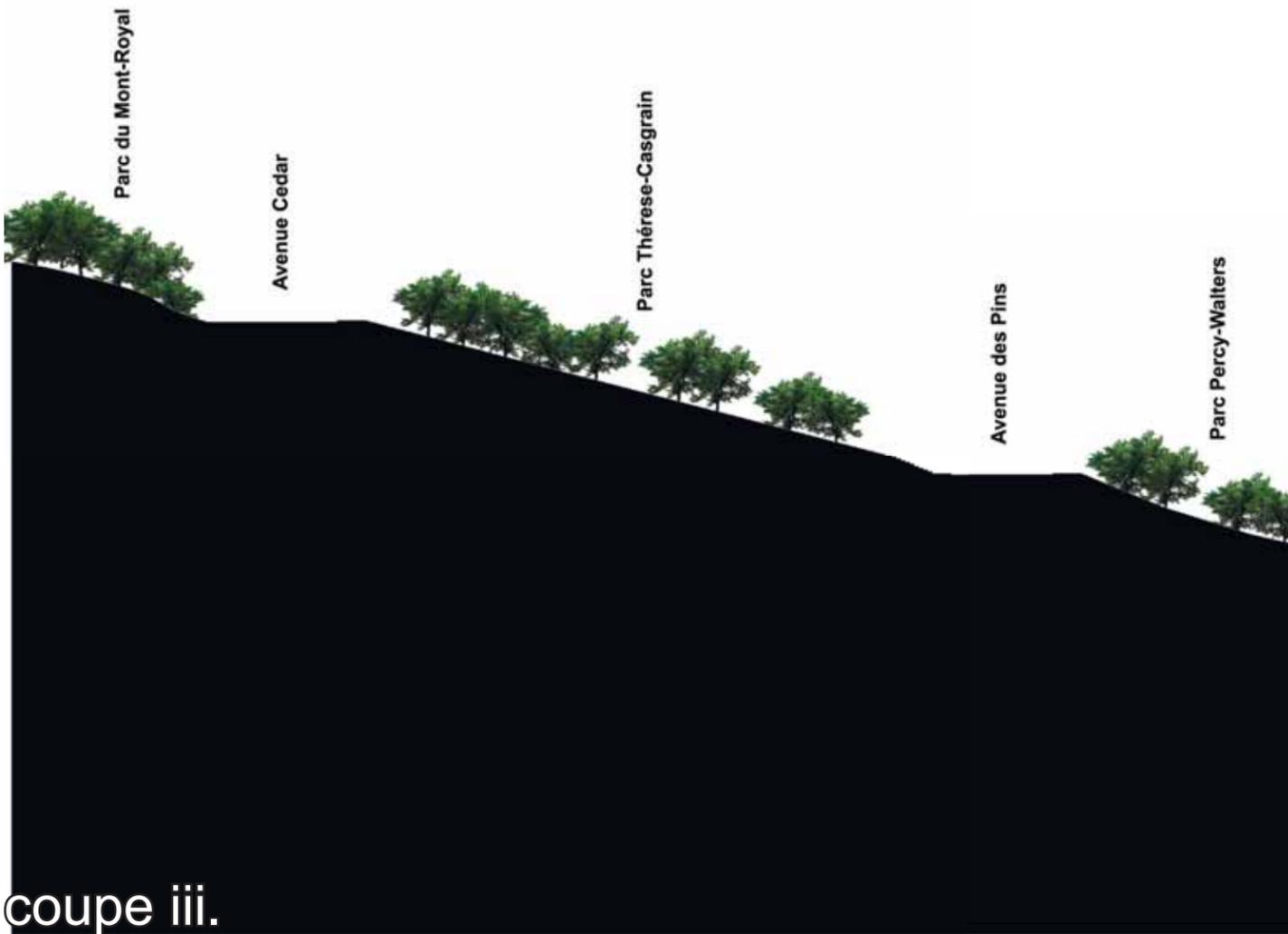
coupe ii.

1. Caractere mixte



LÉGENDE

Caractéristiques physiques		Encadrement végétal
		Encadrement bâti
		Escalier
Caractéristiques expérientielles		Entrée au parc du mont Royal
		Effet de la pente ressenti du coté nord seulement
		Effet de la pente ressenti du coté nord et du coté sud
Caractéristiques visuelles		Percée visuelle continue
		Percée visuelle entre le bâti
		Ouverture visuelle
		Panorama

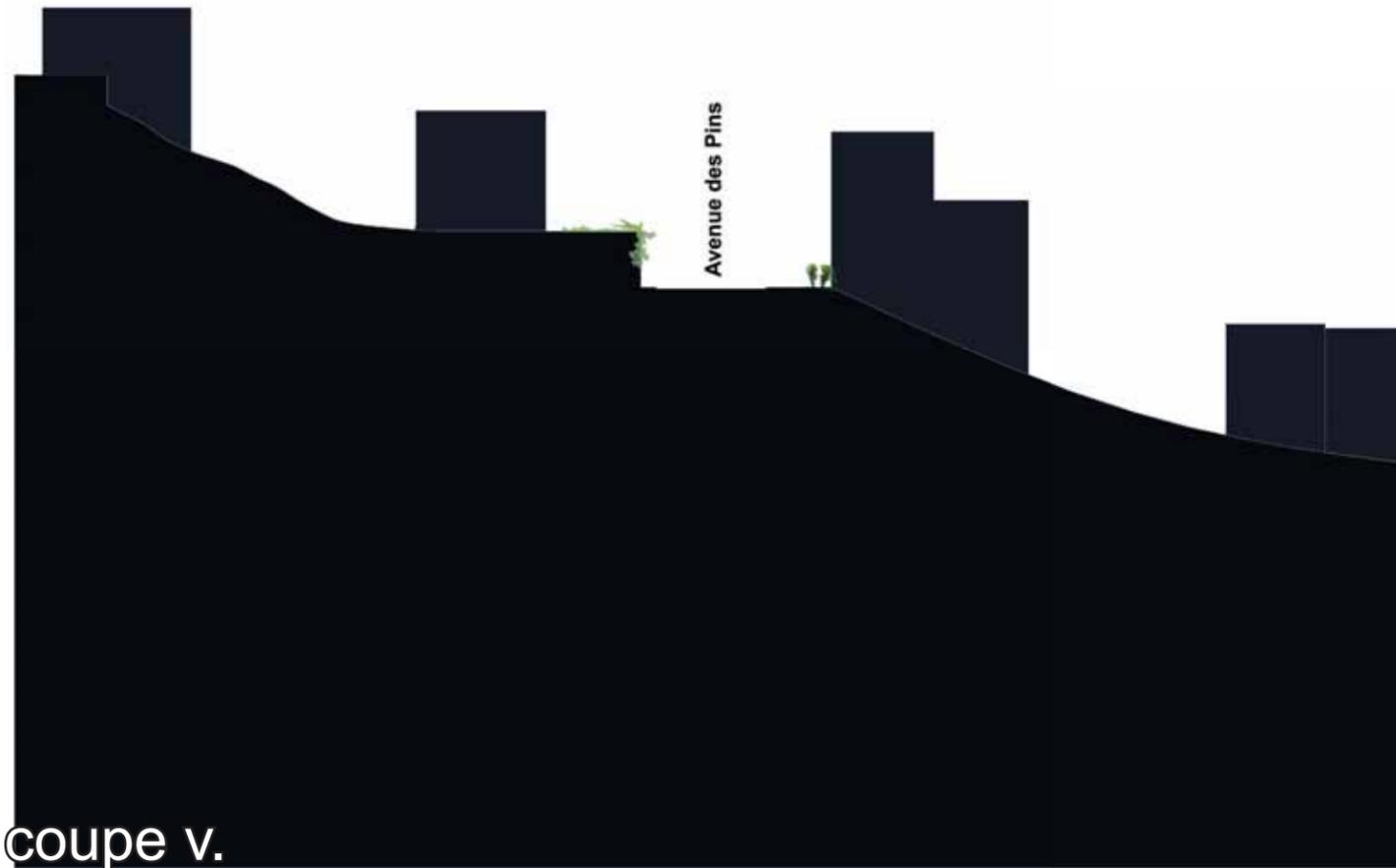


2. Caractere parc dominant

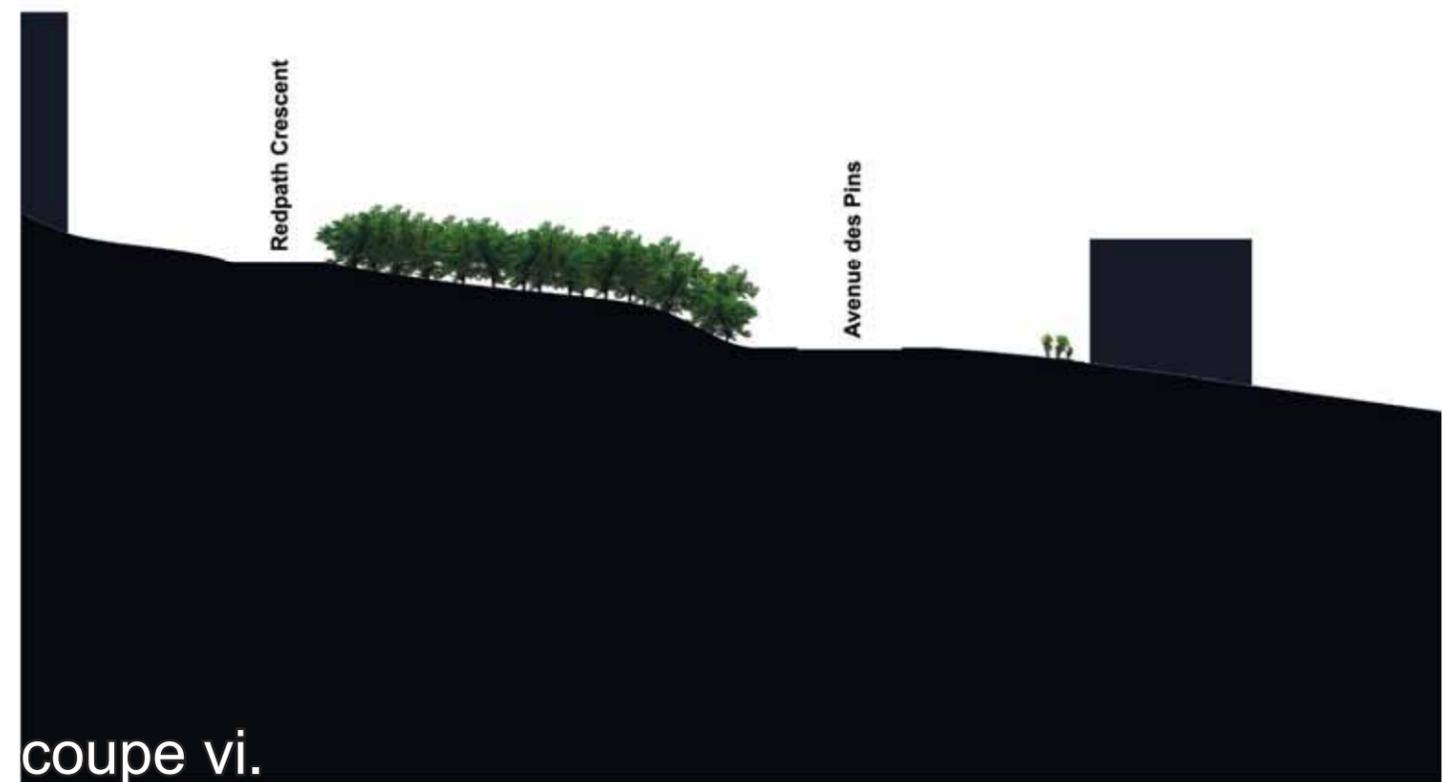


LÉGENDE

Caractéristiques physiques		Encadrement végétal
		Encadrement bâti
		Escalier
Caractéristiques expérientielles		Entrée au parc du mont Royal
		Effet de la pente ressenti du coté nord seulement
		Effet de la pente ressenti du coté nord et du coté sud
Caractéristiques visuelles		Percée visuelle continue
		Percée visuelle entre le bâti
		Ouverture visuelle
		Panorama



coupe v.



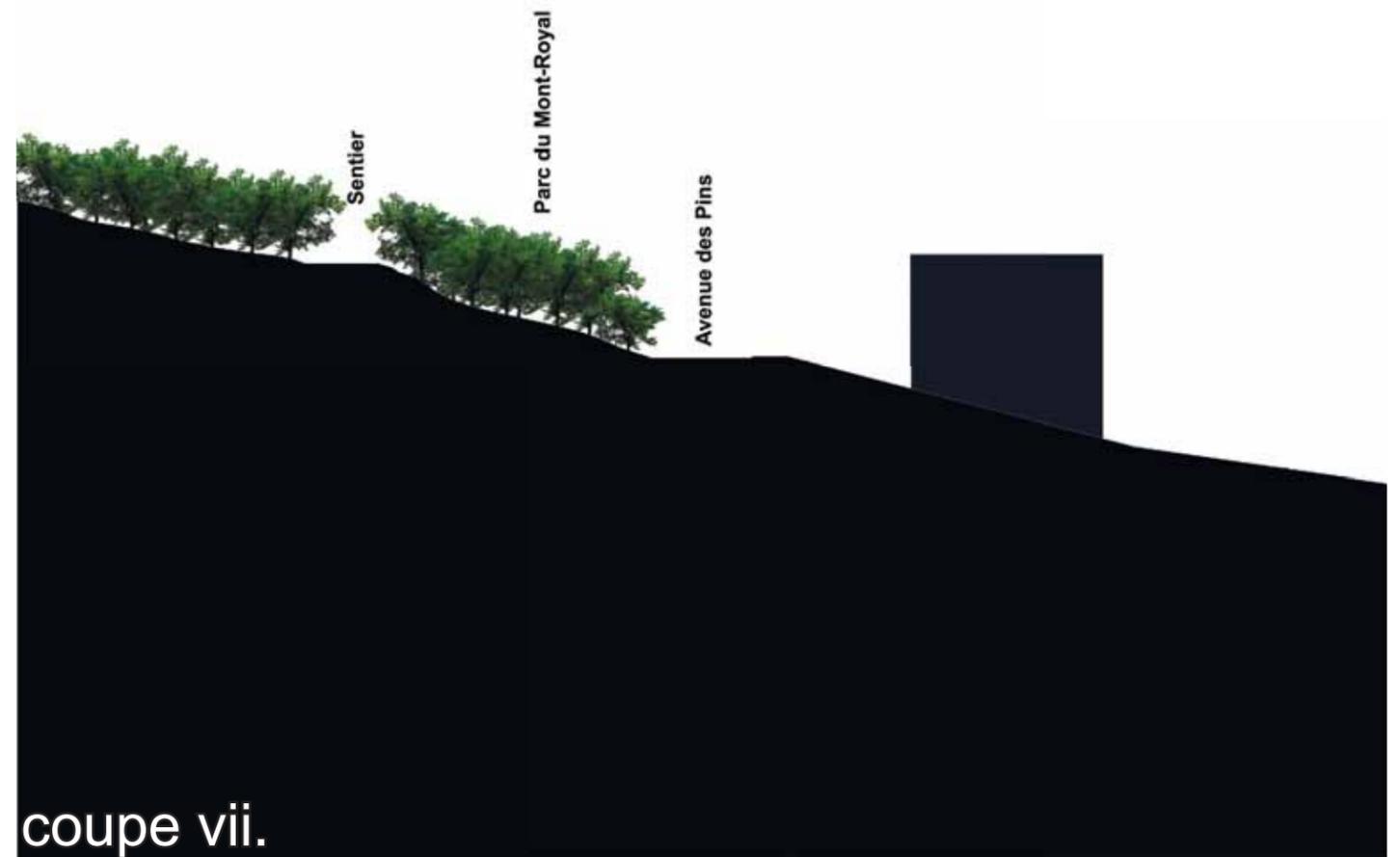
coupe vi.

2. Caractere parc dominant



LÉGENDE

Caractéristiques physiques		Encadrement végétal
		Encadrement bâti
		Escalier
Caractéristiques expérientielles		Entrée au parc du mont Royal
		Effet de la pente ressenti du coté nord seulement
		Effet de la pente ressenti du coté nord et du coté sud
Caractéristiques visuelles		Percée visuelle continue
		Percée visuelle entre le bâti
		Ouverture visuelle
		Panorama



coupe vii.

2. Caractere parc dominant



LÉGENDE

Caractéristiques physiques		Encadrement végétal
		Encadrement bâti
		Escalier
Caractéristiques expérientielles		Entrée au parc du mont Royal
		Effet de la pente ressenti du coté nord seulement
		Effet de la pente ressenti du coté nord et du coté sud
Caractéristiques visuelles		Percée visuelle continue
		Percée visuelle entre le bâti
		Ouverture visuelle
		Panorama

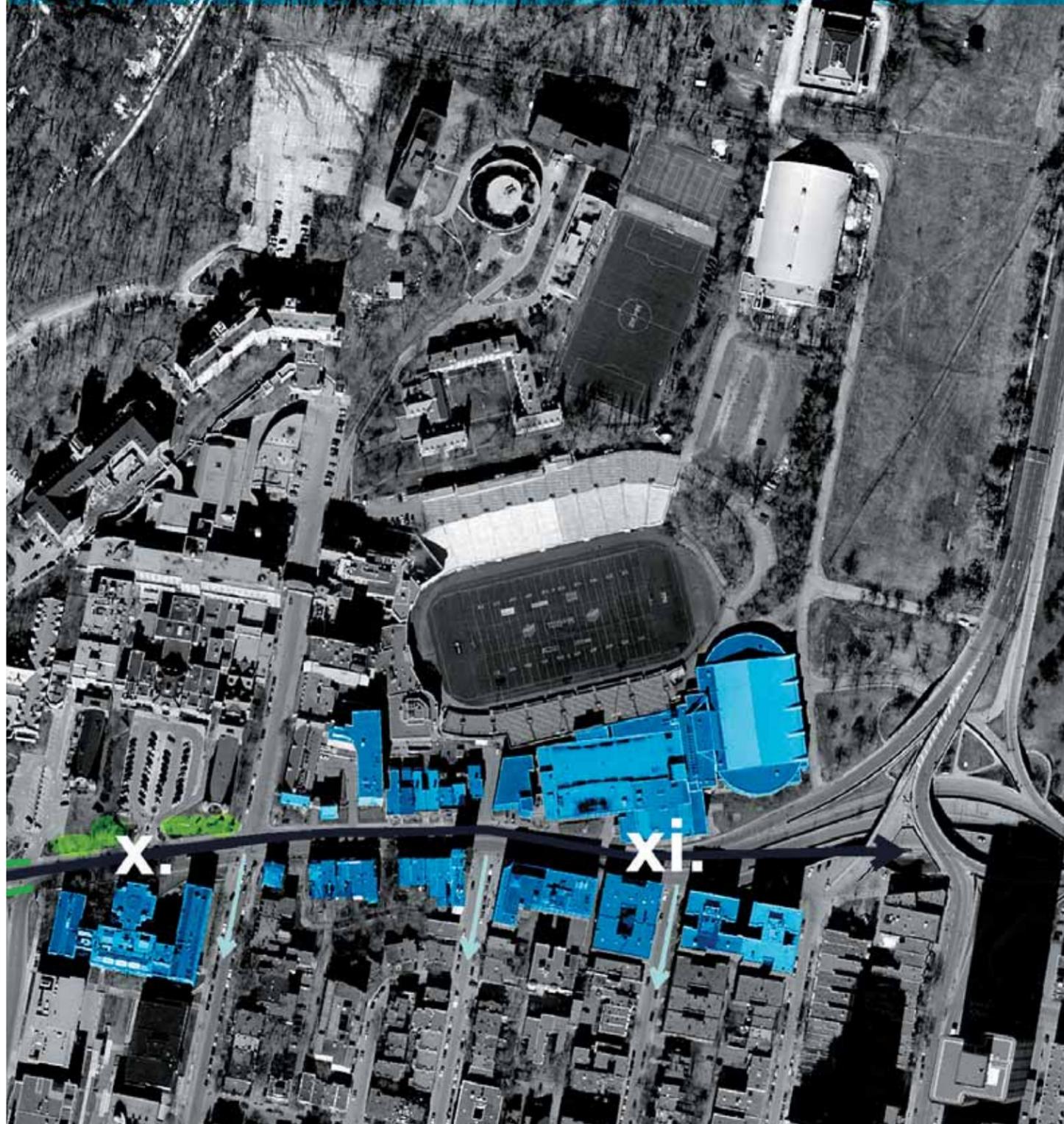


coupe viii.



coupe ix.

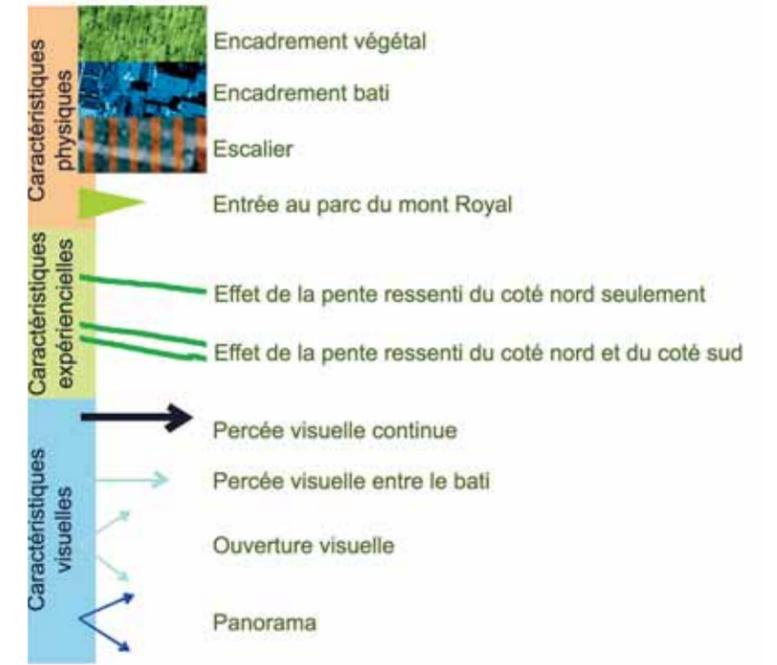
3. Caractere urbain dominant

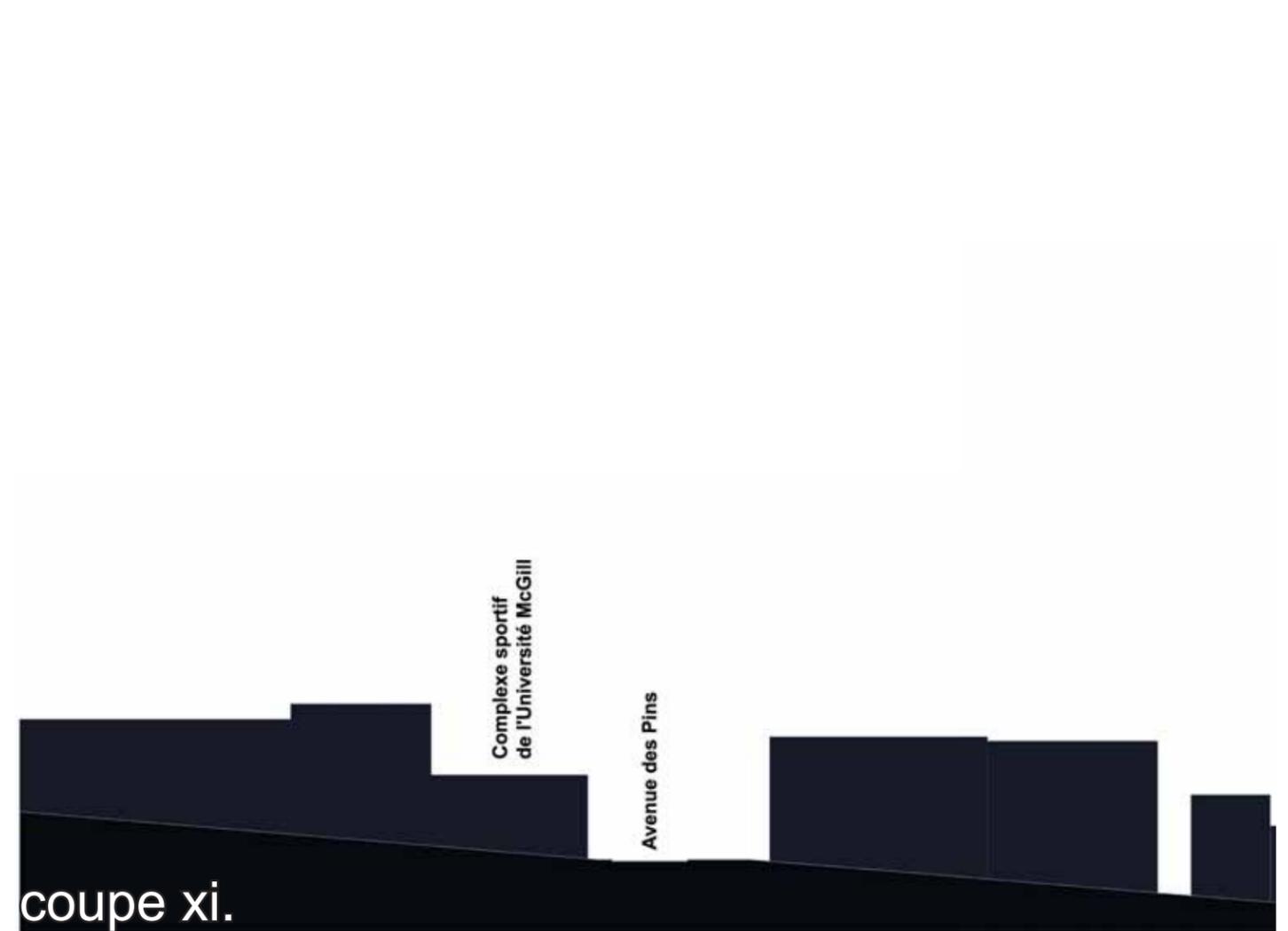
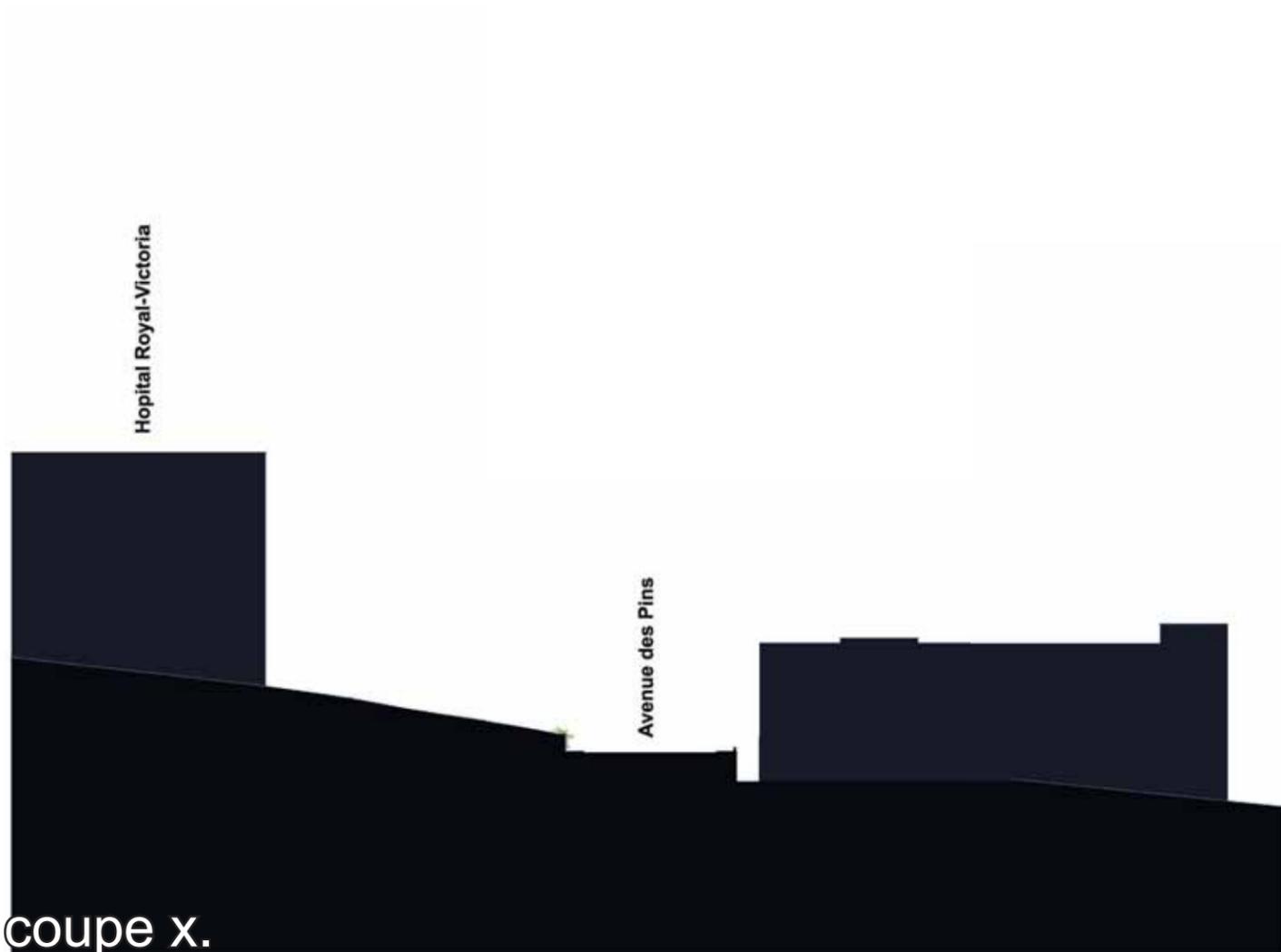


x.

xi.

LÉGENDE



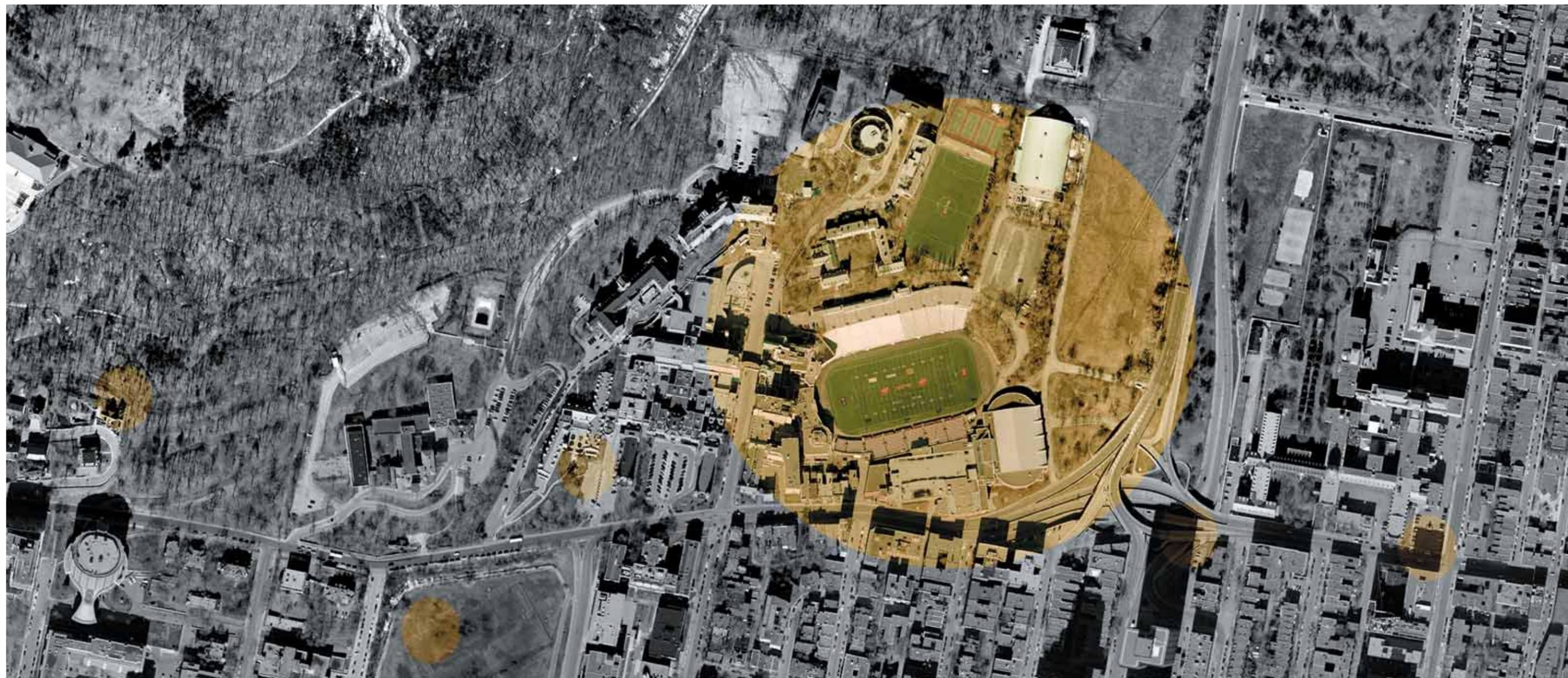


3. Étude paysagère sectorielle

Photo aérienne du secteur étudié
2005
Orthophotos, Ville de Montréal



Le stade McGill et l'Hôpital général, par leur allure actuelle et leur volume s'imposent sur le flanc sud du mont Royal. La présente section montre, à l'aide d'images, les transformations de ces secteurs à travers le temps et donne un aperçu de l'impact qu'aurait une éventuelle densification. Ces considérations tiennent compte du lien paysager entre ces secteurs, la ville et la montagne et de la valeur de l'expérience de l'axe de l'avenue des Pins.

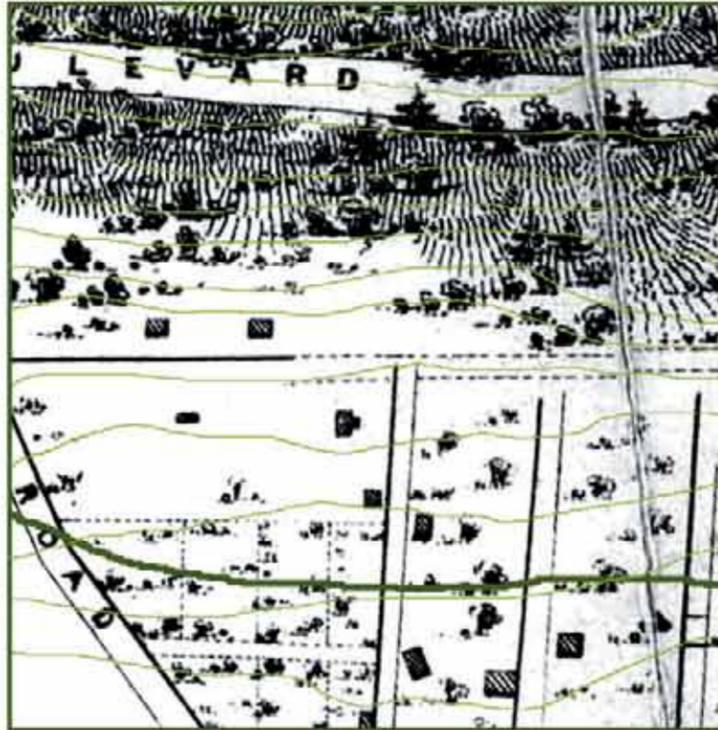


3.1 Hôpital général de Montréal

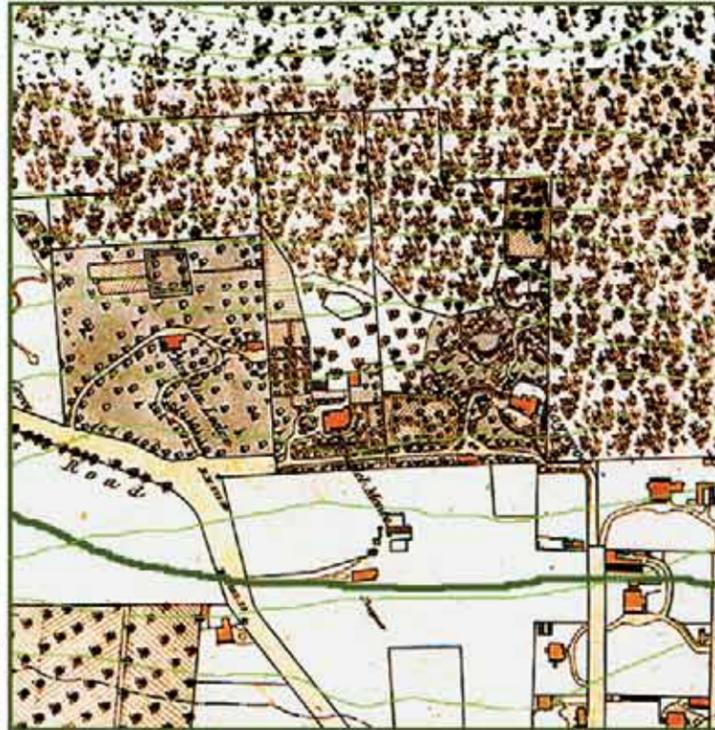
LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

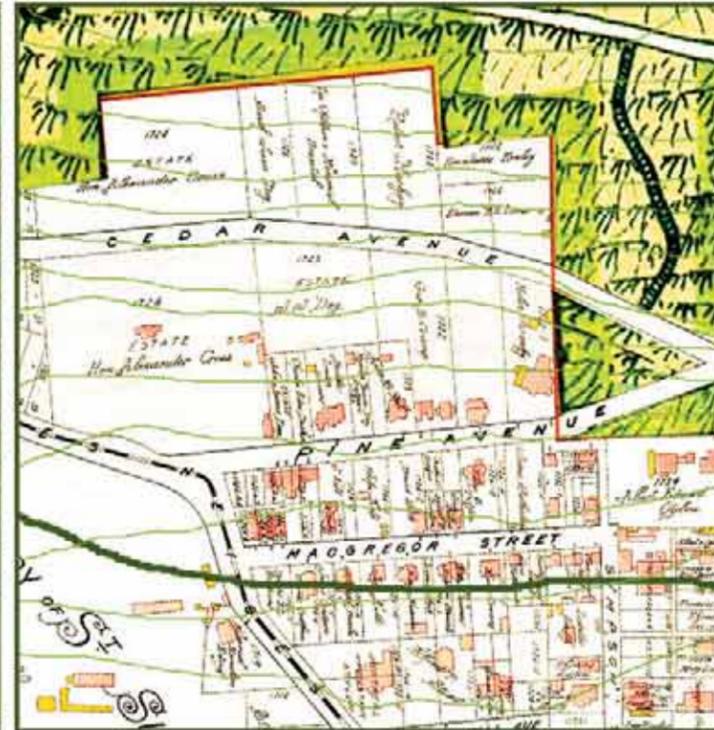
1859



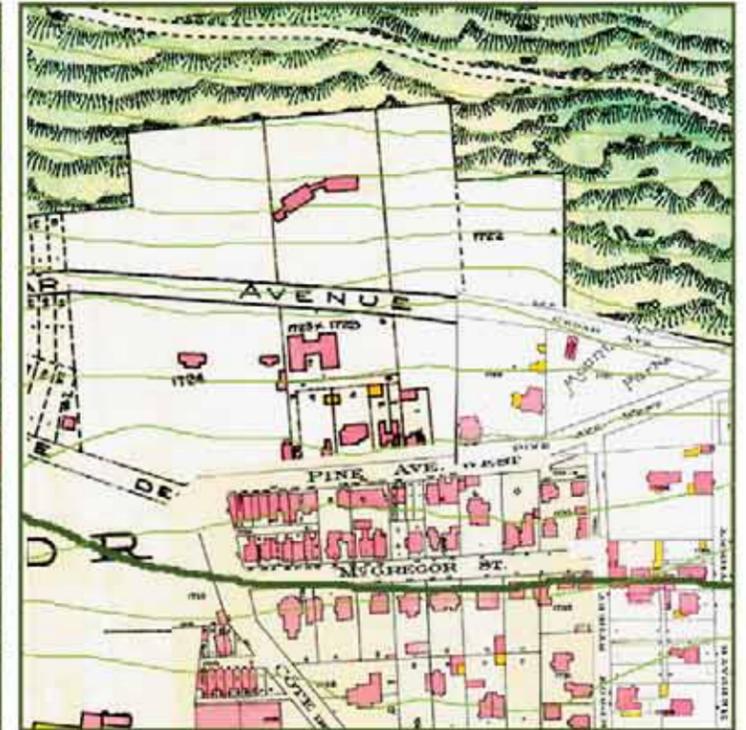
1872



1907

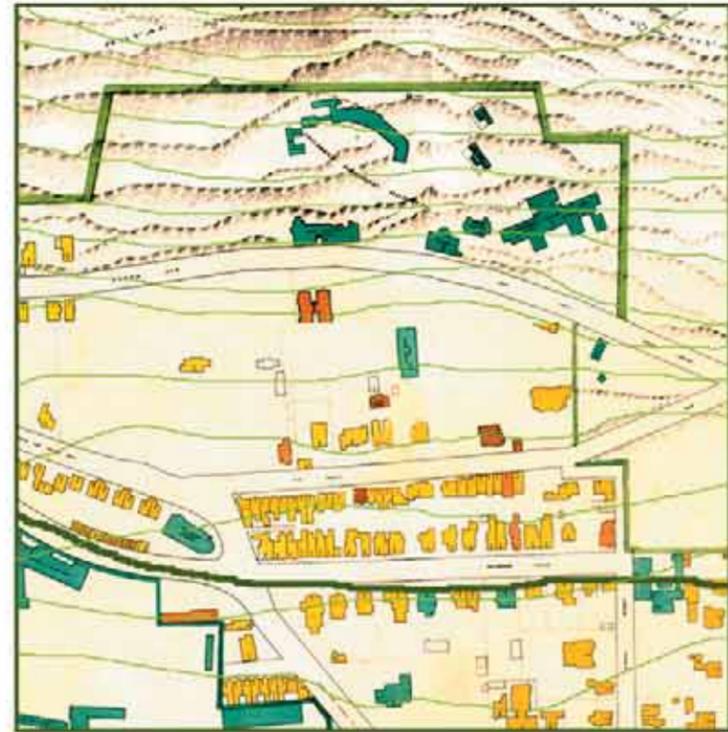


1912

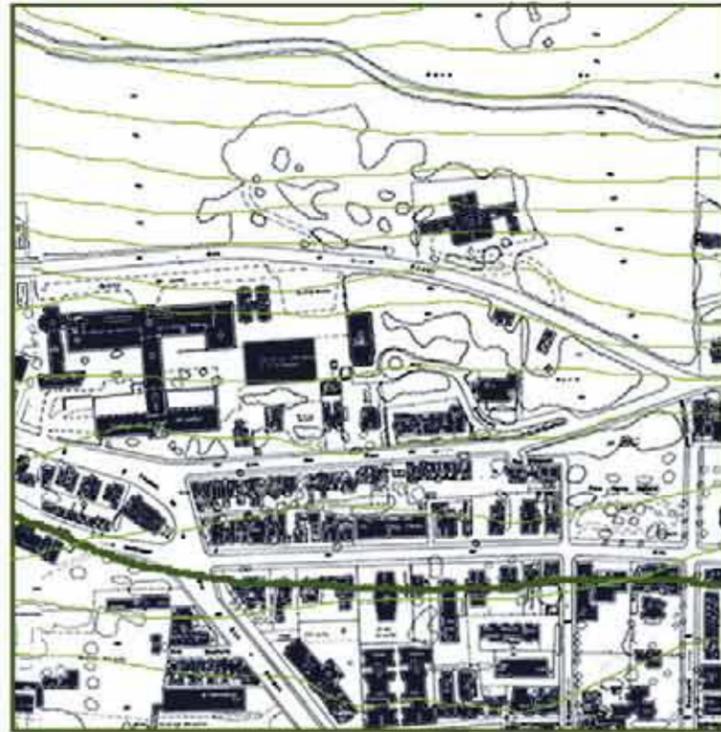




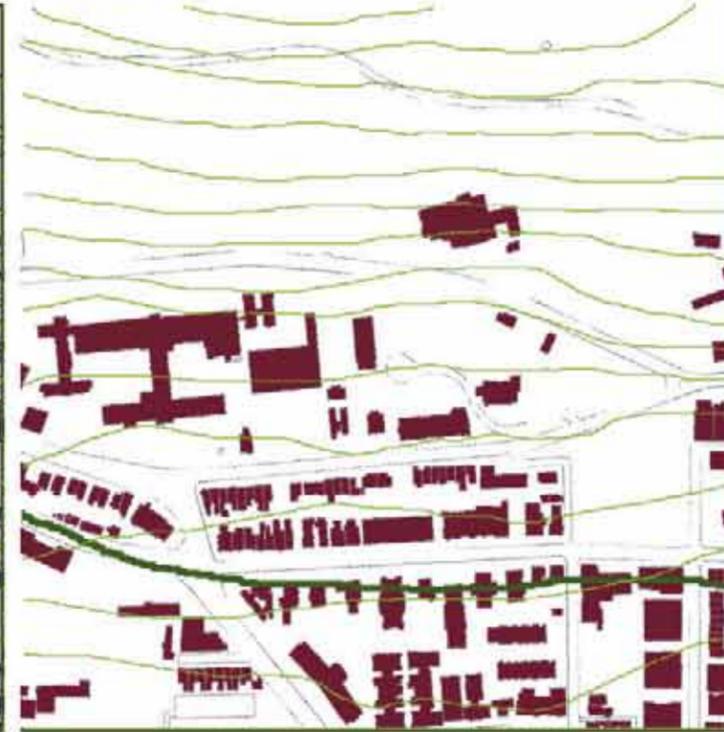
1951



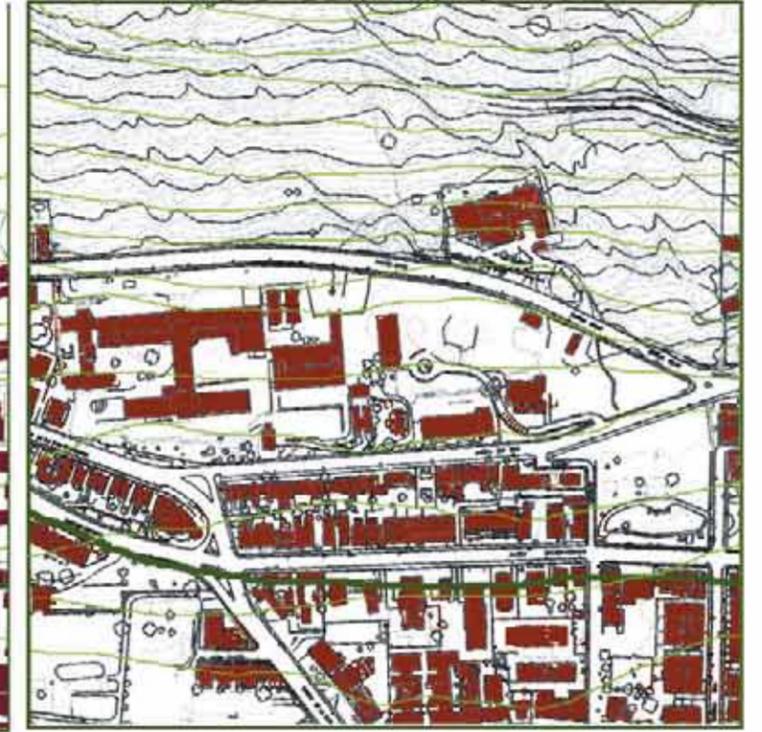
1975



1987



2005



LÉGENDE

-  Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
-  Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
-  Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
-  Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.



Panoramic Sketch of Montreal Canada from the mountain, in 6 sheets
- N°.1.1/13'

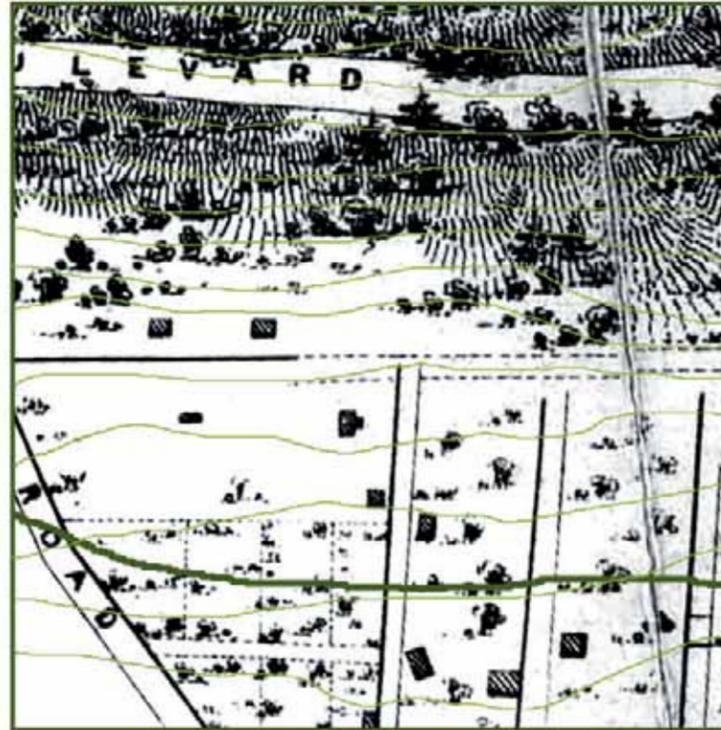
Esquisse panoramique de Montréal, Canada, depuis la montagne
Août 1845, Octobre 1848

Attribué à George Seton

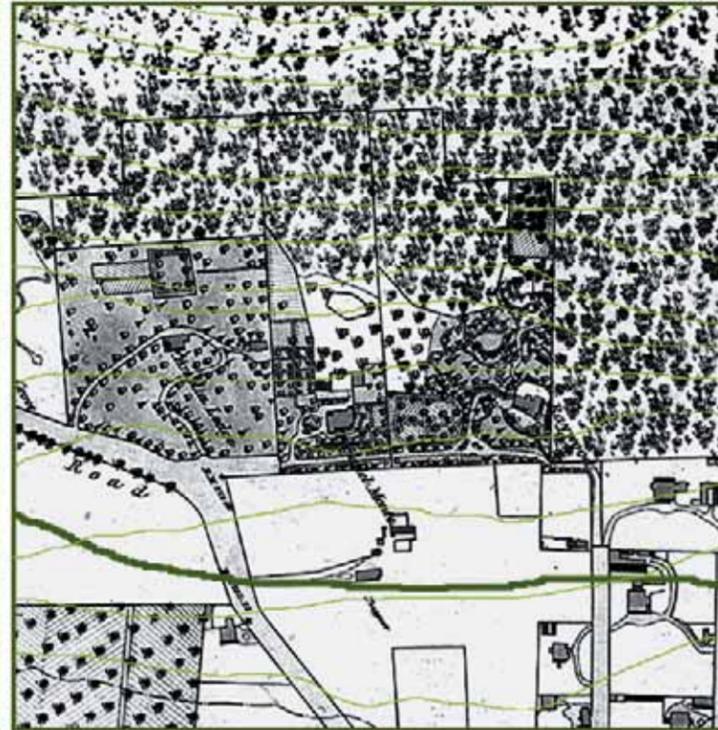
Collection particulière,
esquisses parues dans
GRAHAM, Conrad. Mont Royal – Ville Marie, Vues et plans anciens de
Montréal, Montréal : Musée McCord d'histoire canadienne, 1992, p.124-125.

City of Montreal from the Mountain
Before 1854
James Duncan
Musée McCord
(M315)

1859

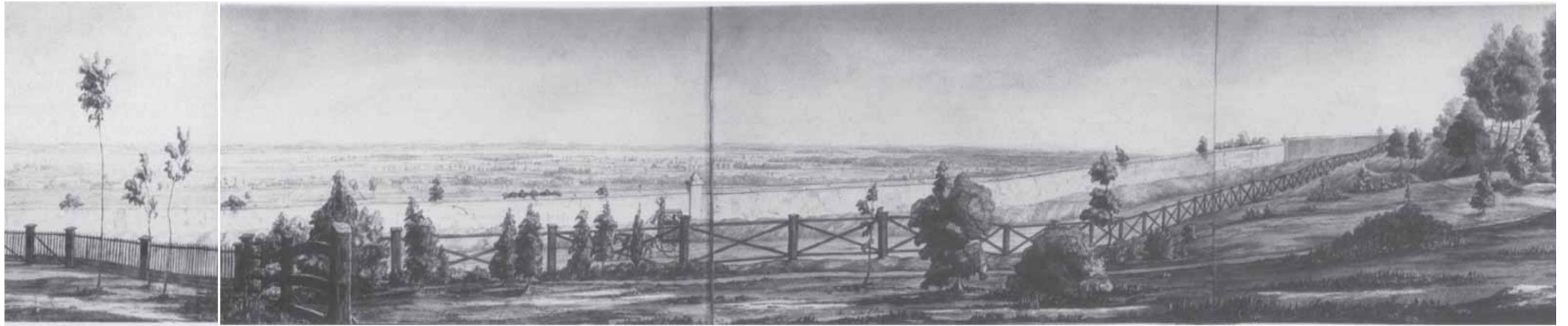


1872



0 100 200 300 400 500m





Ces deux représentations de la ville vue de la montagne démontrent la qualité des vues que l'on a déjà pu avoir aux environs d'où se trouve aujourd'hui l'Hôpital général.

Chemin de la Côte-des-Neiges

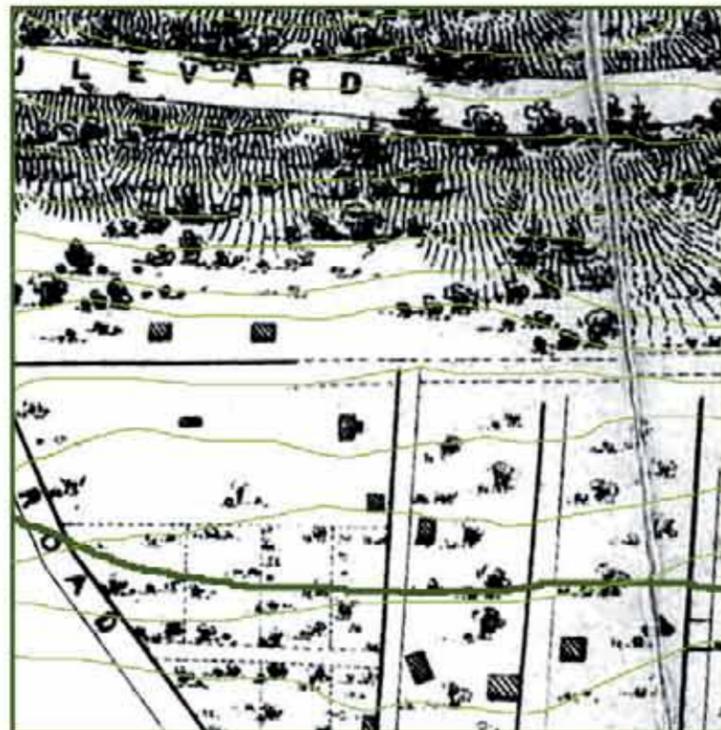


1872

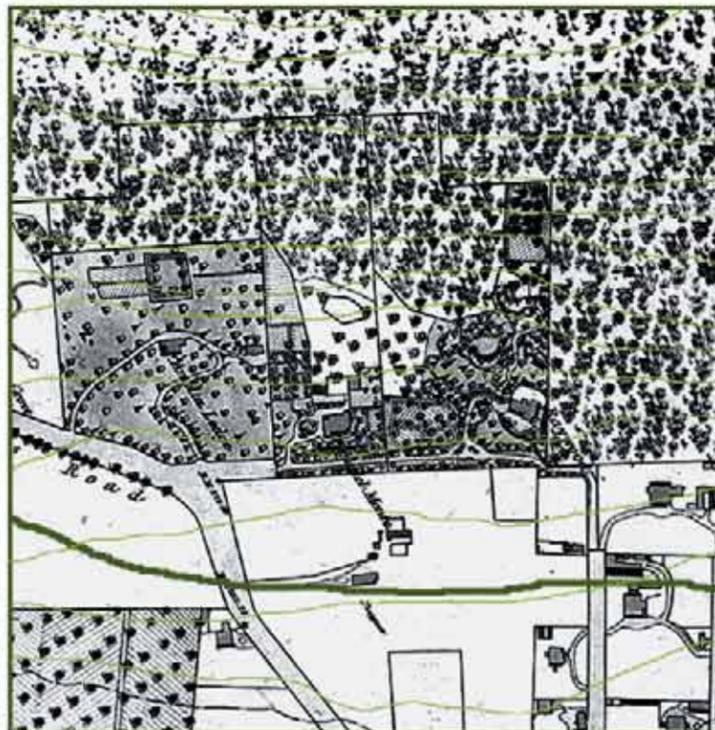
LÉGENDE

-  Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
-  Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
-  Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
-  Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

1859



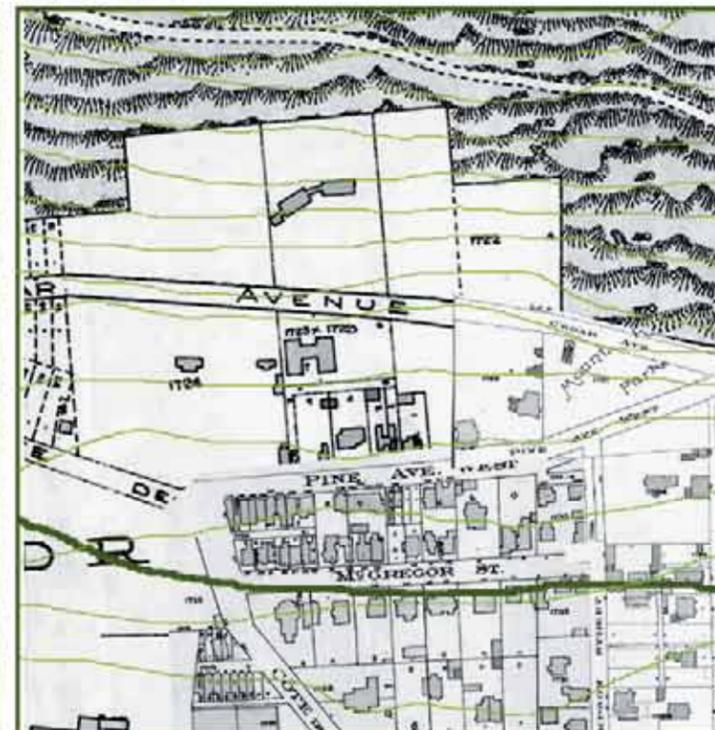
1872

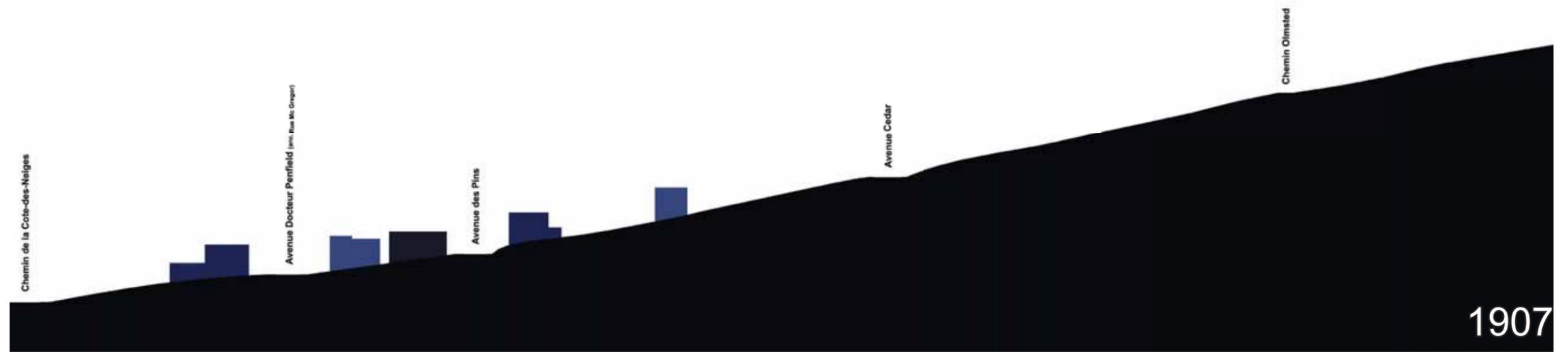


1907



1912





La façade sud de l'Hôpital
Général
2006
Nicole Valois

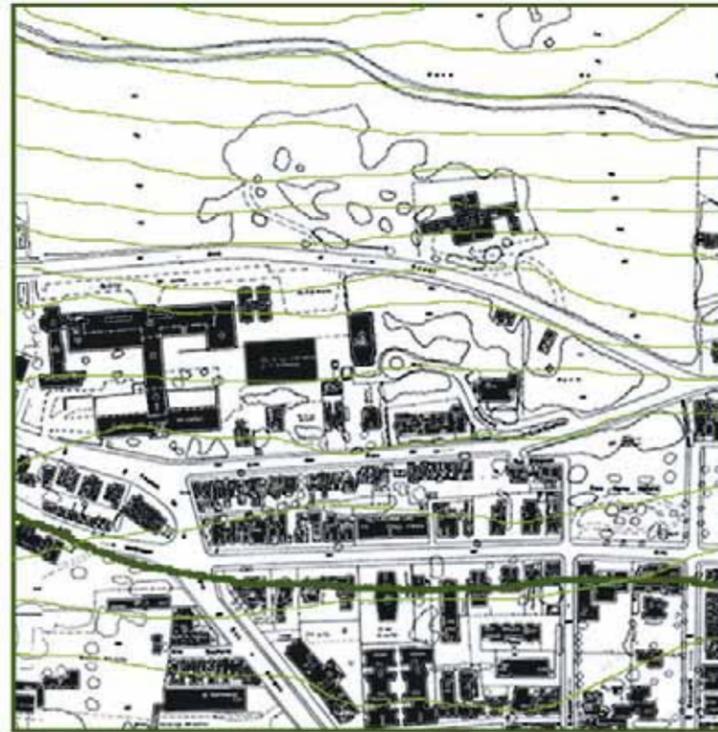
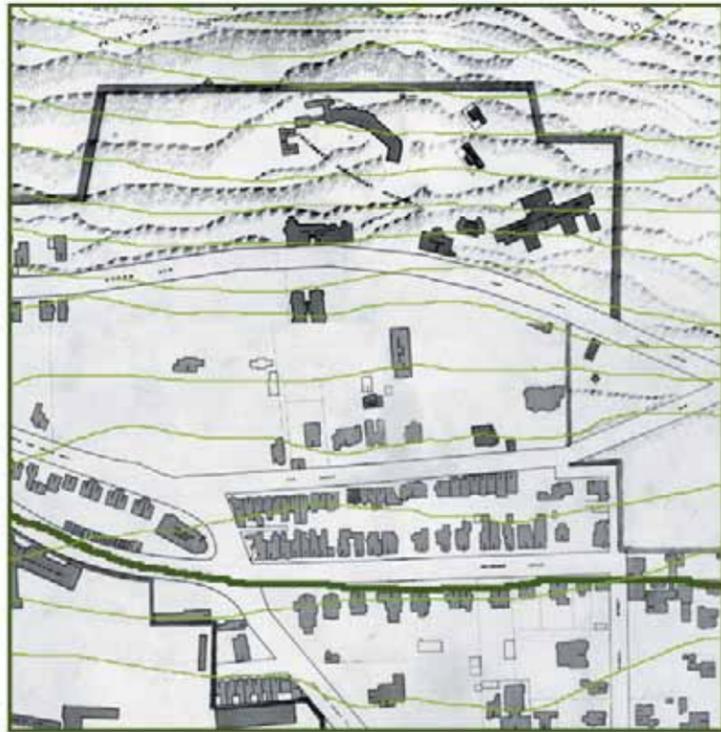


LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

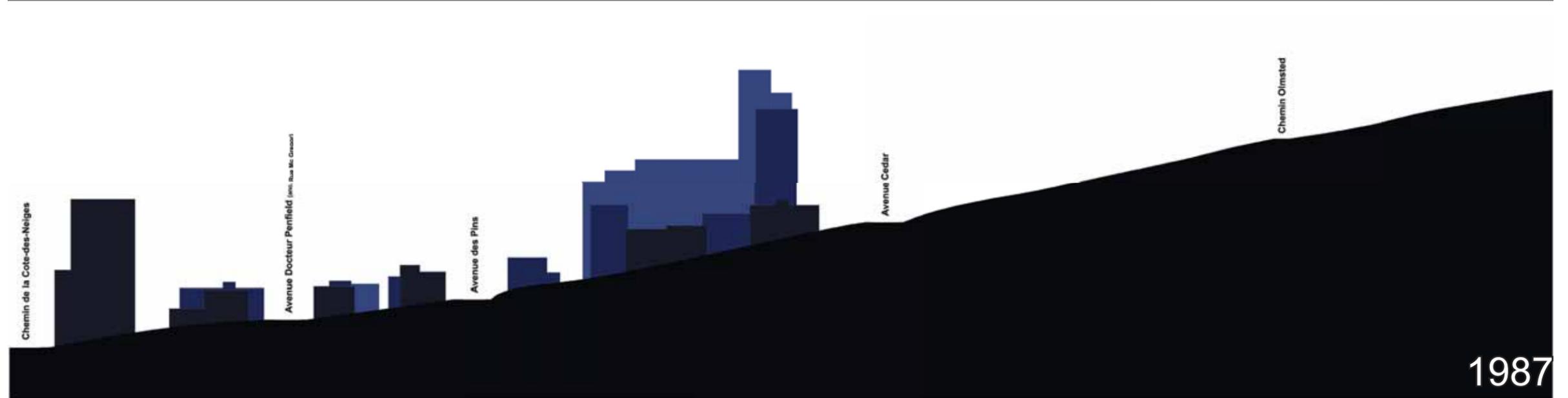
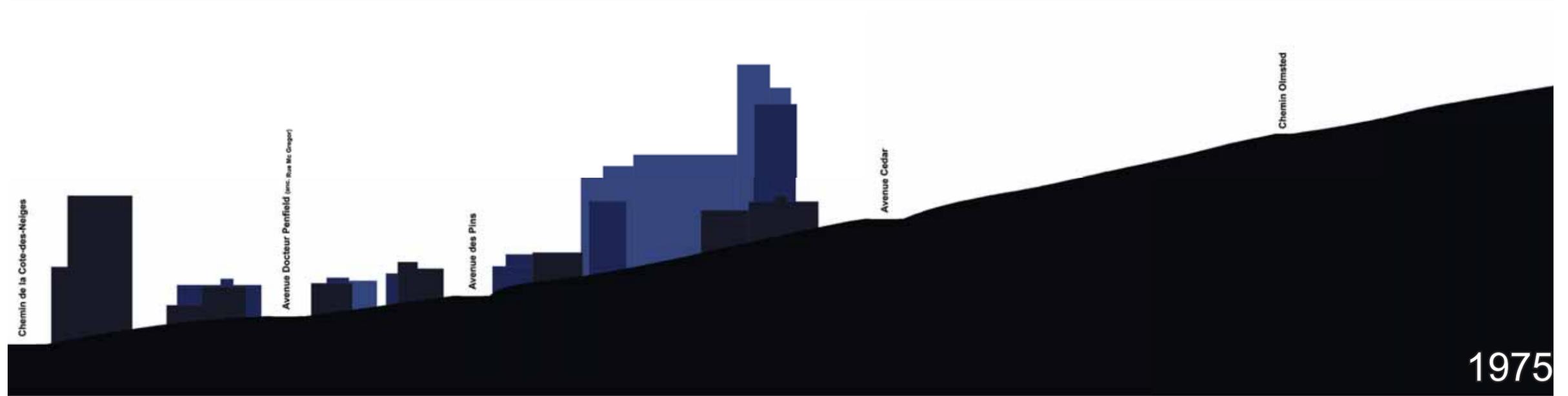
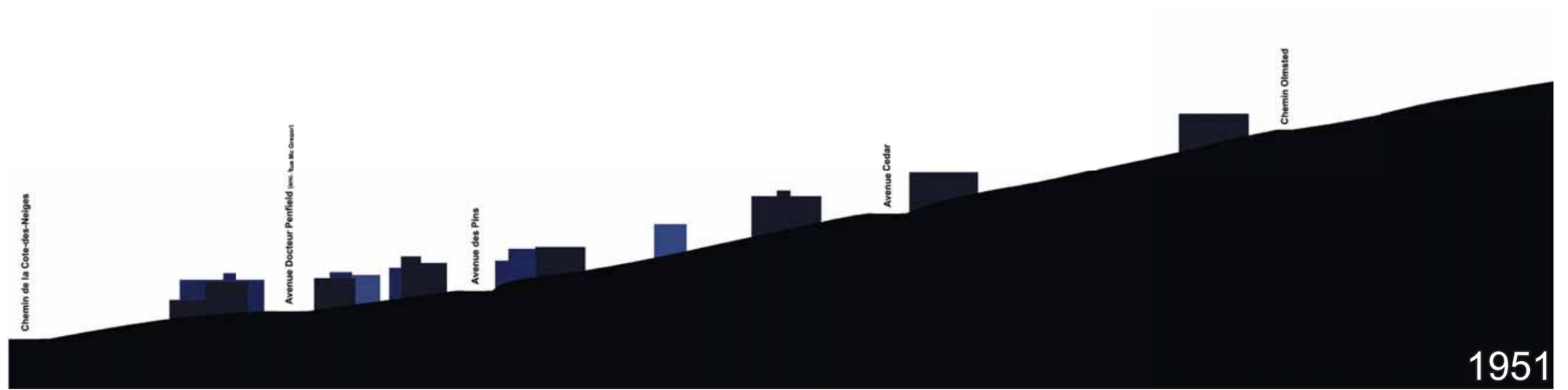
1951

1975



L'Avenue des Pins, près de
l'Hôpital Général
2006
Nicole Valois

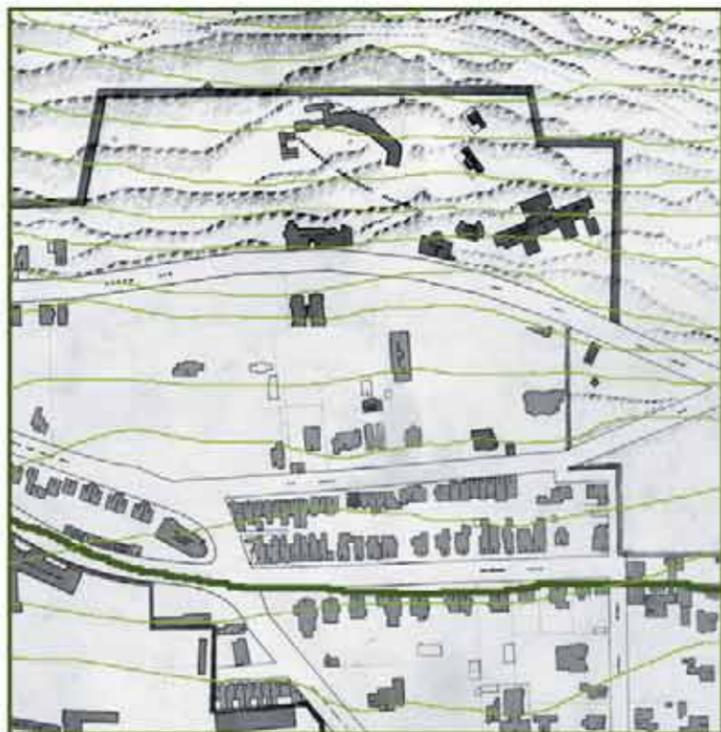




LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

1951



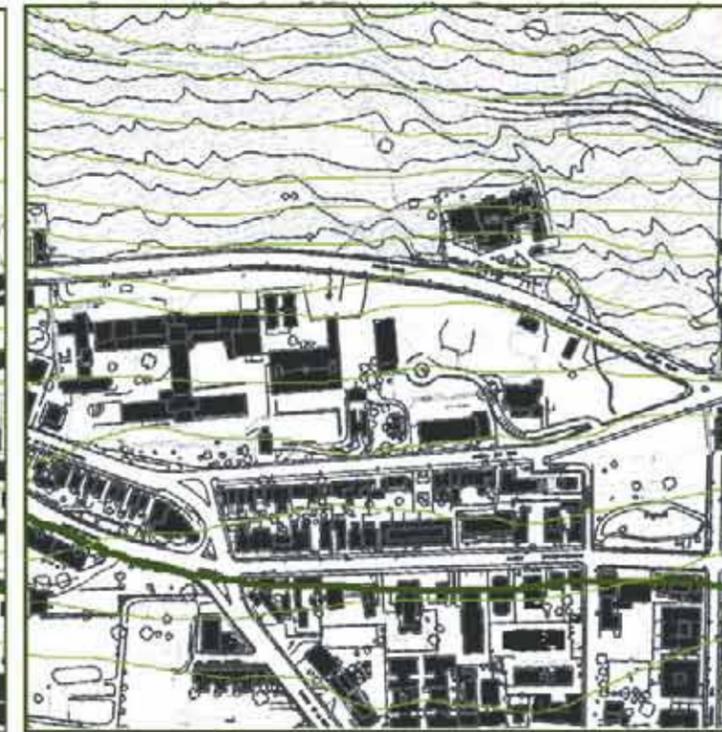
1975



1987



2005

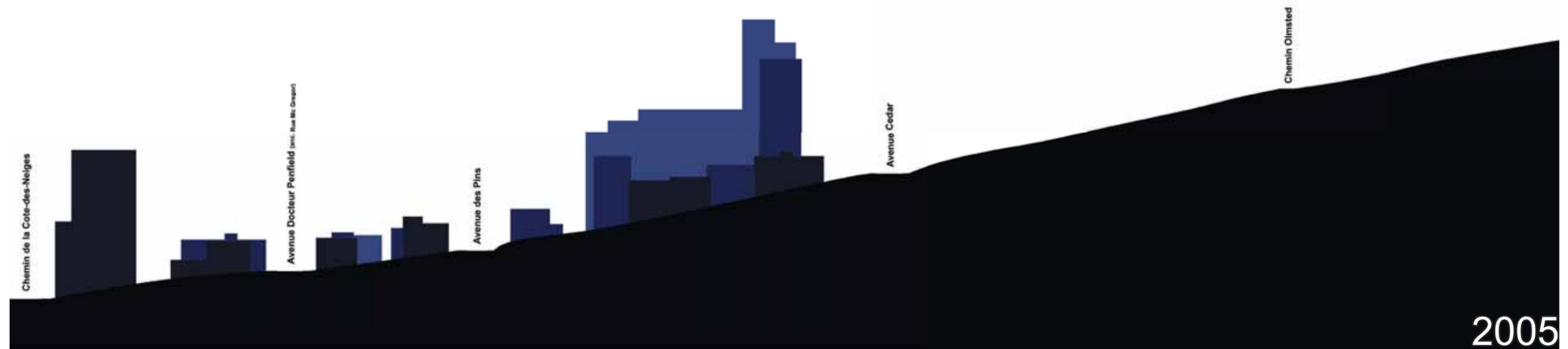


0 100 200 300 400 500m





Panorama de la ville à partir du toit du
stationnement étagé
2006
Nicole Valois

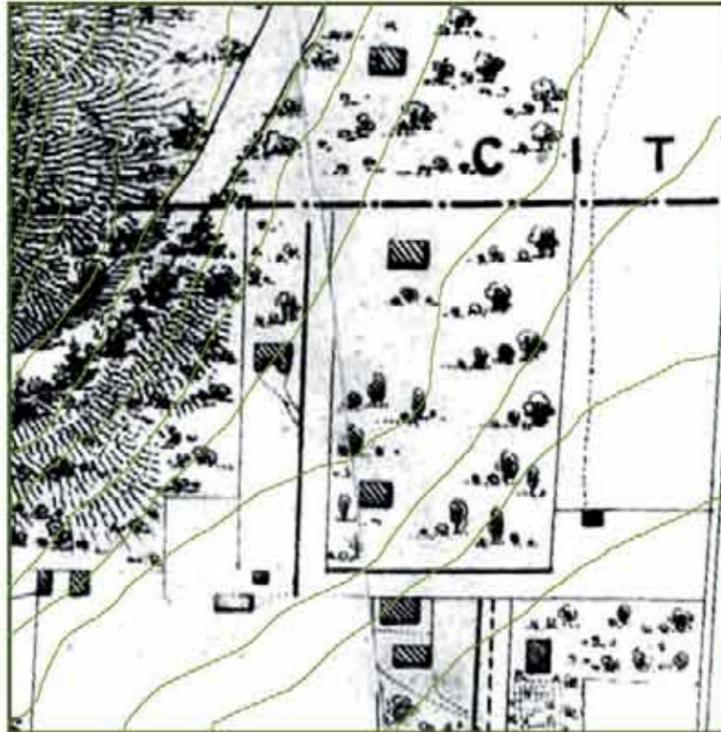


3.2 Stade Percival Molson de McGill

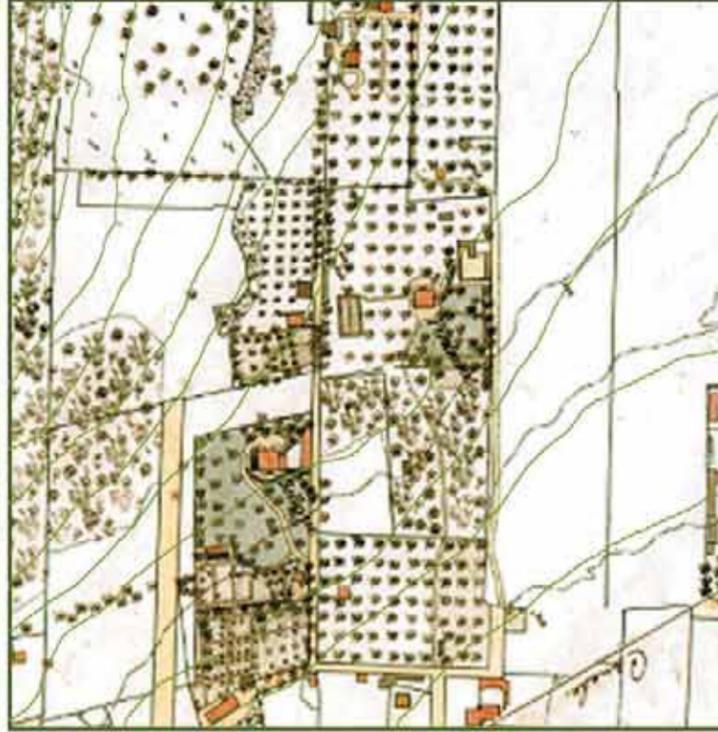
LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

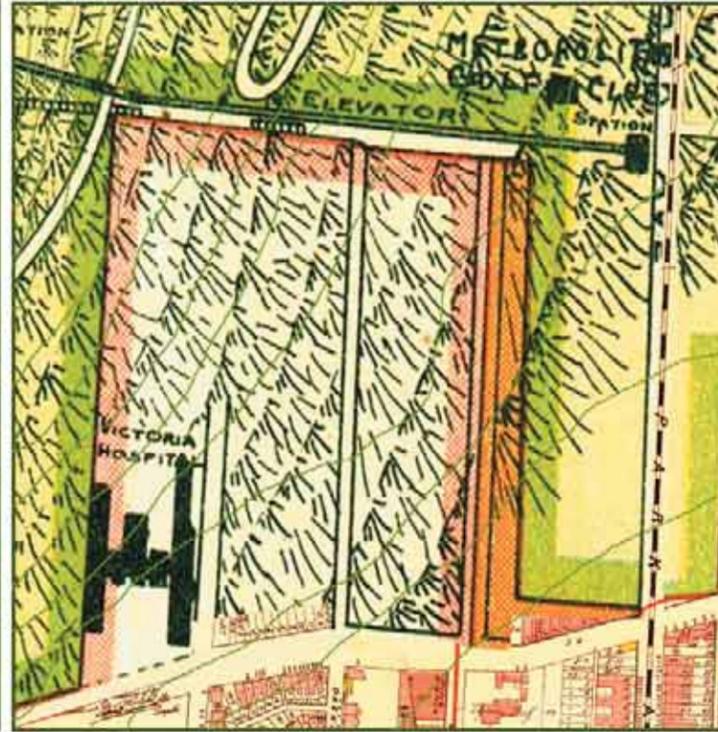
1859



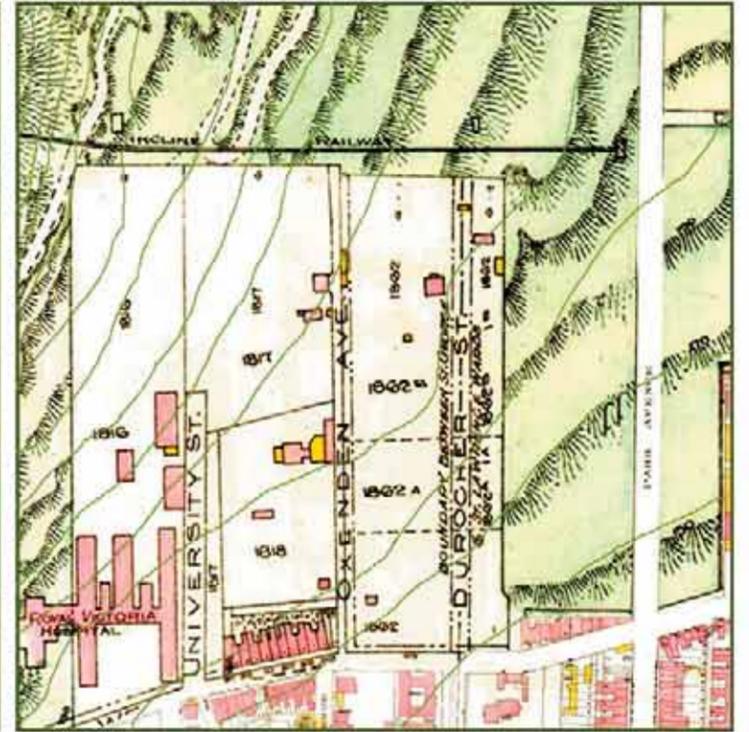
1872



1907



1912

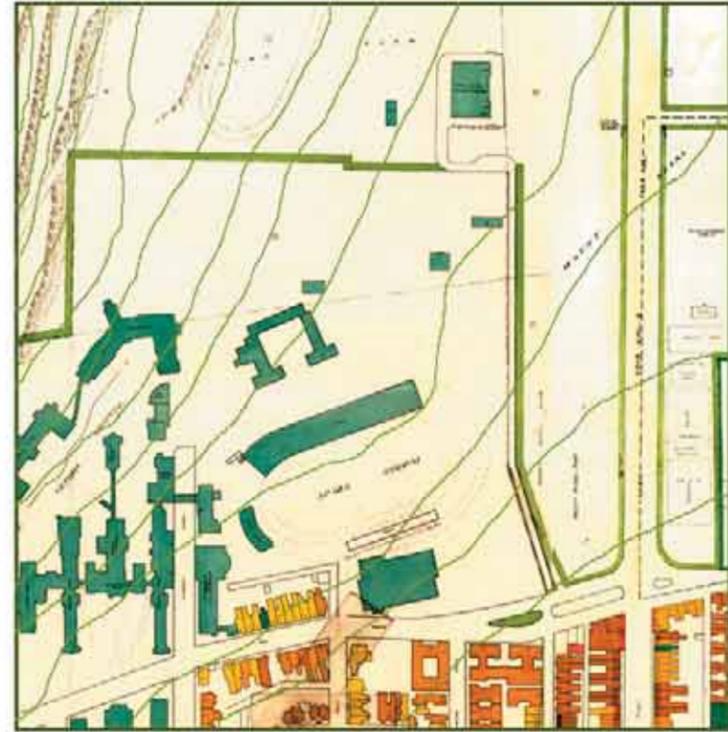


0 100 200 300 400 500m

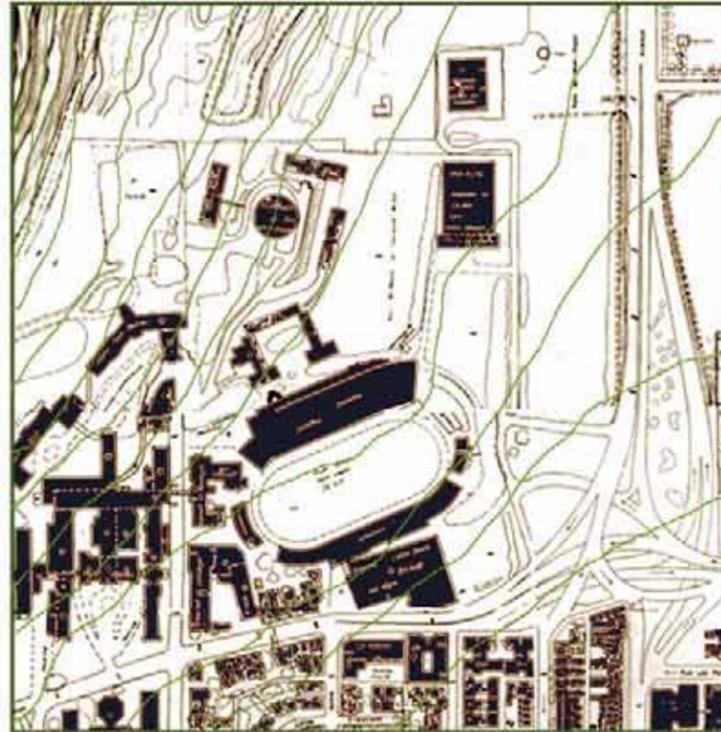




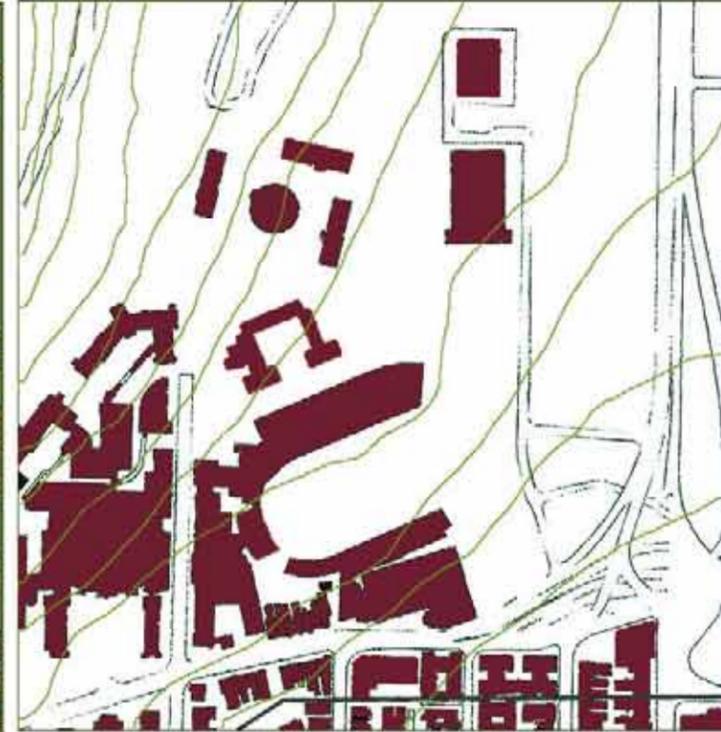
1951



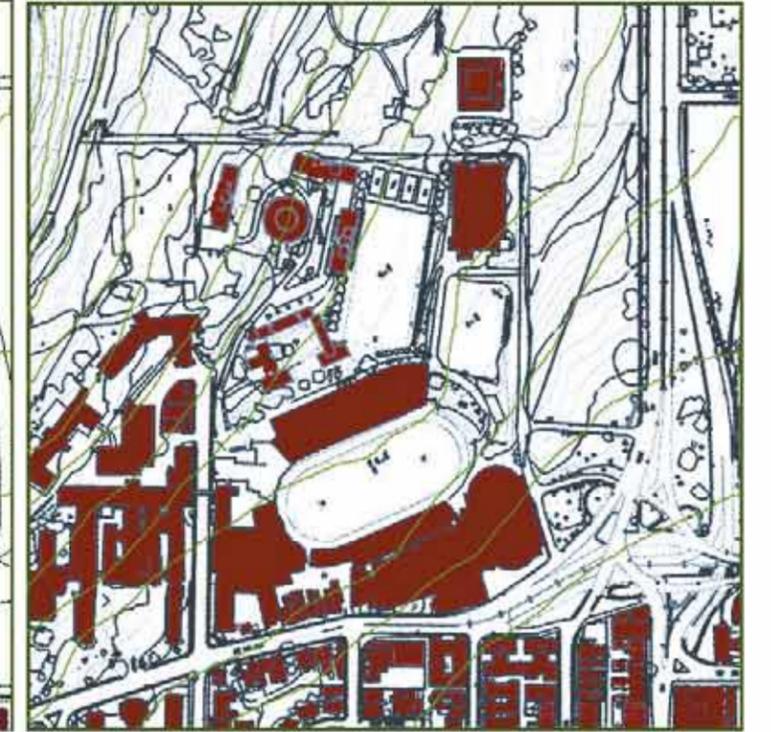
1975



1987



2005



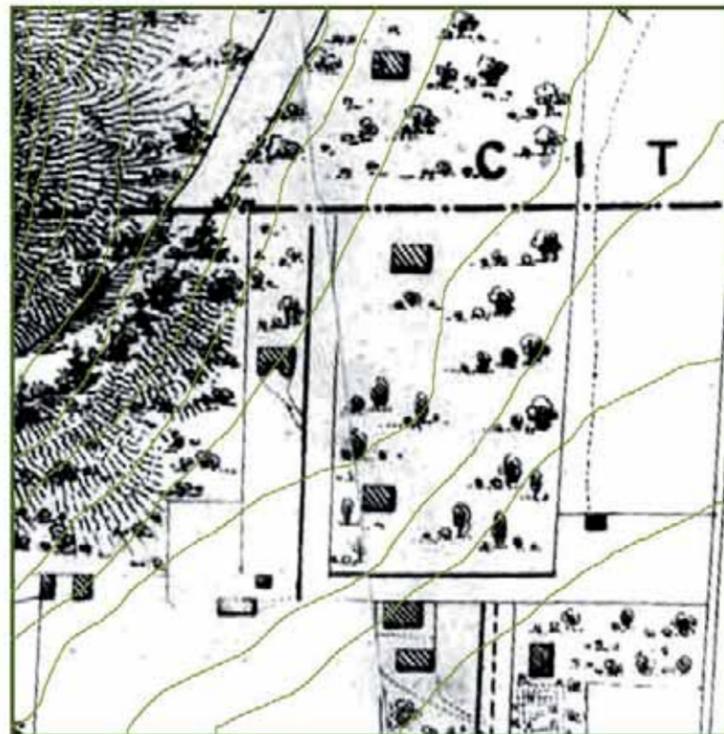
0 100 200 300 400 500m



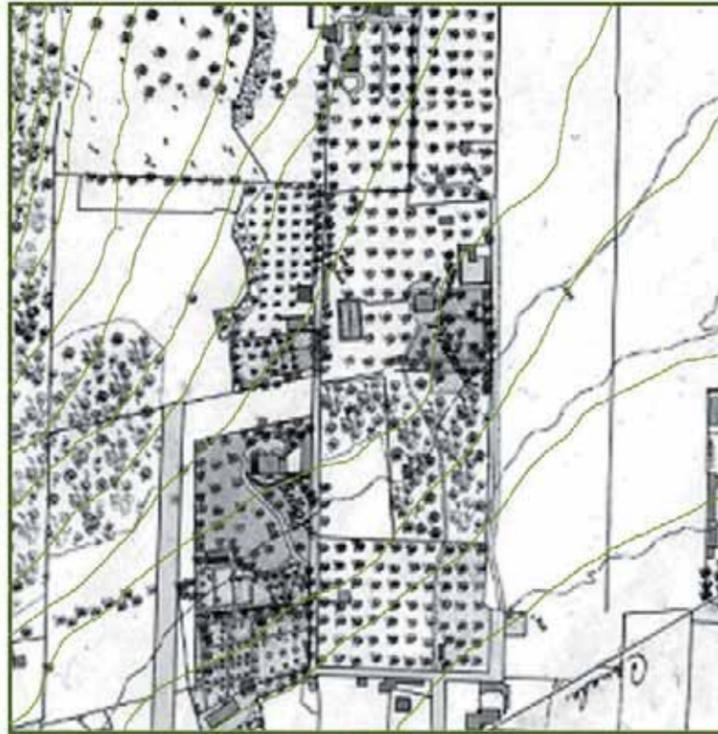
LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

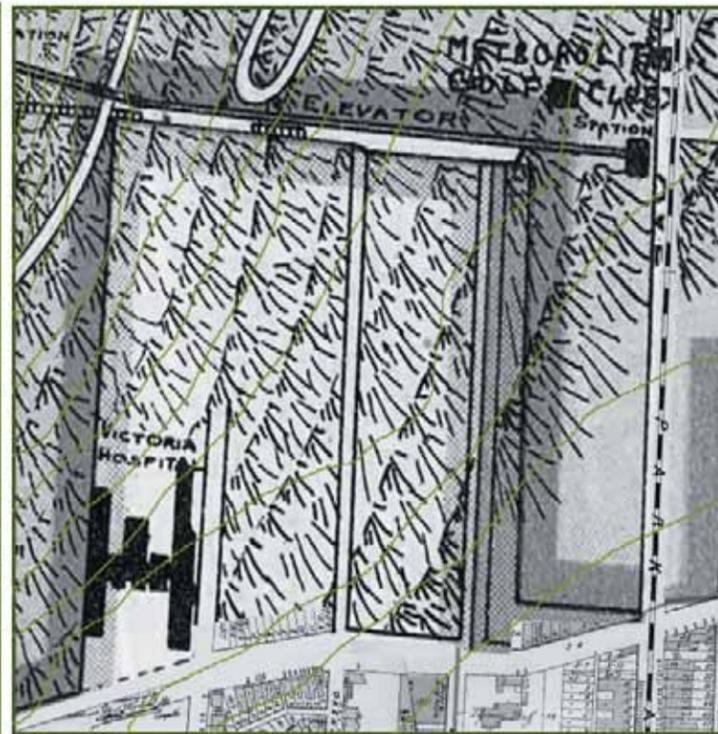
1859



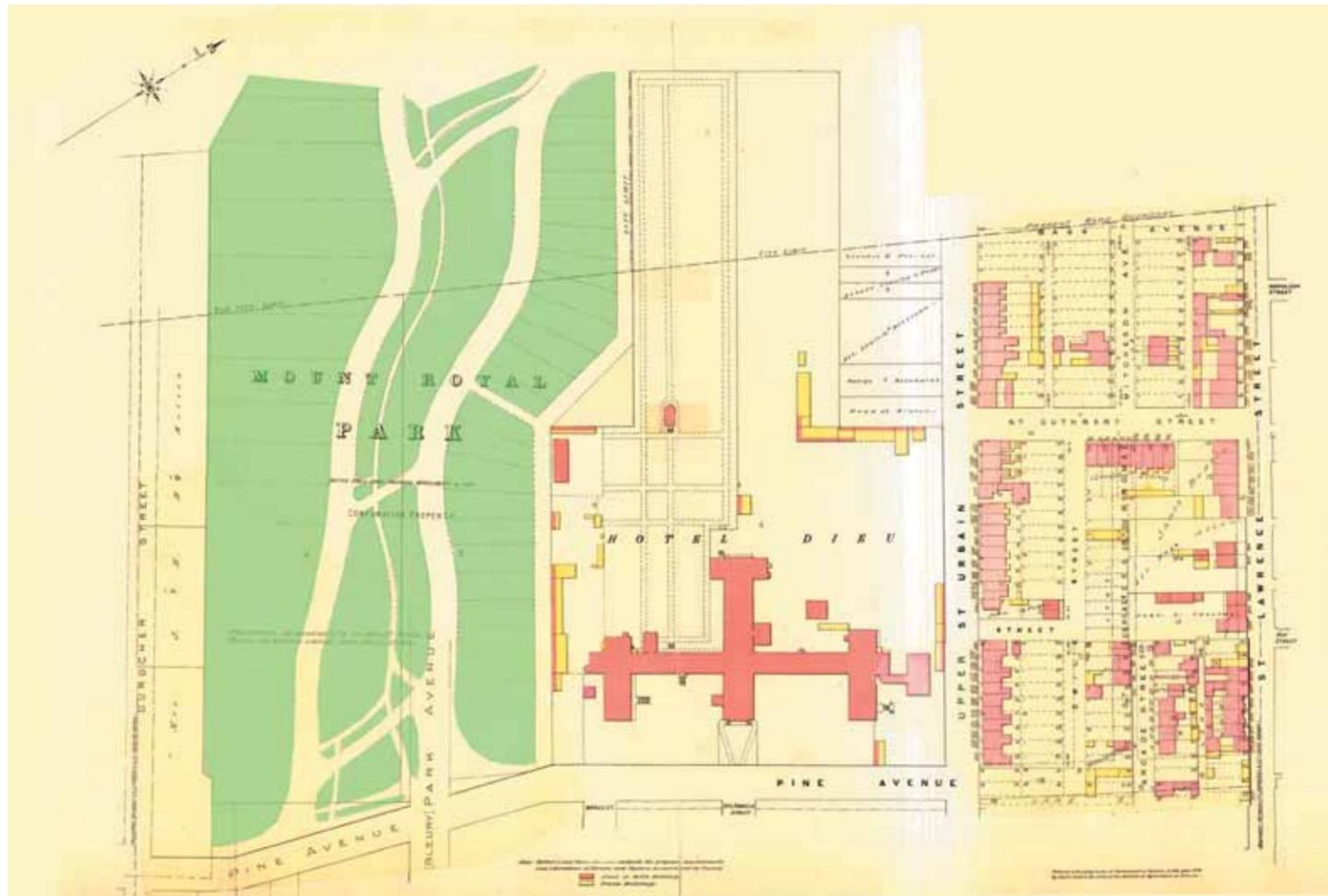
1872



1907



0 100 200 300 400 500m



Atlas of Montreal, vol.II, planche IX
1890
Chas.E.Goad
Archives et Bibliothèque Nationales du Québec, Collection cartes et plans
(TRAF0001-0045)

"Dotted lines show proposed improvements & lots"

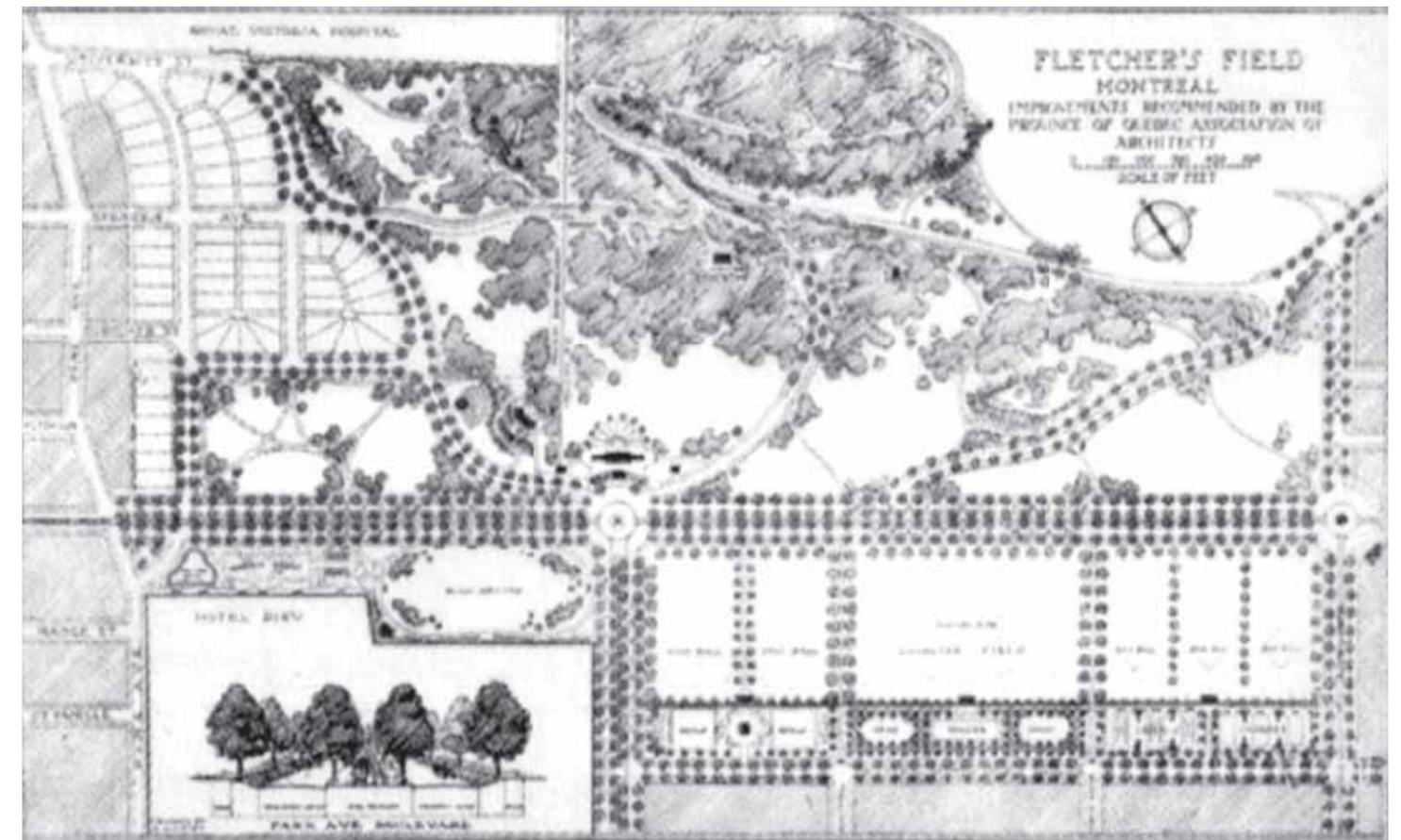
"Proposed improvements of Mount Royal Park, as shown above, now abandoned"

Projets du Boulevard de la Confédération et du Fletcher's Field
1908
Proposition faite par l'association des architectes de la province de Québec
Tirée de
Annuaire/Association des architectes de la province de Québec, Montréal :
l'Association, 1908.
Archives Nationales du Québec.



Le site actuel du stade a fait l'objet de plusieurs démarches de conception suite à la création du parc du Mont-Royal. Le projet de lotissement élaboré par Olmsted en 1877 sur la portion de terrains au sud-est du parc se retrouve par la suite sur plusieurs cartes et plans d'assurances avant d'être abandonné peu avant 1890.

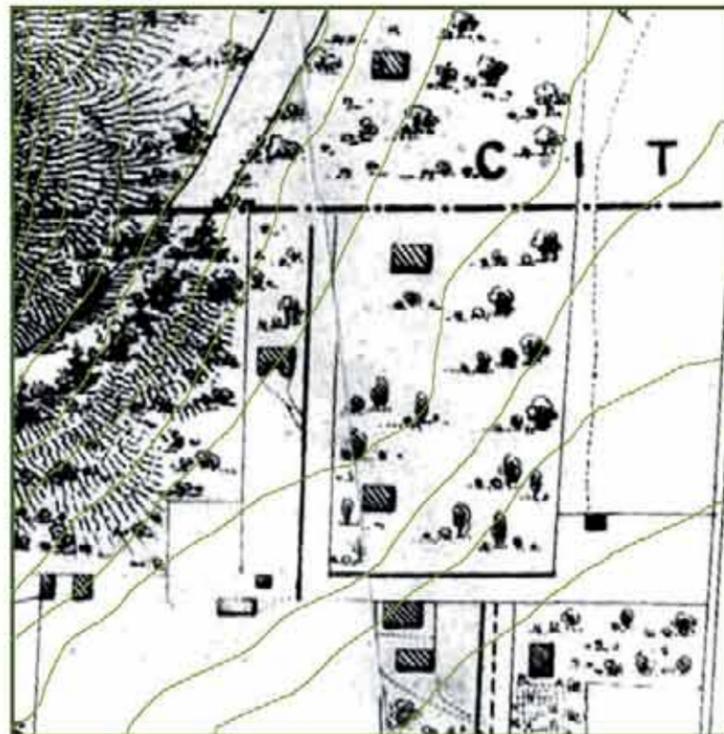
En 1908, l'Association des Architectes de la province de Québec conçoit un ambitieux projet d'aménagement touchant également, entre autres, cette même portion des flancs de la montagne. Cette proposition comprend un Boulevard de la Confédération reliant le parc Lafontaine au Fletcher's Field (parc Jeanne-Mance) et au parc du Mont-Royal. Également, un autre plan prend en charge l'aménagement du Fletcher's Field et propose, un peu à la façon du projet d'Olmsted de 1877, le lotissement des terrains au sud-est du parc.



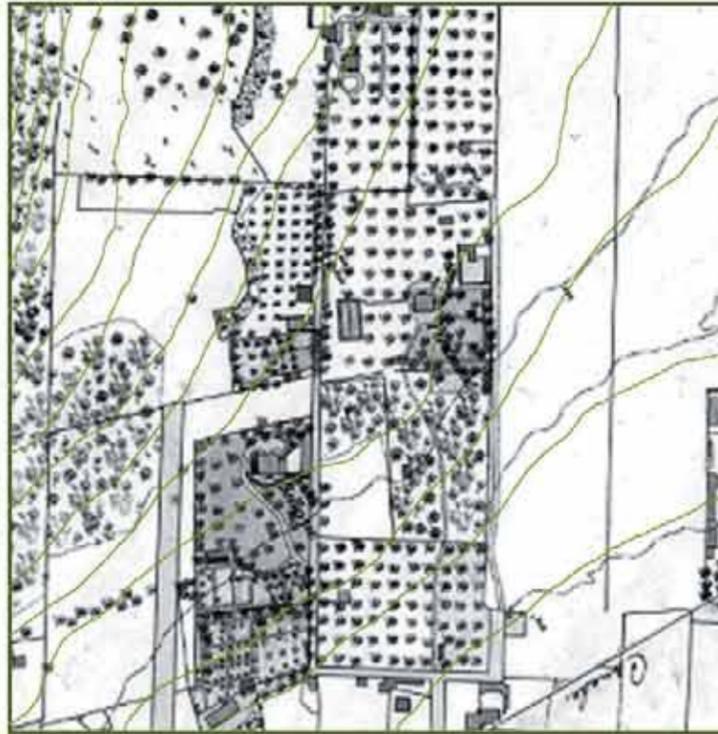
LÉGENDE

-  Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
-  Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
-  Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
-  Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

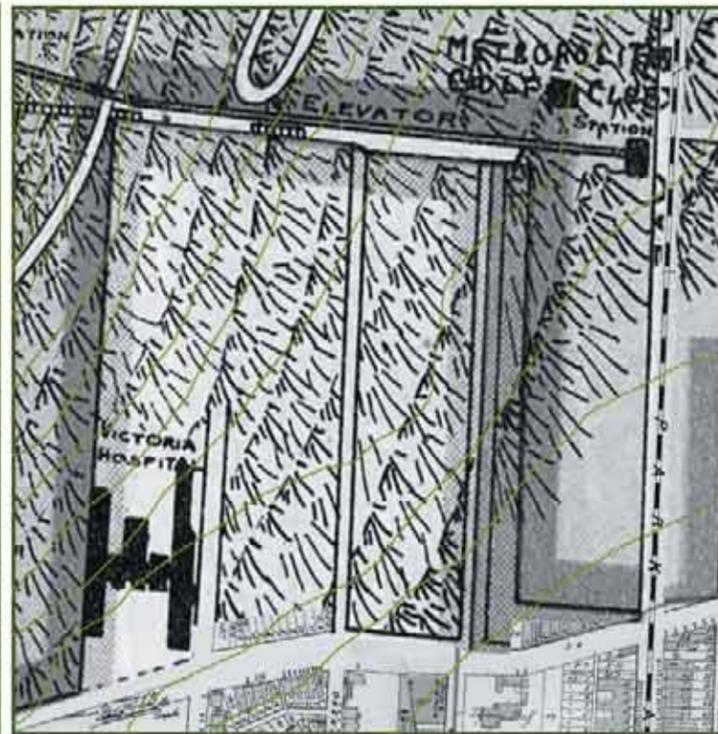
1859



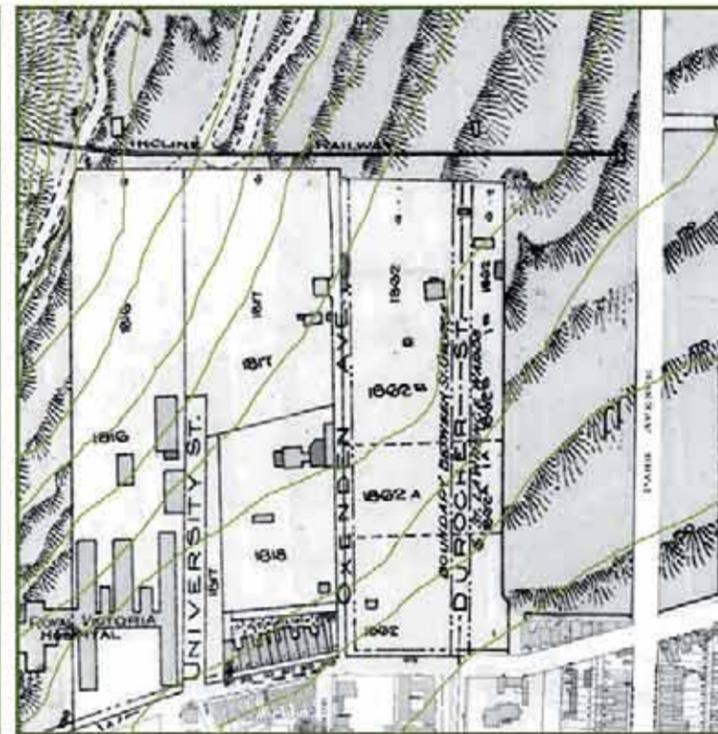
1872

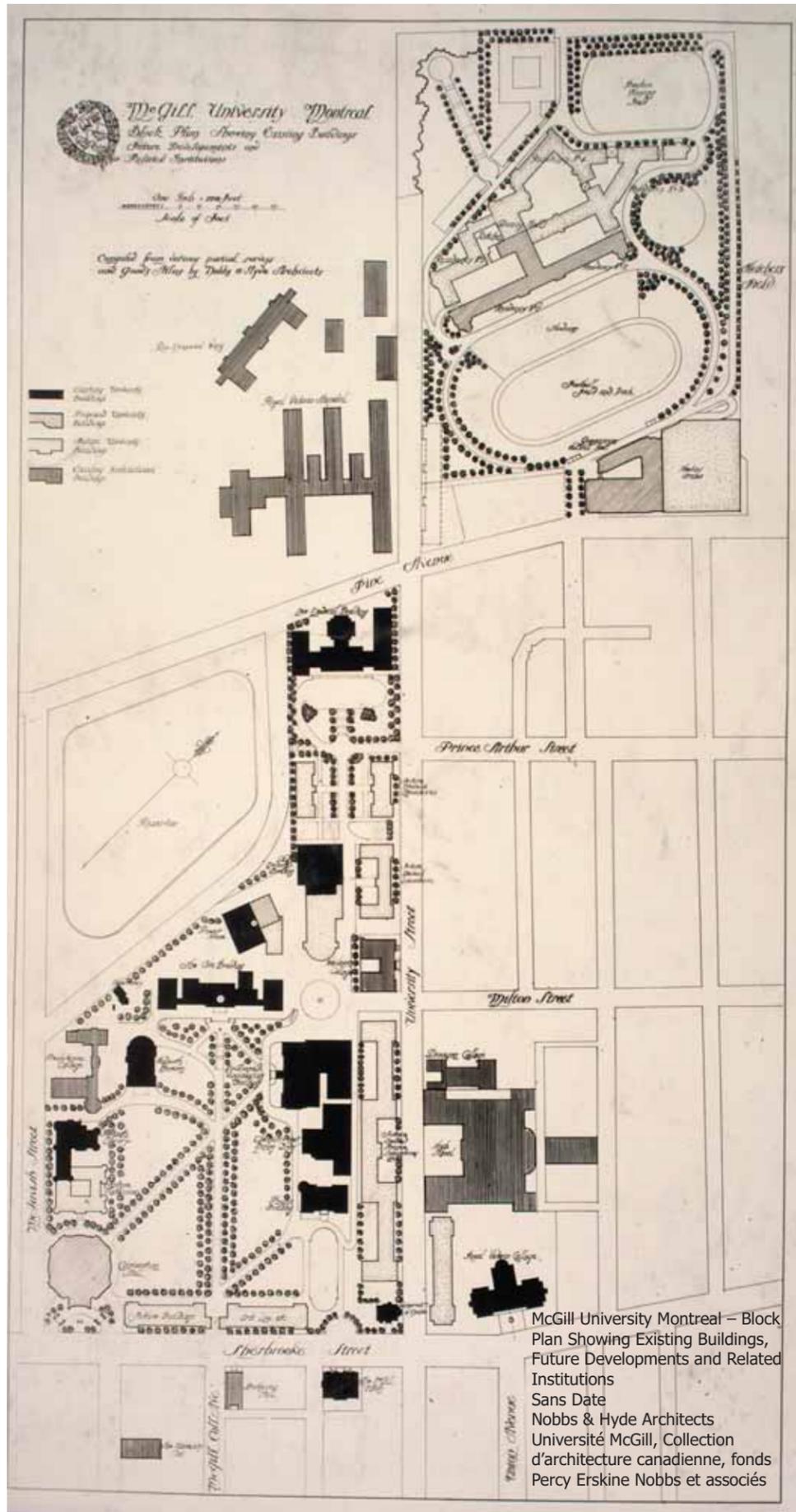


1907



1912





Scale model of Molson stadium, projected residences and gymnasium
1917
Nobbs & Hyde, Architects
Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Percy Erskine Nobbs et associés

Les architectes Nobbs & Hyde travaillent, dès 1913, à l'aménagement de plusieurs secteurs et bâtiments du campus de l'Université McGill. Leur projet a l'avantage de présenter une façade et un cadre urbain sur l'avenue des Pins tout en conservant un réseau de circulations piétonnières sur et à travers le campus, maintenant ainsi le lien entre la ville et la montagne.

The Proposed James Ross Memorial – McGill University Gymnasium, Montreal
Janvier 1915
Nobbs & Hyde Architects
Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Percy Erskine Nobbs et associés

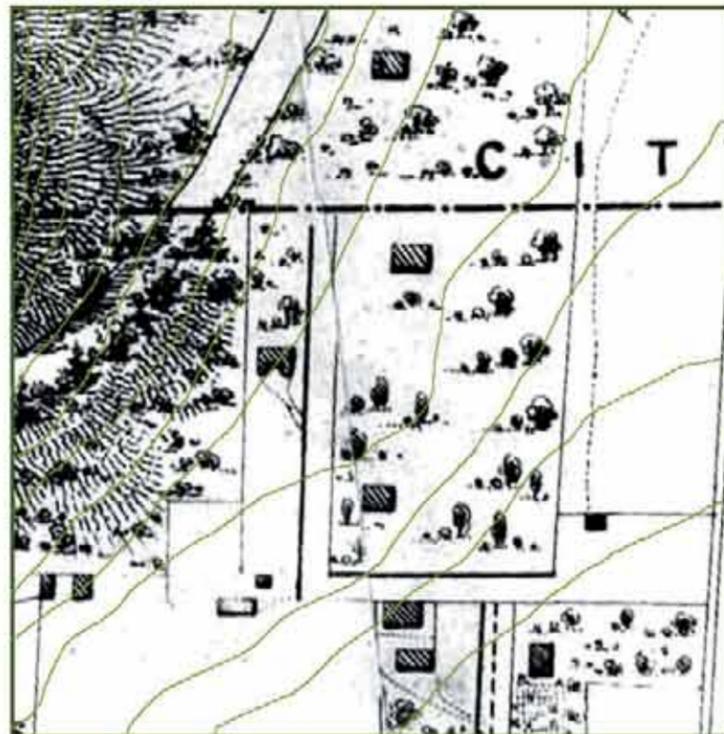
Le gymnase Arthur Currie
sans date
Gabriel Bodson



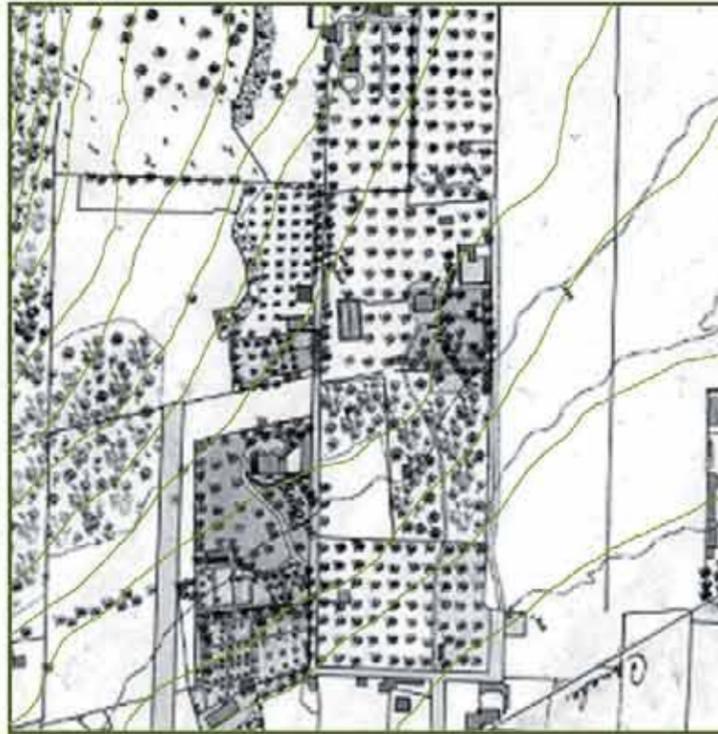
LÉGENDE

-  Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
-  Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
-  Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
-  Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

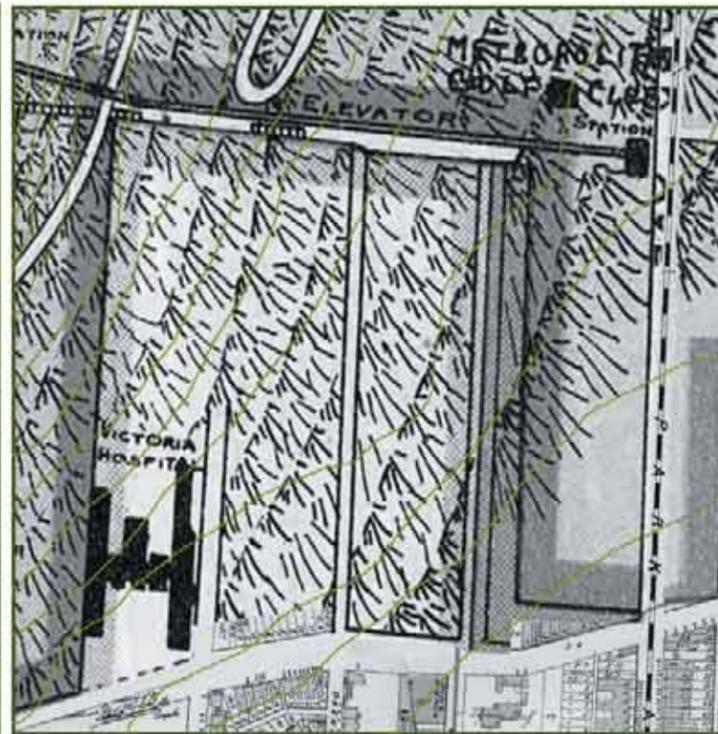
1859



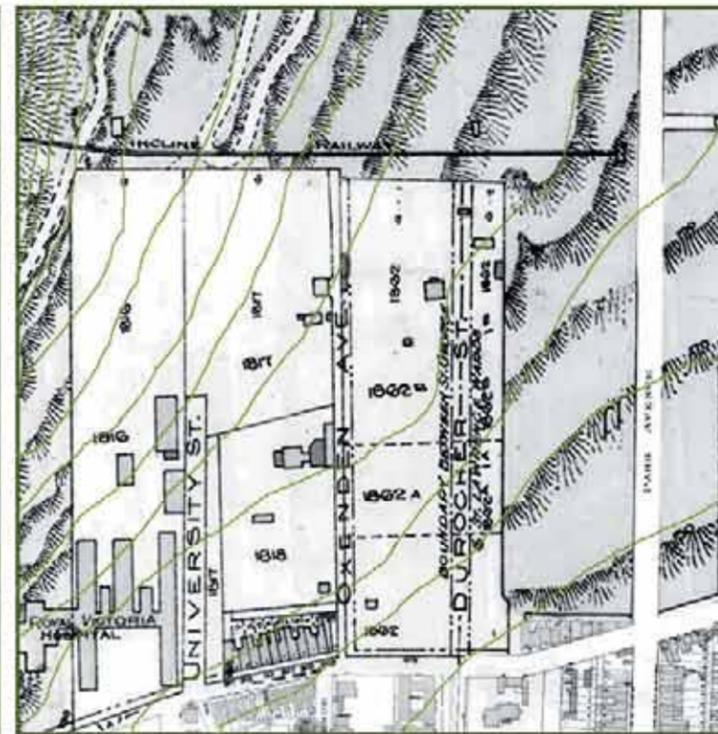
1872



1907

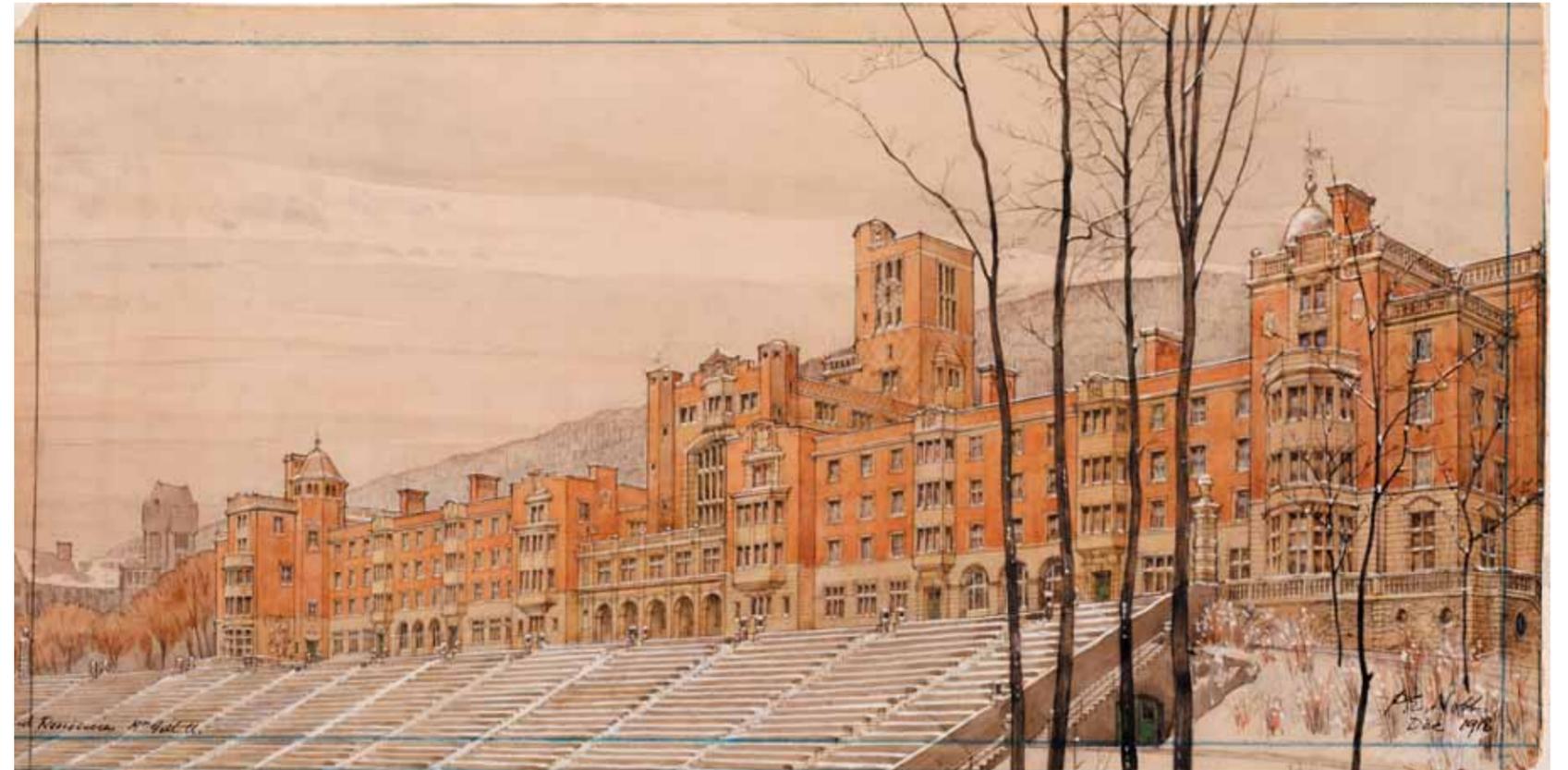


1912





Macdonald Park (& Environs) – McGill University, Montreal
– Proposed Residencies, Playing Fields and Gymnasium
Juin 1913
Nobbs & Hyde Architects
Université McGill, Collection d'architecture canadienne,
fonds Percy Erskine Nobbs et associés



Proposed Residencies – McGill University
Décembre 1918
Nobbs & Hyde Architects
Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Percy
Erskine Nobbs et associés

À gauche:
View exterior: Molson stadium
Sans date
Archives de l'Université McGill
(PR035356)



À droite:
Scene: Group of McGill football
team players on field at Molson
Stadium
1939
Archives de l'Université McGill
(PR011634)

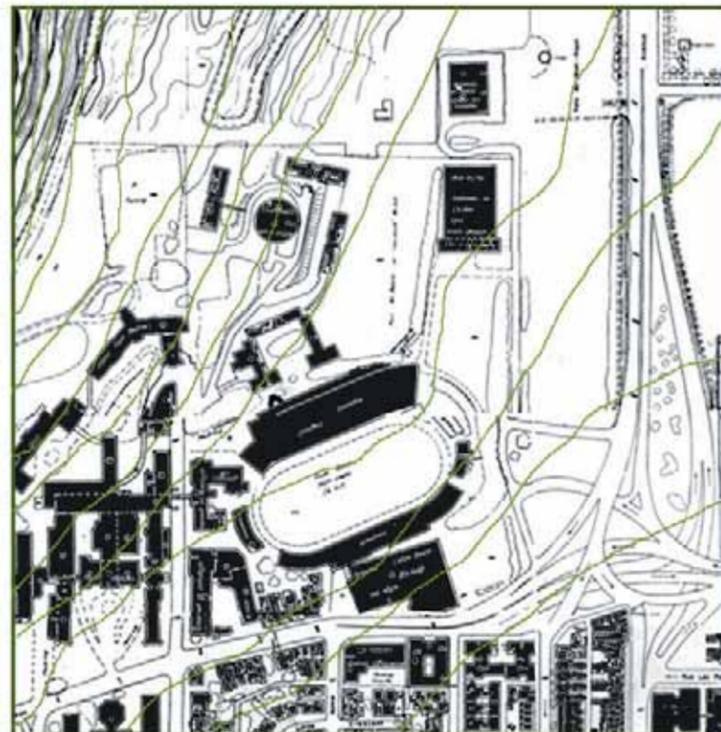
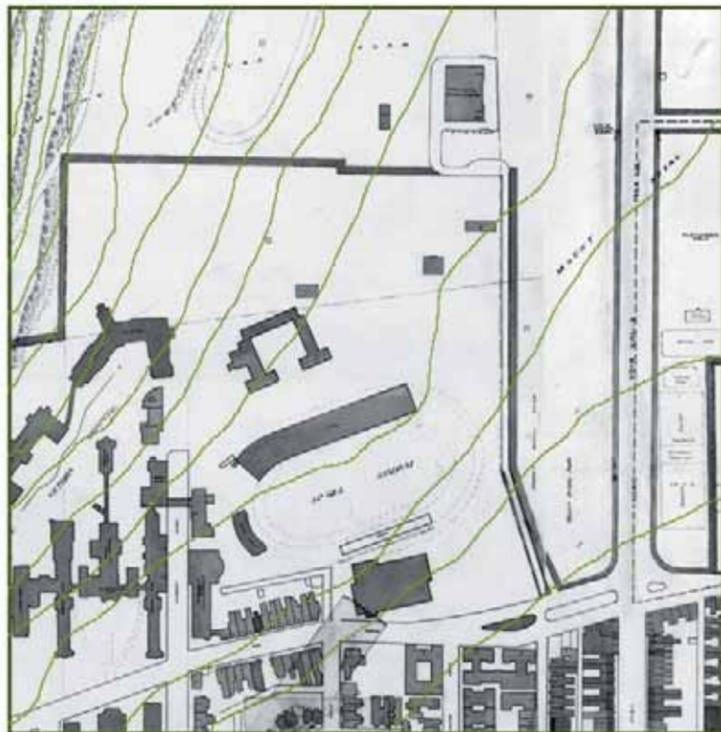


LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

1951

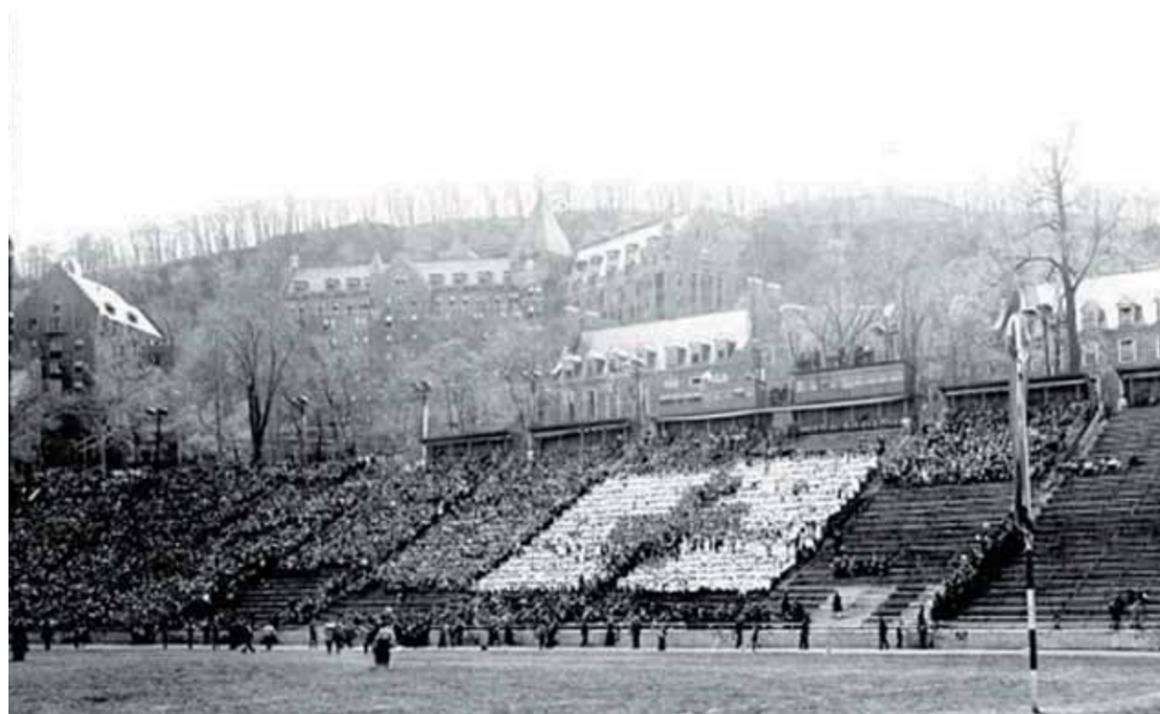
1975



View: south stands of Molson
stadium
1925
Archives de l'Université McGill
(PU013612)

Nicole Valois
2006



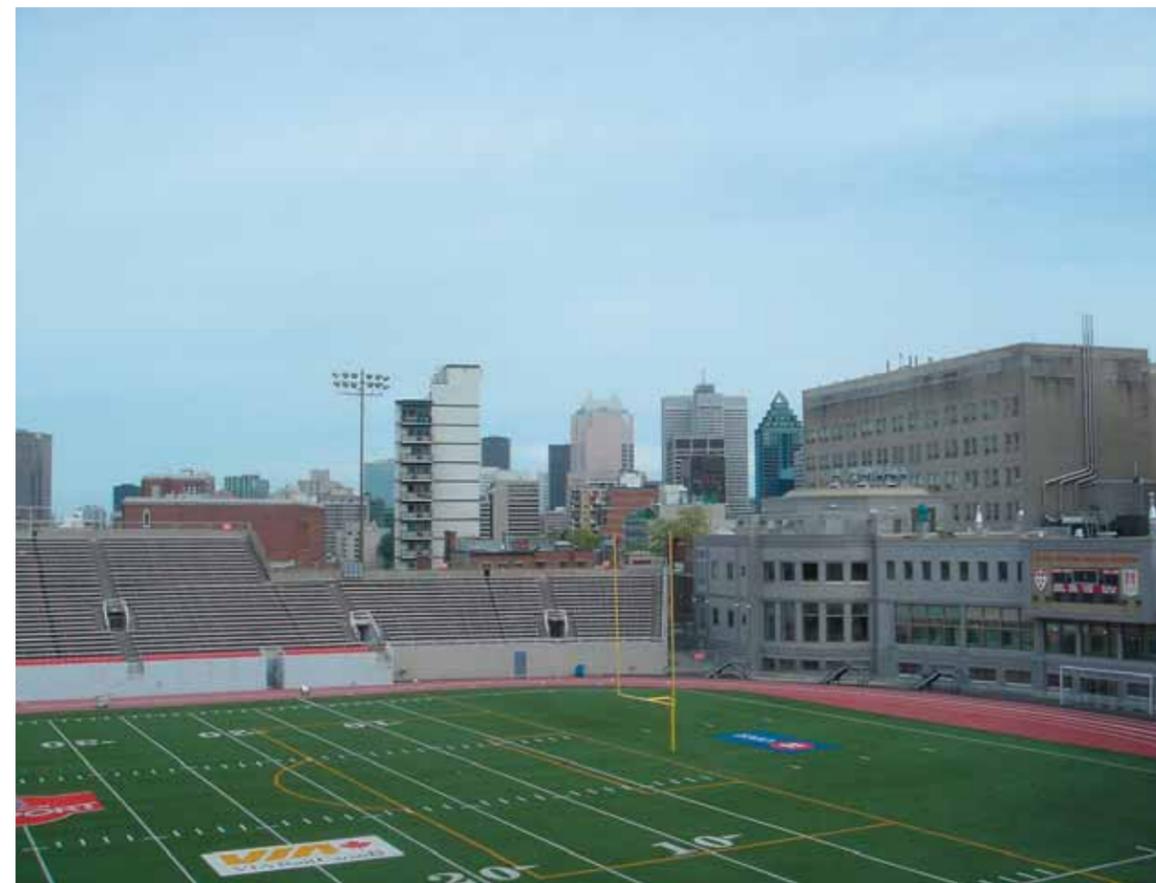


Royal Visit, Stadium Molson
18 mai 1939
Recueil Iconographique
Historique, Section Batiments,
sous-section stade Molson,
Bibliothèque et Archives
Nationales du Québec.

View: Molson stadium
football game, cheerleaders,
band, players
1953
Archives de l'Université McGill
(PU039233)



Nicole Valois
2006

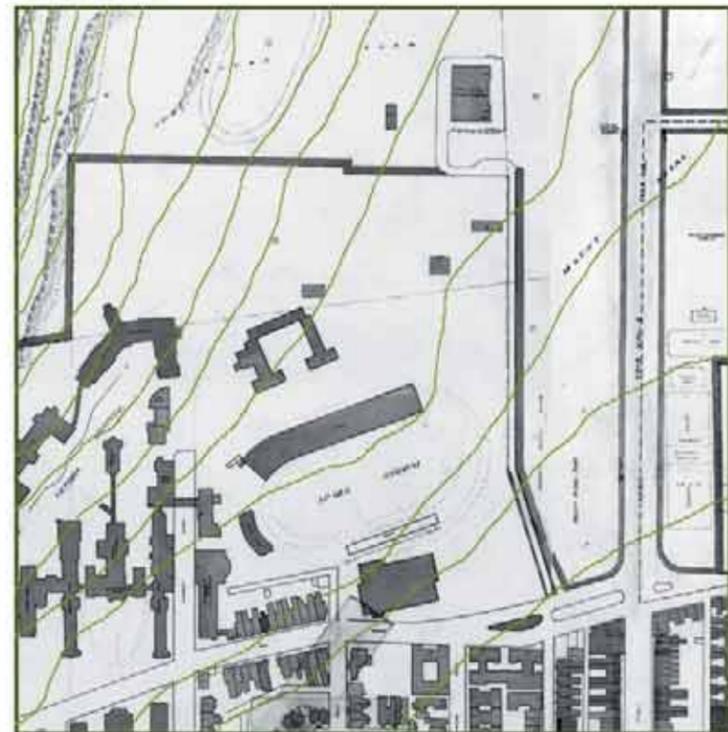


Nicole Valois
2006

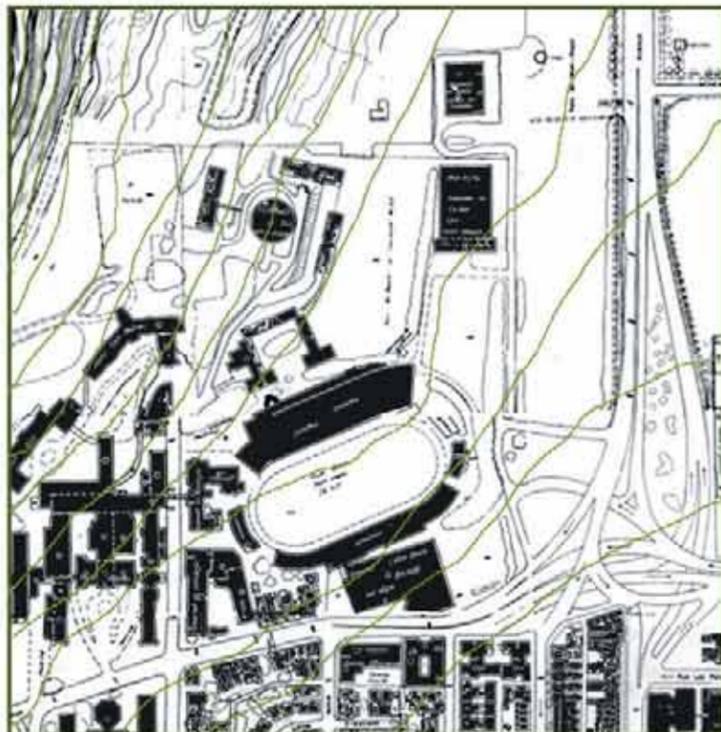
LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Limites du Site du patrimoine du mont Royal adopté par la Ville de Montréal 1987.
- Courbes de niveau.
Équidistance des courbes: 25 pieds.

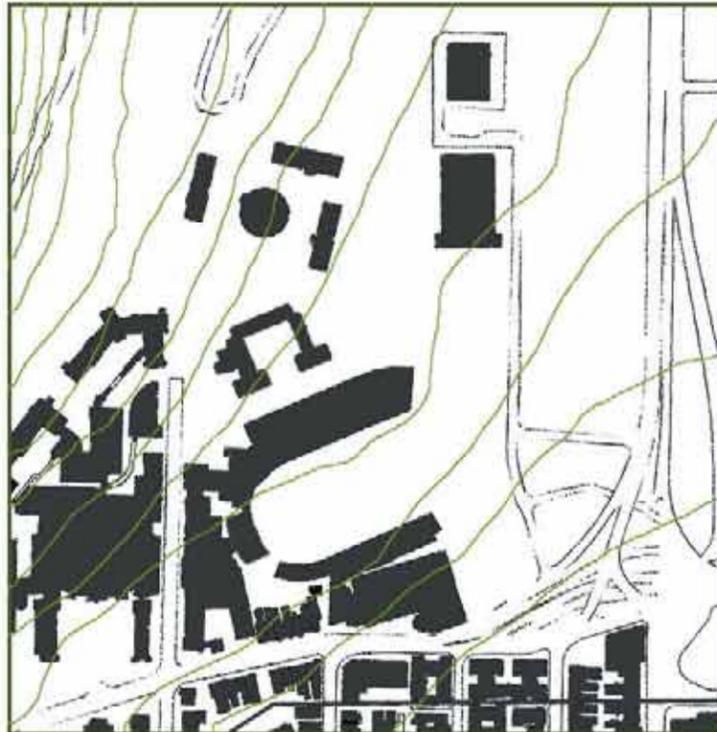
1951



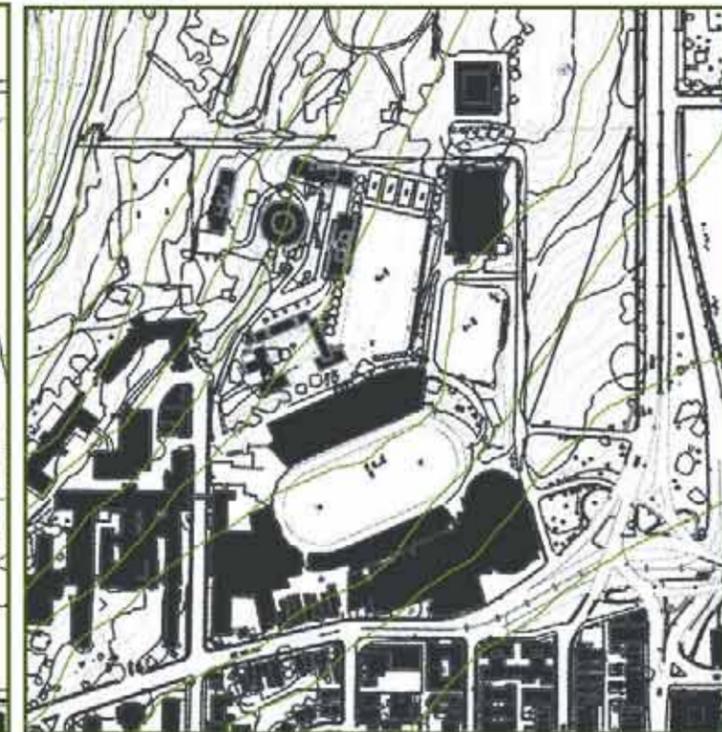
1975



1987



2005



0 100 200 300 400 500m





Building: stadium and new gymnasium
swimming pool and war memorial hall
Sans Date
Archives de l'Université McGill
(PR009618)
À gauche:



Ci-contre:
Vue de l'Avenue des Pins vers l'Est
Sans date
Gabriel Bodson

À droite:
Vue de l'Avenue des Pins vers l'Est
Date inconnue
Archives de la Ville de Montréal



Conclusion

La présente étude, combinée aux deux rapports déposés à Héritage présente une vision globale de la valeur des paysages du mont Royal. De façon générale, l'étude met en évidence la perception courante du mont Royal comme un élément emblématique du paysage et comme étant formé d'éléments fragmentaires faisant que **le mont Royal trouve sa signification tant comme composante de Montréal, que comme une entité composée de divers paysages**. Les cartes et photos anciennes ainsi que l'analyse terrain ont permis de comprendre les transformations de cette perception et d'observer la persistance de certaines traces d'aménagement qui contribue au caractère des secteurs étudiés. De plus, ces outils d'analyse ont démontré que la matérialité des paysages ne peut prendre séparément le bâti, le jardin et la voirie : tout se construit selon une logique interne pour s'imbriquer et former une logique urbaine. L'étude paysagère, tel qu'il a été démontré, suit cette logique d'observation de plusieurs échelles et s'avère utile pour aborder l'évolution du mont Royal, mais aussi pour en aborder les futures transformations.

La contribution de ce rapport en regard de ceux déposés à Héritage porte sur l'étude paysagère de l'avenue de Pins qui montre l'utilité de combiner l'étude des cartes et de l'iconographie avec l'étude terrain afin de révéler le caractère et la valeur des lieux. Aussi, c'est sur ce point que se conclut le présent rapport.

L'étude de l'avenue des Pins a permis de mettre en contexte les secteurs ciblés et de révéler son caractère intrinsèque qui en fait un axe important à Montréal. Elle confirme la valeur paysagère de l'axe et de ses abords, ainsi que celle des secteurs du stade de McGill et de l'Hôpital général. Au-delà de tout, elle confirme que la **nature du lien entre ces lieux, la montagne et la ville est paysagère**. Cette valeur paysagère mérite que soit examiné chaque projet qui se situe sur les abords de la montagne sous l'angle de ses paysages de sorte que la mise en scène du lien entre la ville et la montagne soit maintenue.

À cet effet, des mesures de protection et de mise en valeur sont à formuler en fonction du nouveau statut du mont Royal afin d'orienter les transformations de ce secteur. Sachant que plusieurs transformations majeures auront lieu prochainement - dont certaines sont déjà controversées - ces mesures sont nécessaires. L'agrandissement du stade Percival Molson de McGill, l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal et la transformation de l'Hôpital Royal Victoria risquent de changer le caractère de l'axe des Pins. La construction du Complexe des Sciences de la vie donnera certainement aussi un nouveau visage à l'axe des Pins même si malheureusement, il semble que les vues sur la ville seront dorénavant bouchées dans ce secteur. L'aménagement de l'entrée de la rue Peel du parc du Mont-Royal ainsi que la nouvelle géométrie de l'intersection du Parc - des Pins sont des projets qui, il faut espérer, mettront en valeur l'avenue des Pins. Ceci étant dit, il faut que d'une part, dans la foulée de ces projets en cours, soit poursuivie la mise en valeur de l'avenue des Pins par l'amélioration de son domaine public et d'autre part, en prévision des projets futurs et afin d'éviter la détérioration du caractère de l'avenue des Pins, protéger certains acquis. C'est dans ce sens qu'ont été formulées les recommandations suivantes quant aux abords de l'axe des Pins:

-Porter attention aux éléments construits qui bordent le domaine public : restaurer et protéger les éléments architecturaux de valeur patrimoniale (la grille du Allan Memorial et le muret de l'Hôpital Royal Victoria, les escaliers); éviter les murets de béton ; privilégier les matériaux de qualité (clôtures en acier, bois et pierre pour les escaliers).

-Maintenir les vues sur la ville : une taille d'arbre régulière sur certains terrains privés et publics, notamment aux abords du Réservoir et des escaliers Drummond, du Musée et Redpath, serait appropriée pour maintenir les vues.

-Limiter les constructions dans le secteur de l'Hôpital général de Montréal et du stade Percival Molson de McGill.

-Protéger et entretenir les boisés. Maintenir une végétation arbustive et arborescente sur les pentes et limiter les surfaces gazonnées.

-Réaménager le domaine public : élargir les trottoirs (certaines portions ont été élargies et plantées, mais à d'autres endroits, les trottoirs sont à peine assez larges pour circuler à deux); implanter du mobilier urbain et planter dans certains secteurs (plus particulièrement entre les avenues du Docteur Penfield et du Parc).

-Restituer une promenade le long du réservoir : créer des percées visuelles à partir de l'avenue des Pins en taillant et en éliminant certains arbres; élargir le trottoir; remplacer la clôture de type Frost pour une clôture en acier.

-Réaménager les accès au mont Royal notamment le lien piétonnier reliant l'escalier Redpath, le sentier du parc Thérèse-Casgrain et l'escalier menant au mont Royal situé dans l'entrée de l'Hôpital Shrinner.

En somme, la valeur paysagère de l'avenue des Pins conditionnée par la topographie exceptionnelle a donné lieu au cours de l'histoire à un développement architectural et des aménagements paysagers particuliers de part et d'autre de son axe, le long duquel s'entrecroisent la présence de la montagne et celle de la ville. En effet, l'interface paysagère qu'opère l'avenue des Pins entre la ville et la montagne ne trouve pas ou peu d'écho sur les autres flancs des trois sommets du mont Royal. Néanmoins, chaque fois qu'un lieu, autour de la montagne, permet une telle expérience, l'occasion de sa mise en valeur devrait être saisie et bonifiée d'aménagement judicieux. **Ceci fait donc de l'avenue des Pins la seule voie véhiculaire autour du mont Royal qui met en scène le lien entre la ville et la montagne, de façon continue le long de son axe, à l'ouest de l'avenue du Parc.**



Bibliographie

Monographies :

BILODEAU François et autres. Lire Montréal, Actes du Colloque tenu le 21 octobre 1988, Groupe de Recherche Montréal-Imaginaire. Université de Montréal, Département d'études françaises.

CHENET-FAUGERAS. L'invention du paysage urbain dans Romantisme : Paris. Numéro 83. 1994

COUTURIER, Marie et Robert Lahaise (adaptation en français moderne, introduction et notes). Jacques Cartier, Voyages en Nouvelle-France, Montréal : Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, collection Documents d'histoire, 1977, 158p.

FOISY, Oswald et Peter JACOBS. Les quatre saisons du Mont Royal, Montréal : Éditions du Méridien, 2000, 140 pages.

GARIEPY, Michel et autres. Les entrées routières de Montréal : cadrage paysager des entrées routières de la métropole, Montréal : Chaire en paysage et environnement, 2005.

GRAHAM, Conrad. Mont Royal – Vues et plans anciens, Montréal : Musée McCord d'histoire canadienne, 1992, 159 pages.

GRAHAM, Conrad. Mont Royal – Ville Marie, Vues et plans anciens de Montréal, Montréal : Musée McCord d'histoire canadienne, 1992, 159p.

HÉRITAGE MONTRÉAL. Le mont Royal. Demande de classement présenté à la ministre des Affaires culturelles du Québec, 1986, 32 pages.

LANDRY, Maurice. Mount Royal : Montreal's Natural Monument, Montréal : Centre de la montagne, 1999, 32 pages.

LESSARD, Michel. Montréal, métropole du Québec – Images oubliées de la vie quotidienne 1852-1910, Montréal : Éditions de l'Homme, 1992, 303 pages.

LES AMIS DE LA MONTAGNE, « Principaux projets sur le mont Royal », 2005.

MARSAN, Jean-Claude. Montréal en évolution, Montréal : Éditions du Méridien, 1994, 515p.

POITRAS, Claire, BUGESS Joanne. Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, Commission des biens culturels du Québec, décembre 2003.

POULLAOUEC-GONIDEC et autres. Paysages en perspective, Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2005.

PRINCE Lorenzo et al. Montreal, old and new: entertaining, convincing, fascinating: a unique guide for the managing editor, Montréal: International Press Syndicate, 1915, 509p.

VALOIS, N., ST-ARNAULT J., Les cahiers du paysage : Carrefour des Avenues du Parc et des Pins, Montréal, Atelier d'aménagement du paysage urbain 2001, École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, 36 pages.

ZINGER, Nathalie. Le mont Royal, paysage et phénomène (de 1850 à 1990), Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences appliquées en Aménagement, Montréal : Université de Montréal/Faculté de l'Aménagement, juin 1990, 167 pages et annexes.

Périodiques :

Dossier : Le mont Royal Nature urbaine. Continuité, numéro 90, automne 2001, pp.19-47.

Le Parc du Mont-Royal. La Presse, dossier de reportages publiés du 12 mai au 7 août 2001, Division des projets spéciaux de La Presse.

Paysages en devenir – Le mont Royal. Trames, volume 2, numéro 1, printemps 1999, 111 pages.

Le carrefour à voies étagées des avenues du Parc et des Pins. Architecture, bâtiment, construction, volume 16, numéro 186, octobre 1961, p.38-40.

La voie Camilien Houde sur le Mont-Royal†. Architecture, bâtiment, construction, volume 16, numéro 186, octobre 1961, p.41-43.

Annuaire/Association des architectes de la province de Québec, L'Association, 1908.

Plans d'aménagement, rapports et études:

BEAUPRÉ & MICHAUD et al. Étude sectorielle en patrimoine – redéploiement du CUSM, site de la Montagne, Montréal : Beaupré et Michaud, architectes, mars 2006, 59p. et annexes.

CORMIER, Claude / Ville de Montréal, Direction des parcs et espaces verts. Parc du Mont-Royal† Étude préliminaire – Interfaces entre le parc du Mont-Royal† et le centre-ville, Montréal : Ville de Montréal, Mars 2006.

VALOIS, Nicole. Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal, rapport déposé à Héritage Montréal, version révisée, Montréal : avril 2006.

VALOIS, Nicole. Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal : documentation et définition du cadre théorique, rapport déposé à Héritage Montréal, version révisée, Montréal : avril 2006.

VILLE DE MONTRÉAL. Plan d'urbanisme de Montréal, , Montréal : 2005.

BODSON, Gabriel / Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain Division des projets urbains. Définition de la forme urbaine pour le carrefour des avenues du Parc et des Pins (configuration No.4). Montréal : Ville de Montréal, Automne 2002.

VILLE DE MONTRÉAL. Parc du Mont-Royal, Amorce d'un plan directeur du secteur des Clairières (Glades) : 5 parties, Version préliminaire, Montréal : octobre 2001, 32 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. La vision de Frederick Law Olmsted et le devenir du Parc du Mont-Royal : résumé par Daniel CHARTIER, Document préliminaire, Service des parcs, jardins et espaces verts, Division aménagement des parcs, Montréal : 9 juin 1995, 16 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. L'escalier du Parc du Mont-Royal : Historique et situation actuelle par Tom BERRYMAN, Recherche préliminaire – Document de travail, SLPDC, Module de la planification de l'aménagement des parcs et jardins, Montréal : 2 décembre 1994, 12 pages.

VILLE DE MONTRÉAL. Plan d'urbanisme de Montréal, Montréal : 1992.

VILLE DE MONTRÉAL. Plan de mise en valeur du mont Royal, Service de l'habitation et du développement urbain, Module de la planification urbaine, Division des espaces libres et du réseau vert, Montréal : 1992, 63p.

VILLE DE MONTRÉAL. Parc du Mont-Royal, Plan directeur d'aménagement des secteurs du sommet et de l'escarpement préparé par Daniel CHARTIER et Denis MARCIL, Division aménagement des parcs – Module des parcs, de l'horticulture et des sciences, Service des loisirs et du développement communautaire, Montréal : 7 avril 1992, 42 pages et annexes.

VILLE DE MONTRÉAL. Orientations préliminaires pour la mise en valeur du Mont-Royal, document de concertation, Service de l'habitation et du développement urbain, Service des loisirs et du développement communautaire, Montréal : novembre 1988, 28 pages.

Documents officiels :

Décret du Gouvernement du Québec numéro 190-2005. Désignation de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal par la Commission des biens culturels du Québec.

Règlement 7593. Règlement constituant le site du patrimoine du Mont-Royal †. Adopté à la séance du Conseil de la Ville de Montréal, tenue le 15 décembre 1987.

Collections iconographiques

Collection de diapositives et de photographies, Nathalie ZINGER.

Mont-Royal, Recueil Iconographique Historique par Marina Petrova pour le Ministère de la Culture et des Communications, Direction du Patrimoine, juillet 2004.

Collections diverses, Archives de l'Université McGill, www.archives.mcgill.ca

Collection diverses, Archives du Musée McCord

Collection Edgard Gariépy, Archives de la Ville de Montréal, www2.ville.montreal.qc.ca

Cartes et plans et Album de rues Massicotte, BANQ, www.banq.qc.ca

Annexe

Extrait du rapport: VALOIS, N.
Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal, rapport final
section 2.2, Évolution de trois secteurs : étude cartographique (2006), pp.27-49.

2.2 Évolution de trois secteurs : étude cartographique

À la lumière du premier rapport qui porte un éclairage sur le croisement de la notion de paysage urbain avec l'évolution de l'attention portée au mont Royal et à la lumière de l'étude cartographique de l'évolution du secteur du mont Royal de la section précédente, certains paysages du mont Royal jugés significatifs ont été agrandis. Les agrandissements sont des extraits des planches et permettent d'identifier la persistance de certaines traces sur le plan de l'aménagement à une échelle détaillée. Rappelons que la sélection de ces secteurs repose sur les critères suivants :

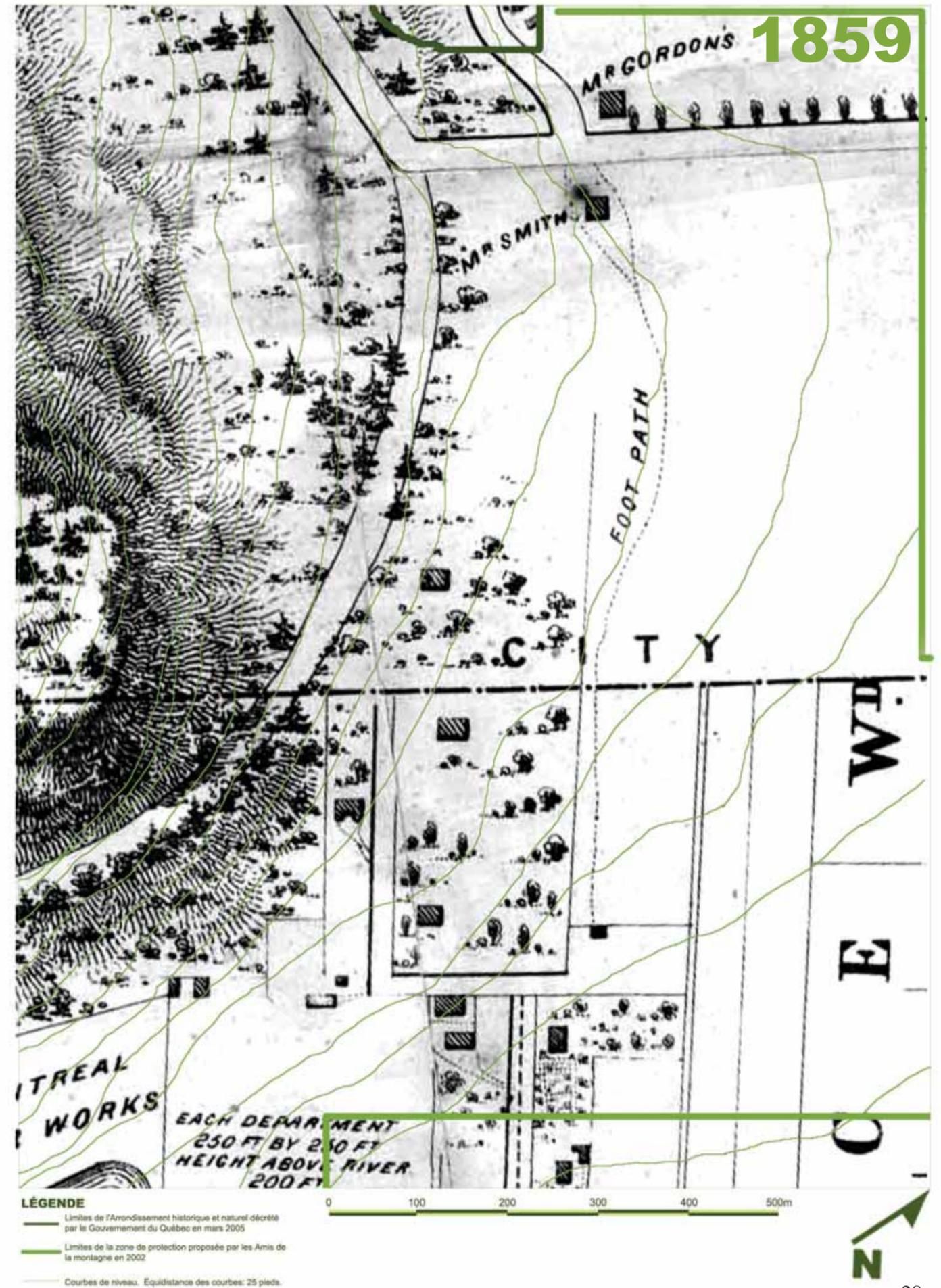
1. Le lien physique avec les flancs du mont Royal : le secteur est un élément majeur du mont Royal par son emplacement et son histoire et comprend des points d'entrées importants au mont Royal illustrant les facteurs d'évolution des paysages du mont Royal;
2. La pluralité des lieux : le secteur recoupe un nombre varié d'éléments d'intérêt historique sur le plan de l'aménagement tel le bâti, le lotissement, le tracé des voies, l'aménagement paysager ;
3. Le potentiel de projet : le secteur est en voie de requalification.

Secteur des Pins/Parc

1859

Avertissement : Nous devons avant tout préciser que cette carte ne saurait servir de relevé précis. Ceci a été remarqué lorsque l'on a tenté de la présenter à la même échelle et selon la même disposition que les autres cartes. La distorsion que cela aurait entraînée aurait considérablement changé la carte consultée. Par contre, elle fournit des renseignements forts intéressants quant à des éléments anciens et marquants du secteur.

Le secteur est à la frontière de la ville et de la campagne. La montagne est présente, par sa végétation et son relief. Quelques fermes ou résidences occupent de vastes lots et on y représente un jardin (au sud) et ailleurs une végétation qui pourrait être des vergers ou des boisés clairsemés. On y remarque la présence d'un sentier (« foot path ») reliant entre elles les terrasses du mont Royal de même qu'un alignement d'arbres sur ce qui deviendra plus tard l'avenue du Mont-Royal. Le boulevard de ceinture de la montagne (projet non réalisé) est représenté, séparant la montagne des constructions anthropiques.

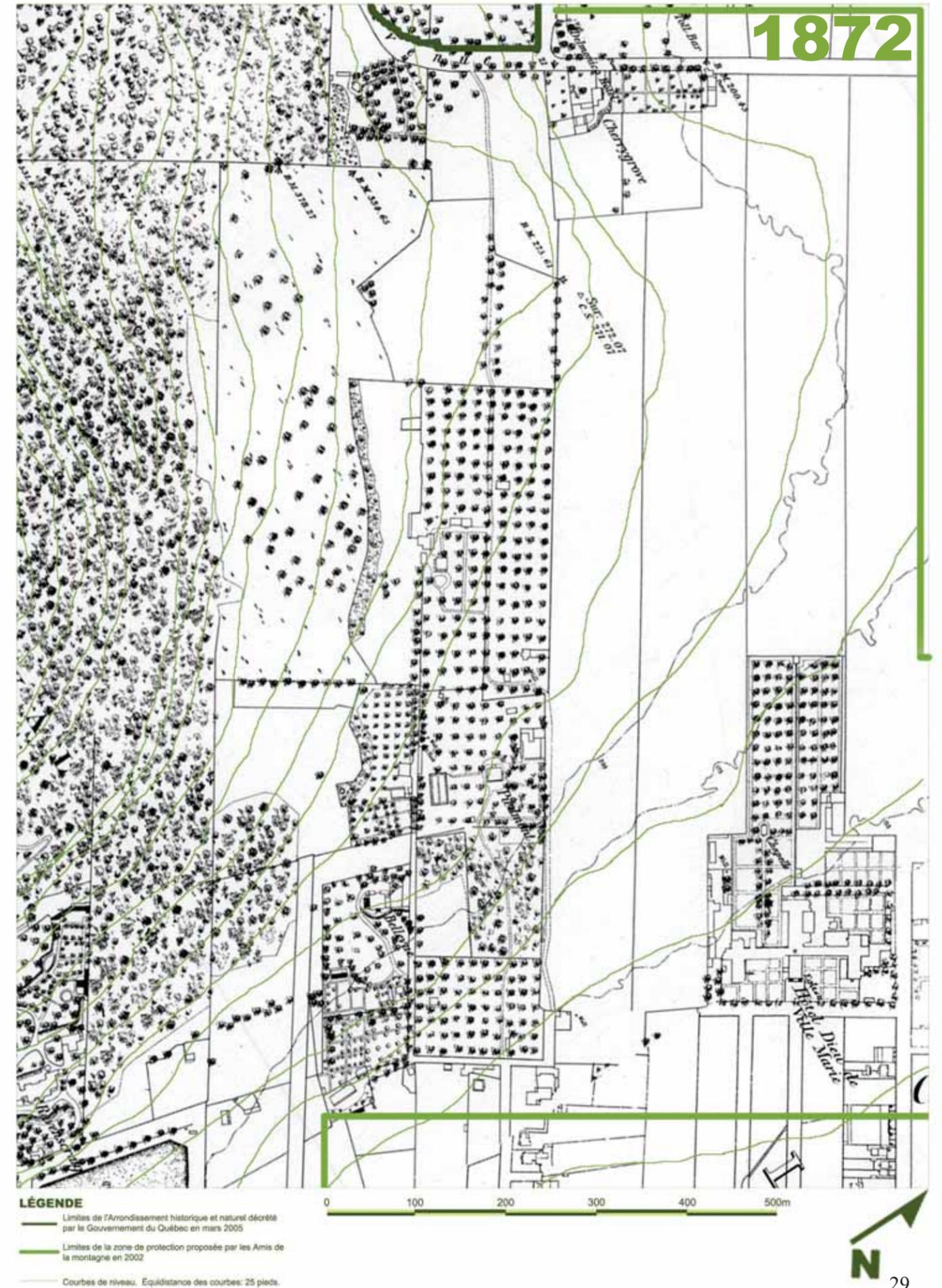


Map of the City of Montreal shewing the Victoria Bridge, Mountain & proposed boulevard and the different dock projects. Par F.N. Boxer, 1859. Copie consultée sur le site de la Bibliothèque Nationale du Québec, www.banq.qc.ca.

Secteur des Pins/Parc

1872

La montagne forme une limite fortement boisée du secteur. À l'ouest, les résidences observées en 1859 demeurent et s'entourent de plantations aménagées. À l'est L'Hôtel-Dieu est établi, ses jardins sont vastes et paraissent fortement aménagés. Ailleurs, on devine des champs cultivés – peut-être en vergers, si on se fie à la mention « orchard » et au titre « Cherrygrove » donné à un domaine situé en bordure de la rue Mont-Royal. D'ailleurs, on peut observer un poste de péage sur la rue Mont-Royal, un signe que la montagne est encore à la frontière de la ville. Il n'y a alors pas de voie de circulation aménagée entre l'est et l'ouest (l'Avenue des Pins apparaît plus tard), ni entre le nord et le sud (l'Avenue du Parc n'est pas encore projetée).



Fortification Survey. Par H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1872, d'après des relevés effectués entre 1869 et 1871. Copies des différentes planches consultées à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Secteur des Pins/Parc

1907

La présence de la ville est plus marquée. Un funiculaire constitue une porte d'entrée dans le parc à partir du flanc est. La nature institutionnelle du site se renforce avec l'implantation de l'hôpital Royal Victoria et plusieurs des résidences observées précédemment sont disparues malgré la « Laws Lane » dessinée sur cette carte. L'avenue du Parc traverse alors le secteur du nord au sud. L'îlot institutionnel de l'Hôtel Dieu est partiellement segmenté et des parcelles sont alors occupées par des résidences. La portion de terrain nommée « Fletcher's Field » (aujourd'hui le parc Jeanne-Mance) est séparée en deux par un projet de voie entre la rue Marie-Anne et l'Avenue du Parc – et au niveau de la rue Rachel tel qu'on le voit actuellement.

La question de l'entrée dans le parc du Mont-Royal se pose dès le début du 20^e siècle :



LE SITE DU MONUMENT CARTIER

« Copie du plan que le Comité du Centenaire Cartier vient de soumettre aux autorités civiques pour l'installation du monument au centre de l'avenue du Parc. Comme on peut le voir, le coup d'œil sera magnifique. » (1913)

Plan produit par le Comité du centenaire Cartier
Publié dans La Presse, 19 août 1913
Collection Album de rues Massicotte, Bibliothèque Nationale
www.banq.qc.ca



PROPOSED CARTIER MEMORIAL ON MOUNT ROYAL PARK

« Bird's-eye view of the monument and embellishment of surroundings which will, it is estimated, cost 175,000\$. » (1914)

Vue à vol d'oiseau du projet
Publié dans Standard, 21 février 1914
Collection Album de rues Massicotte, Bibliothèque Nationale
www.banq.qc.ca

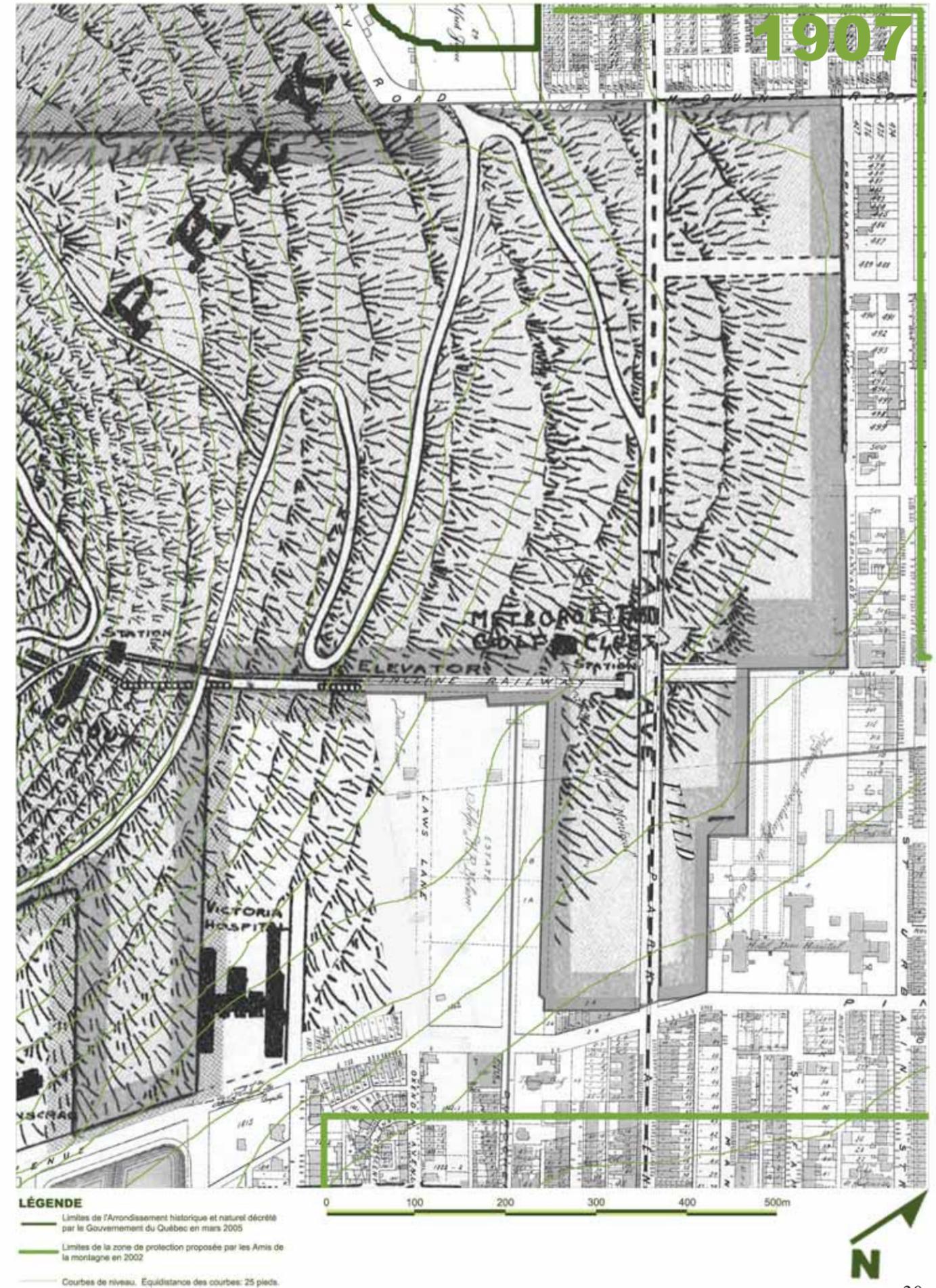


Montréal : Vue générale du Mont-Royal et des jardins de l'Hôtel-Dieu

Photo

Edgar Gariépy, 16 juillet 1943
www2.ville.montreal.qc.ca

Plan d'assurances-incendie. Par A.R. Pinsonneault, 1907. Copies des différentes planches consultées sur le site de la Bibliothèque Nationale du Québec, www.banq.qc.ca.



Secteur des Pins/Parc

1951

Quelques petites constructions subsistent à l'ouest de l'avenue du Parc. Cependant, les institutions du campus de McGill viennent peupler les terrains à l'est de l'hôpital Victoria. Plus à l'est, une voie d'accès mène au nouveau bâtiment du Quartier Général des Incendies. Le monument Cartier est construit sans toutefois constituer une porte d'entrée au parc comme l'avaient souhaité les différents projets élaborés au début du 20^e siècle. Aussi, on remarque que le funiculaire a été démantelé (1920).

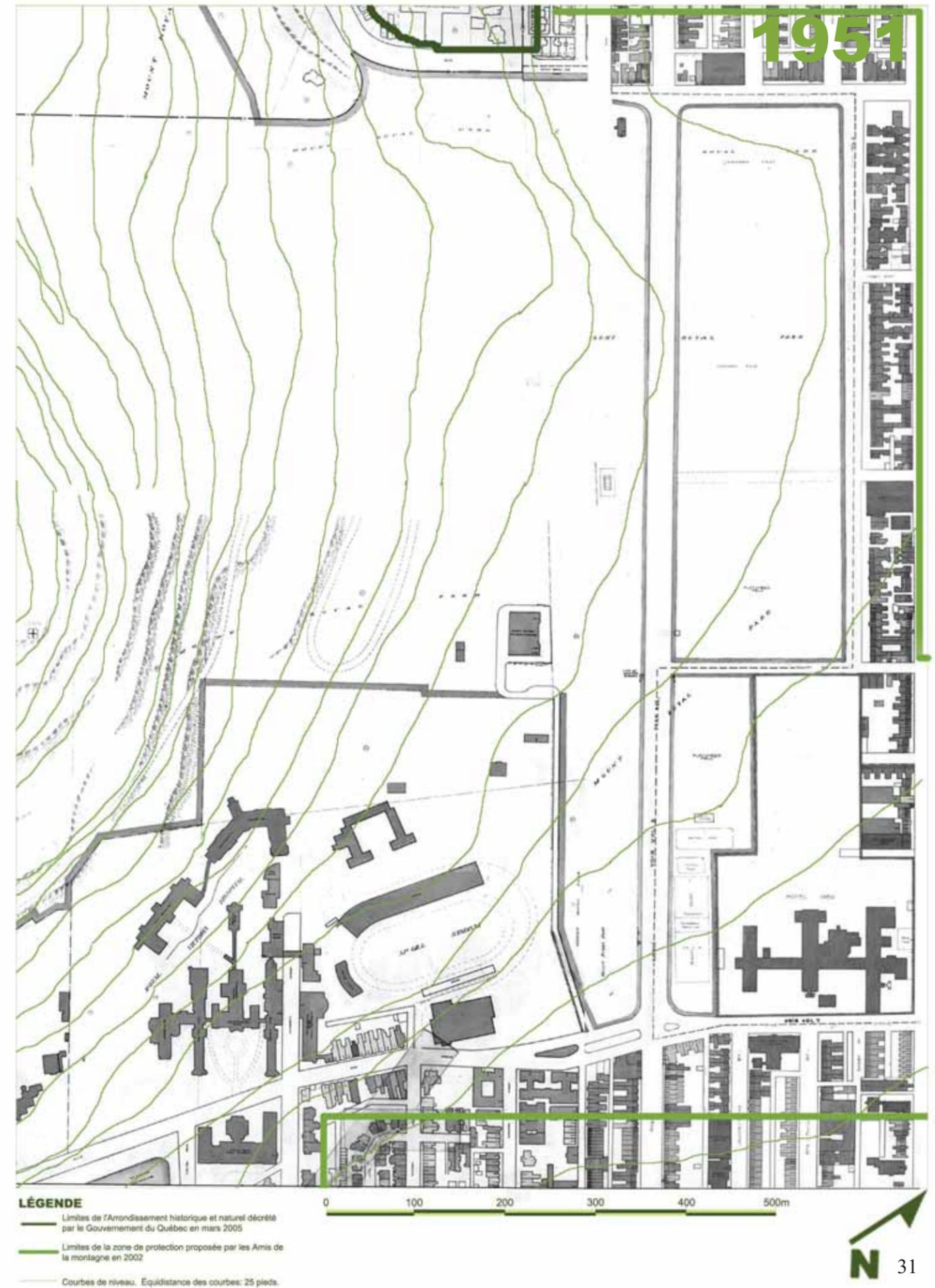


Montréal : vue de Montréal au pied du Mont-Royal

Photo, 16 juillet 1943
Edgar Gariépy
www2.ville.montreal.qc.ca



Photo, février 2006
Nicole Valois

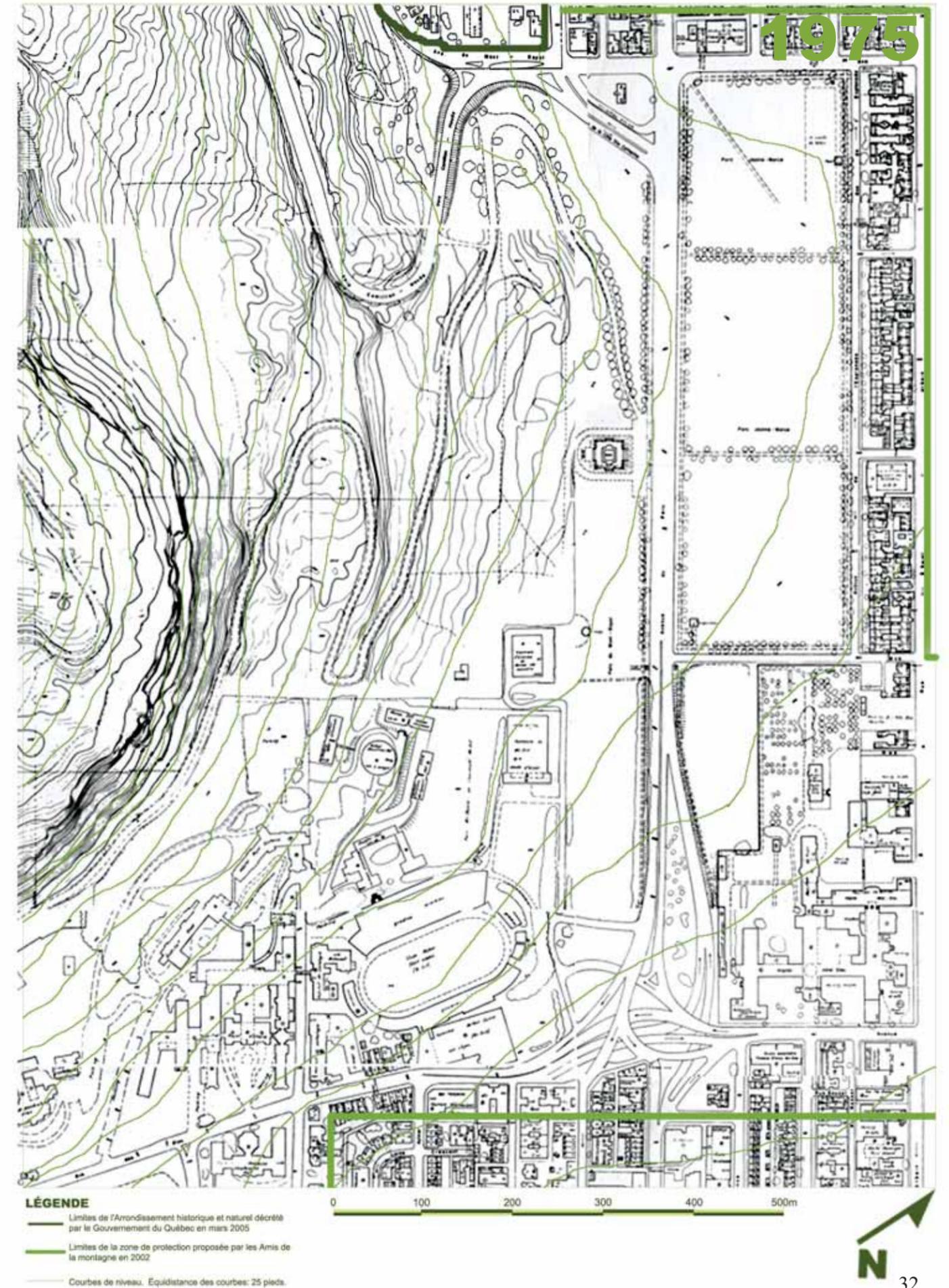


Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 1949/ révision 1951. Copies des planches obtenues à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Secteur des Pins/Parc

1975

On assiste à une consolidation de la vocation institutionnelle de la partie ouest du secteur à l'étude : de nouveaux bâtiments sont construits sur le flanc de la montagne. L'échangeur des Pins est construit et coupe le parc du Mont-Royal des terrasses situées plus au sud-est. La reconfiguration du territoire et de la voirie que l'opération exige change complètement la nature du lieu. Le parcellaire et la grille de rues orthogonales cèdent la place aux bretelles courbes empruntées par les automobiles. Les Avenues des Pins et Parc représentent alors des obstacles autour de la montagne. Également, on remarque que la voie Camilien-Houde est dorénavant élargie et ouverte à la circulation automobile. L'Hôtel-Dieu s'agrandit et sacrifie une partie de ses jardins pendant qu'il est enserré par les infrastructures majeures du nouvel échangeur. L'Hôpital Royal Victoria construit un vaste stationnement sur le piedmont.



Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 1975. Copies des planches consultées à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Secteur des Pins/Parc

2005

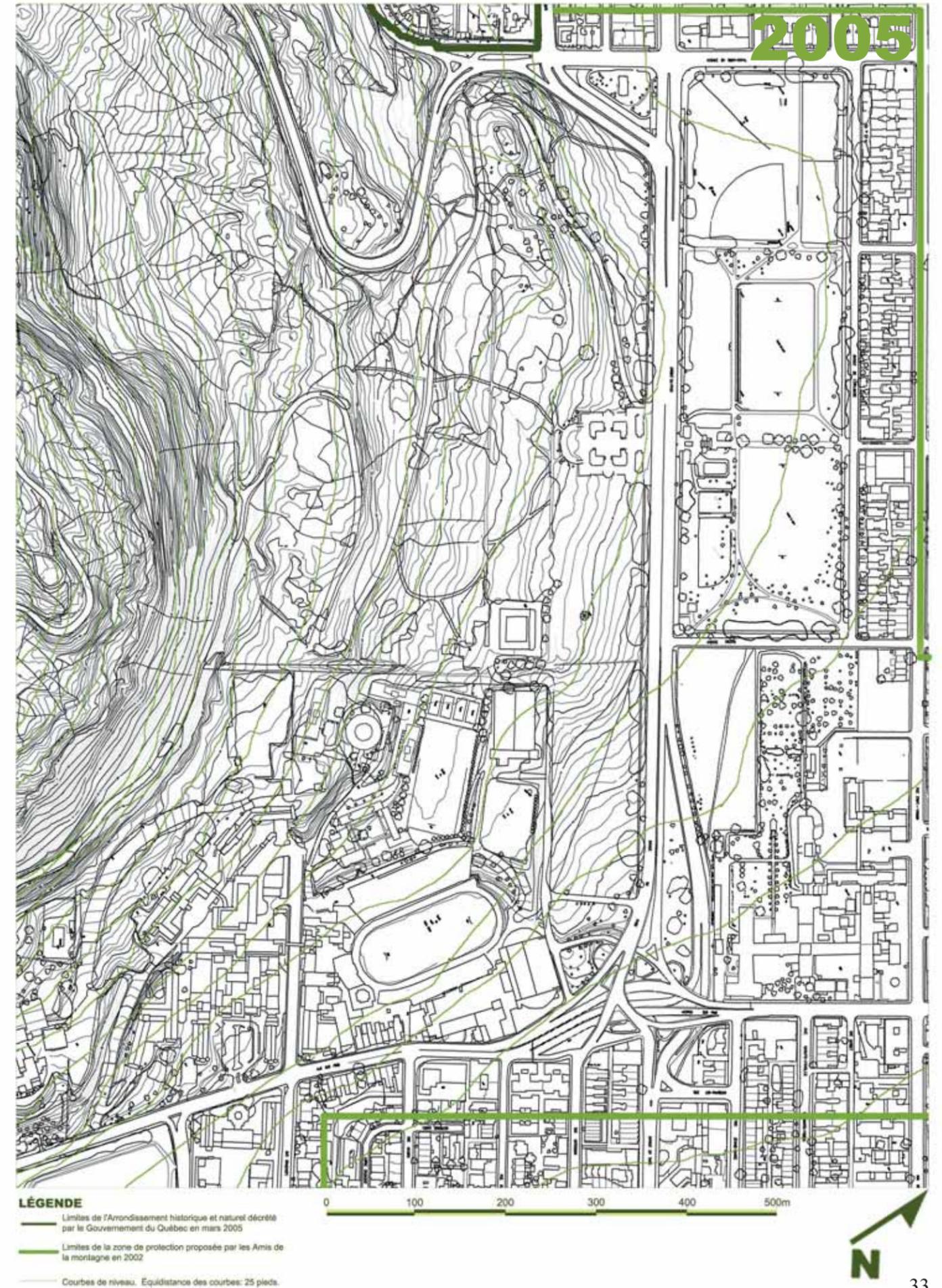
Peu de nouveaux aménagements se sont ajoutés dans le secteur à l'étude. On constate cependant une densification de l'îlot institutionnel du campus de McGill avec le développement de ses installations sportives et la construction d'un nouveau bâtiment sur la propriété de l'Hôpital Royal Victoria. Le réaménagement de l'échangeur des Pins est en cours et il convient d'espérer que ses nouvelles dispositions favoriseront le retour à une unité paysagère pour ce secteur.



Vues à vol d'oiseau du secteur du mont Royal

Photos aériennes
Ville de Montréal, 2005

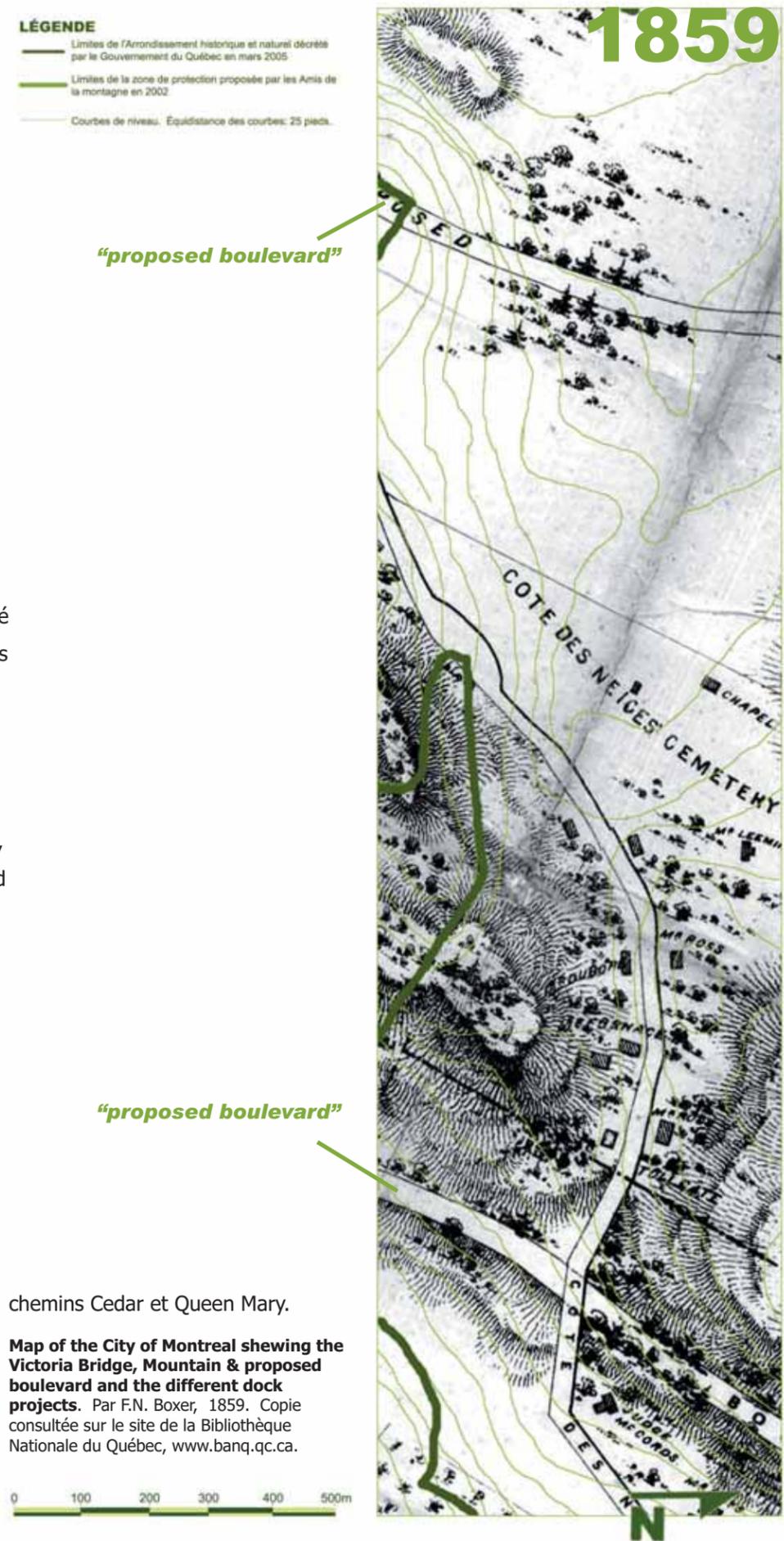
Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 2005.
Fichiers géomatiques obtenus auprès du Service des Parcs, Ville de Montréal.



Secteur Côte-des-Neiges/Remembrance
1859

Avertissement : Nous devons avant tout préciser que cette carte ne saurait servir de relevé précis. Ceci a été remarqué lorsque l'on a tenté de la présenter à la même échelle et selon la même disposition que les autres cartes. La distorsion que cela aurait entraînée aurait considérablement changé la carte consultée. Par contre, elle fournit des renseignements forts intéressants quant à des éléments anciens et marquants du secteur.

Le chemin de la Côte-des-Neiges est déjà tracé (tel que précisé plus haut, son emplacement est cependant inexact), favorisé par la présence d'un vallon entre les sommets du mont Royal. Il mène à des villages situés plus au nord, à l'extérieur de la ville. Il est traversé par la frontière de la ville peu après laquelle se trouve un poste de péage. Quelques résidences bordent alors le chemin, elles sont situées parmi ce que l'on comprend comme des boisés dispersés ou des cultures. Le projet de boulevard de la montagne se trouve environ à la hauteur actuelle des



“proposed boulevard”

“proposed boulevard”

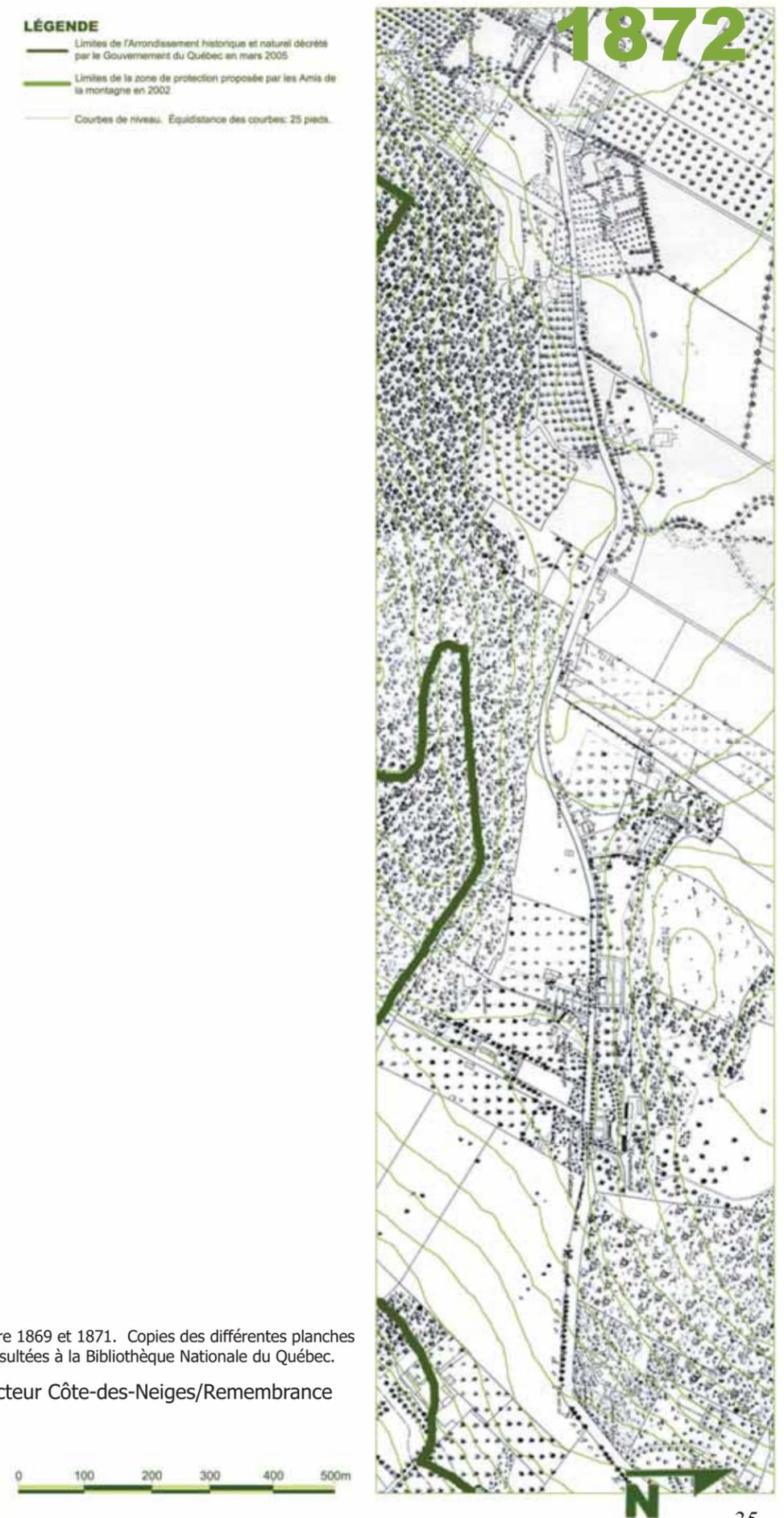
chemins Cedar et Queen Mary.

1859

Secteur Côte-des-Neiges/Remembrance
1872

On observe le lotissement de grands domaines situés de part et d'autre du chemin de la Côte-des-Neiges. Ils sont occupés par des pavillons entourés de champs et/ou de jardins. On remarque des jardins à la composition qui rappellent les jardins classiques alors que d'autres reprennent les dispositifs des sentiers sinueux des jardins de l'époque romantique. L'entrée plantée du cimetière Côte-des-Neiges est aménagée et présente des motifs d'ovales plantés. On voit également la naissance de ce qui serait probablement Shakespeare Road.

Fortification Survey. Par H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1872, d'après des relevés effectués



1872

1907

Quelques grands domaines ont disparus pour laisser la place au lotissement destiné à des résidences de plus petite taille et en rangée. On peut observer, au nord, de longues bandes de terrains qui sont probablement des terres agricoles, orientées selon le parcellaire du village de Côte-des-Neiges. Plus au nord encore, on voit le début d'un lotissement résidentiel sur le flanc nord de la montagne. Le parc du Mont-Royal occupe dorénavant la partie sud-est du secteur à l'étude. On peut également observer les serres McKenna, près de l'entrée du cimetière. Du côté ouest du chemin, apparaissent un réservoir et un chemin qui grimpe vers le sommet du mont Royal situé plus à l'ouest.

Plan d'assurances-incendie. Par A.R.

LÉGENDE
— Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
— Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
— Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.



Pinsonneault, 1907. Copies des différentes planches consultées sur le site de la Bibliothèque Nationale du Québec, www.banq.qc.ca.

Secteur Côte-des-Neiges/

Remembrance

1951

Beaucoup de constructions de grande taille font leur apparition là où on remarquait la division semblable à des terres agricoles en 1907. Un développement immobilier prend place à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges tandis que la densification résidentielle se poursuit sur les lots à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges. Une ligne de tramway emprunte le chemin Remembrance. Plus au nord, un aménagement paysager encadre l'arrivée du chemin Queen Mary vis-à-vis du cimetière Côte-des-Neiges.

LÉGENDE
— Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
— Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
— Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.



MOUNTAIN LOTS

« The only remaining beautiful homestead in the Mountain of Montreal, belonging to the Estate Brunet has been divided into building lots, and is now offered for sale. Viewmount surrounded by the Park of the Mountain, and facing Cote des Neige Boulevard (70.0" wide), and the branch terminus of the Montreal Street Railway Company's tramway service, on the Line of the Westmount Boulevard, will be the ideal residential site. (...) » (1910)

Mountain Lots

Publié dans Montreal Star, 19 mai 1910
Collection Album de rues Massicotte,
Bibliothèque Nationale
www.banq.qc.ca

Le chemin Remembrance en 1954

Photo, mars 1954

Cote AVM Z-2078.3

Archives de la Ville de Montréal



Photo, 2006

Nicole Valois



Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 1949/ révision 1951. Copies des planches obtenues à la Bibliothèque Nationale du Québec.

0 100 200 300 400 500m



Secteur Côte-des-Neiges/Remembrance
1975

L'urbanisation des flancs du sommet de Westmount s'est intensifiée tandis que les infrastructures routières prennent plus d'importance le long du chemin de la Côte-des-Neiges. En effet, on voit l'importance de l'espace occupé par l'échangeur Remembrance ainsi que le grand nombre de voies de circulation négociant la jonction avec la ville plus au sud à la hauteur de Cedar. Plus au nord, l'automobile transforme la jonction avec le chemin Queen Mary. Ces deux opérations ont pour effet de créer une rupture entre l'est et l'ouest de la montagne. Les grandes tours d'habitation du côté du sommet ouest font leur apparition. L'ensemble Rockhill est ainsi un des premiers spécimens montréalais de «plazza» paysagères se distinguant des grands ensembles résidentiels.



Le chemin de la Côte-des-Neiges vis-à-vis de l'escalier Trafalgar

Photo

Archives de la Ville de Montréal

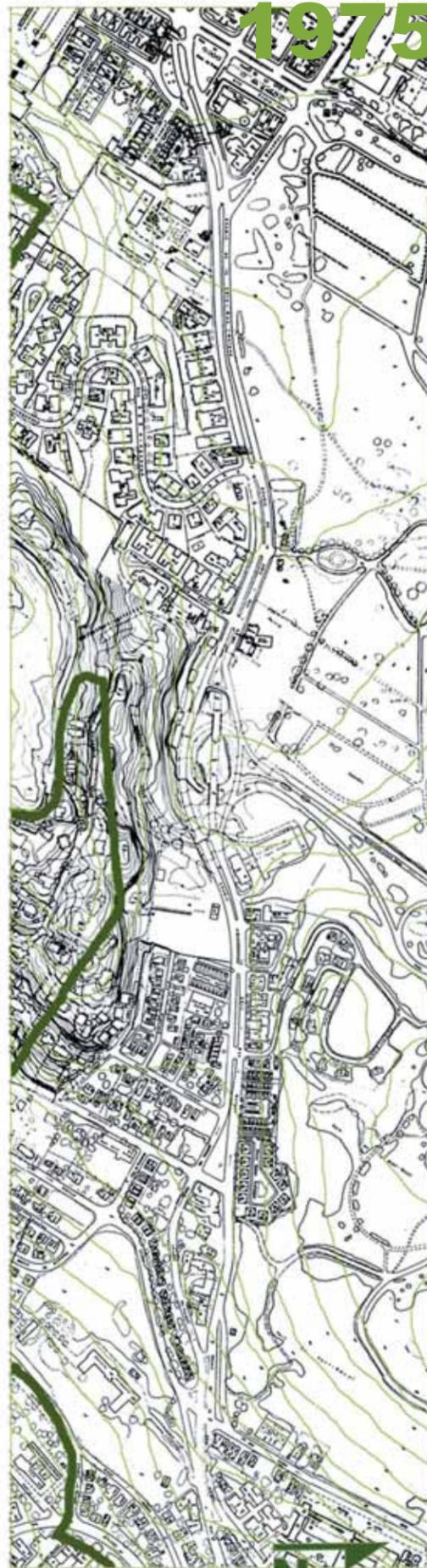


Les grandes tours d'habitation et le sommet le plus à l'ouest

Photo, 2006

Geneviève Céré

Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 1975. Copies des planches consultées à la Bibliothèque Nationale du Québec.



Secteur Côte-des-Neiges/Remembrance
2005

Peu de changements au niveau des aménagements sont observables entre 1975 et 2005. Néanmoins, il est important de souligner ici que rares sont les Montréalais qui reconnaissent aujourd'hui la particularité et la valeur patrimoniale du chemin de la Côte-des-Neiges. Dans une période de remise en question des aménagements destinés à l'automobile dans la ville, l'échangeur Remembrance fait aujourd'hui l'objet de projets de réaménagements. Cette démarche ne saurait se priver de l'opportunité de mettre en valeur le caractère historique ainsi que la situation géographique particulière de l'implantation du chemin de la Côte-des-Neiges dans la ville de Montréal.

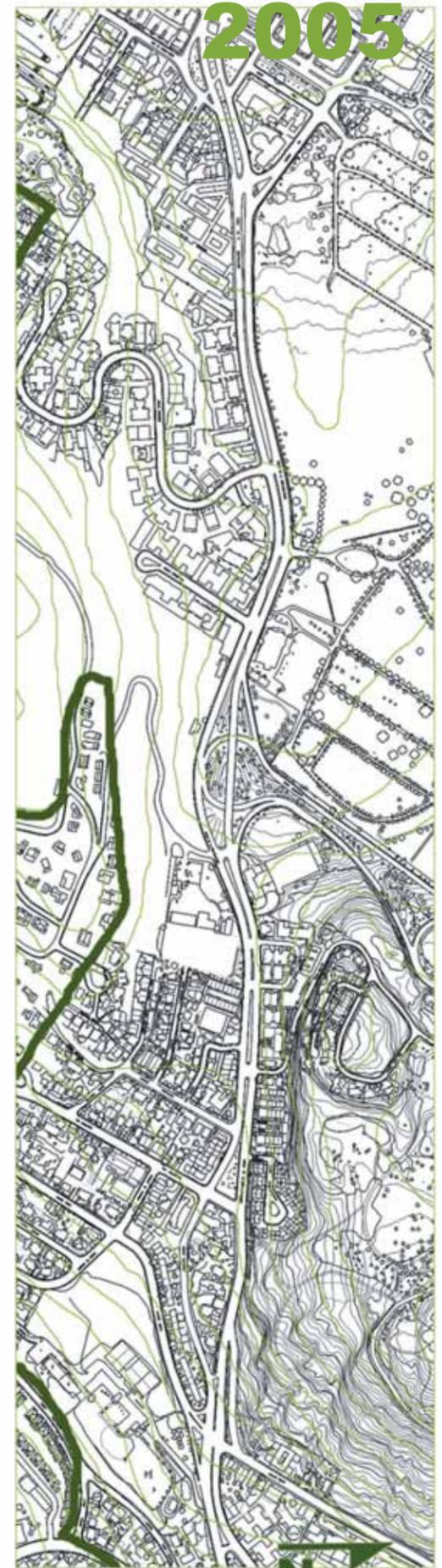


Vues à vol d'oiseau du secteur du mont Royal

Photos aériennes

Ville de Montréal, 2005

Plan d'occupation du sol. Ville de Montréal, 2005. Fichiers géomatiques obtenus auprès du Service des Parcs, Ville de Montréal.

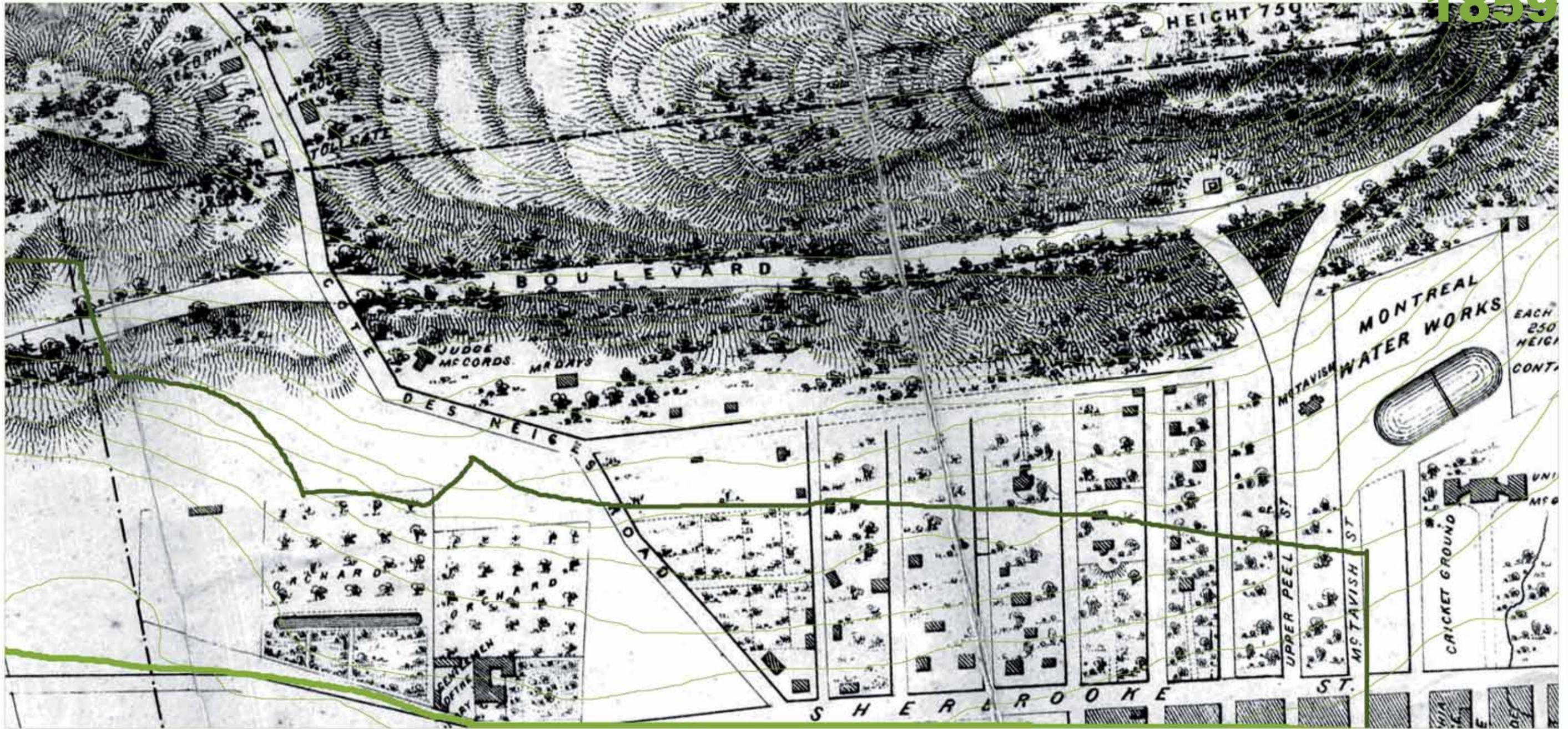


Secteur Avenue des Pins

1859

Avertissement : Nous devons avant tout préciser que cette carte ne saurait servir de relevé précis. Ceci a été remarqué lorsque l'on a tenté de la présenter à la même échelle et selon la même disposition que les autres cartes. La distorsion que cela aurait entraînée aurait considérablement changé la carte consultée. Par contre, elle fournit des renseignements forts intéressants quant à des éléments anciens et marquants du secteur.

Ce qui deviendra plus tard l'avenue des Pins est un chemin à peine esquissé entre de très longs lots et la montagne. Ce site est alors peu occupé et est marqué par la forte présence du mont Royal, de son escarpement et de sa végétation. Le projet de Boulevard de la montagne comprend ici un aménagement du monument à McTavish avec une mise en scène de l'arrivée au monument et à la montagne par le sud. Un projet de subdivision est également représenté dans le secteur de Summer Hill. Plus à l'ouest, les Sulpiciens ont, depuis déjà un certain temps, implanté leur domaine dans la partie sud-ouest du secteur. De grandes villas sur le flanc sud de la montagne présentent une implantation particulière comprenant des voies d'accès latérales, une hiérarchie des espaces publics/privés et l'esquisse de jardins.



LÉGENDE

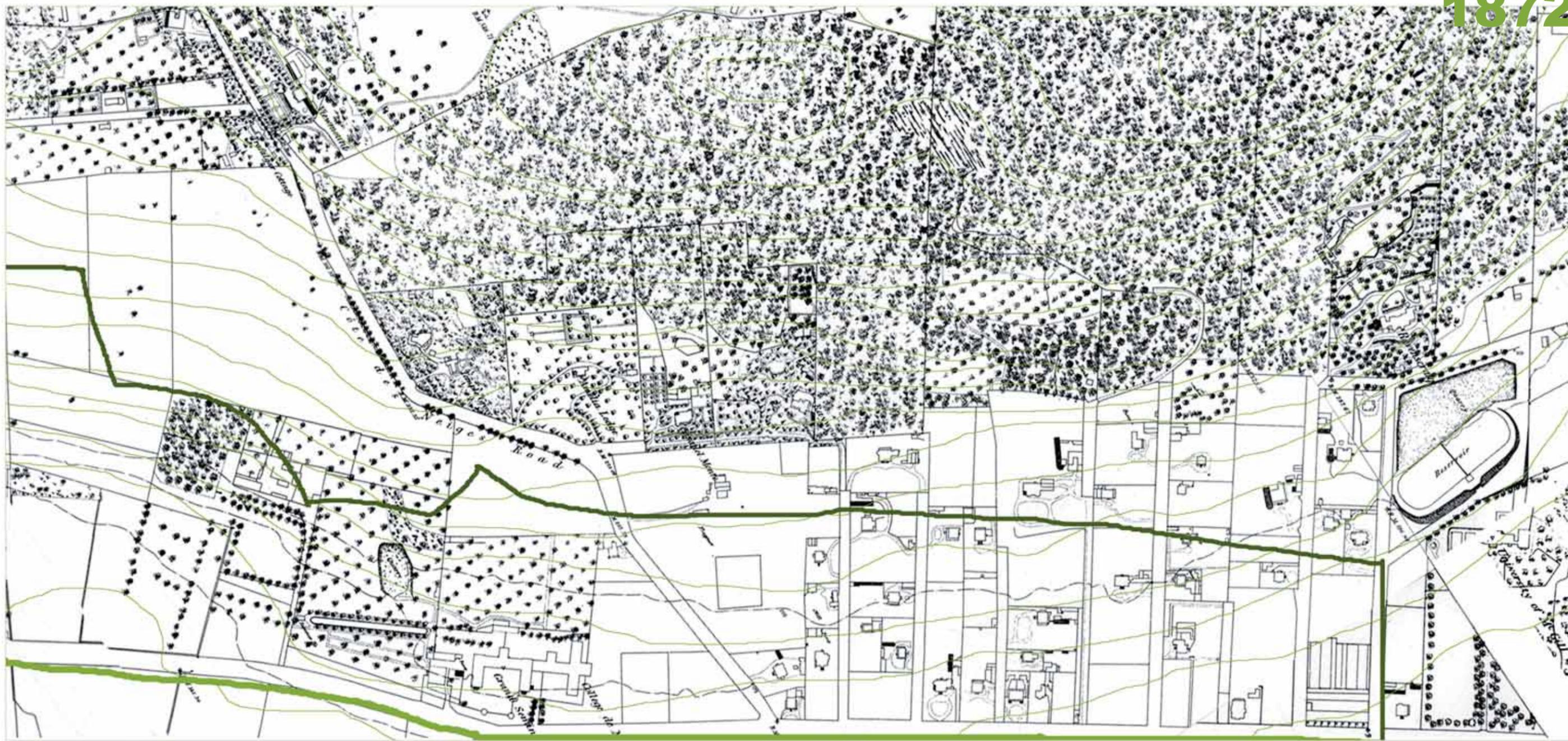
- Limites de l'Arondissement historique et naturel déclaré par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.



Secteur Avenue des Pins

1872

Alors que l'avenue des Pins n'est pas encore tracée, les longues bandes de terres suivant un axe nord-sud sont partiellement divisées en lots de moyenne dimension où sont implantés quelques pavillons isolés les uns des autres, possédant des chemins d'approche en ovale qui laissent penser à une mise en scène champêtre. Le séminaire des Sulpiciens se développe et on remarque la trace d'un lotissement sur sa limite est. On peut observer l'implantation à flanc de montagne du « Ravenscrag » derrière lequel on peut distinguer l'inscription « Burial Ground », probablement en lien avec la tombe de McTavish que l'on pouvait distinguer sur la carte de 1859. Ce domaine se distingue par son aménagement constitué de jardins et de sentiers sinueux que l'on devine assez spectaculaire.



LÉGENDE

- Limites de l'Aménagement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

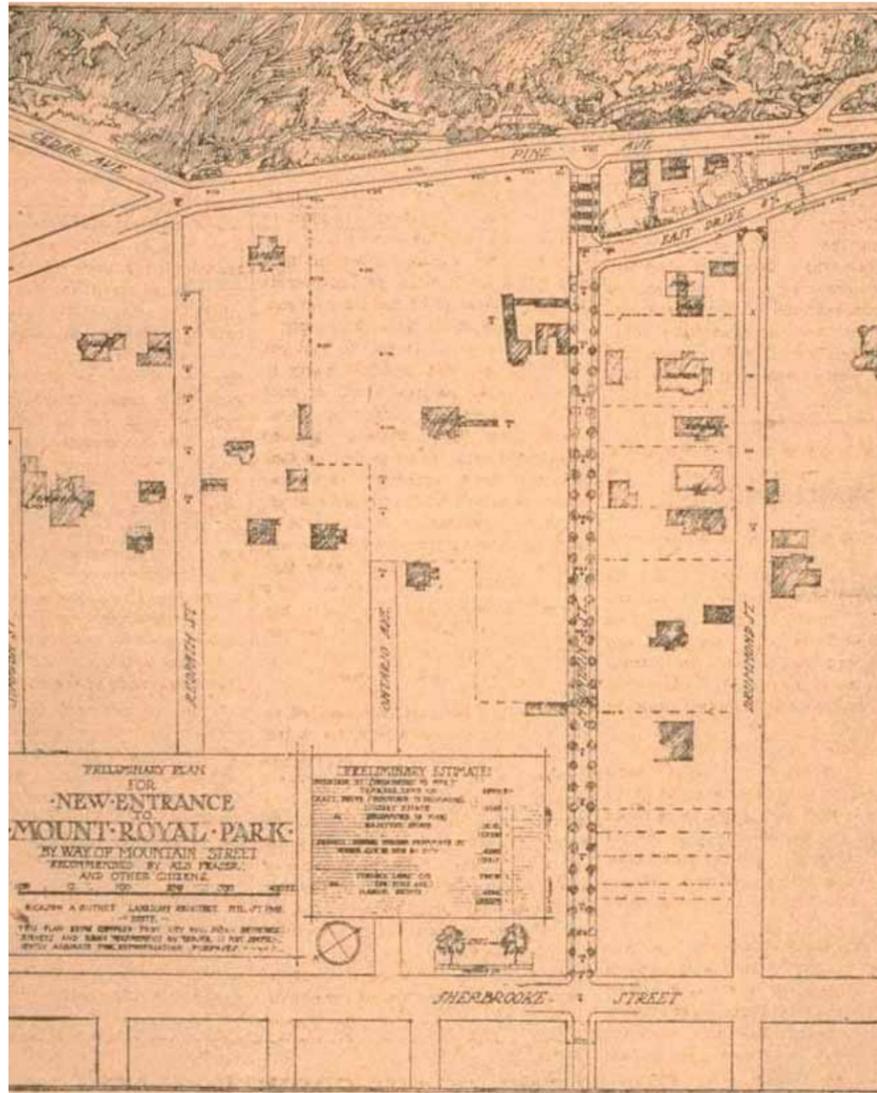


Secteur Avenue des Pins

1907

Le parc du Mont-Royal apparaît, avec son « look out » et un chemin sinueux dans l'axe de la rue Peel. Le morcellement des lots se poursuit et de nouvelles constructions s'établissent entre la nouvelle avenue des Pins et la rue Sherbrooke. On remarque la persistance de quelques grands domaines tandis que d'autres lots sont partiellement morcelés. Le site des Sulpiciens demeure une entité distincte mis à part l'apparition de résidences sur la pointe la plus à l'est de leur domaine alors que le campus de l'Université McGill se densifie au sud du réservoir McTavish.

La question d'une entrée plus monumentale au parc se pose encore ici et est appuyée par les citoyens.

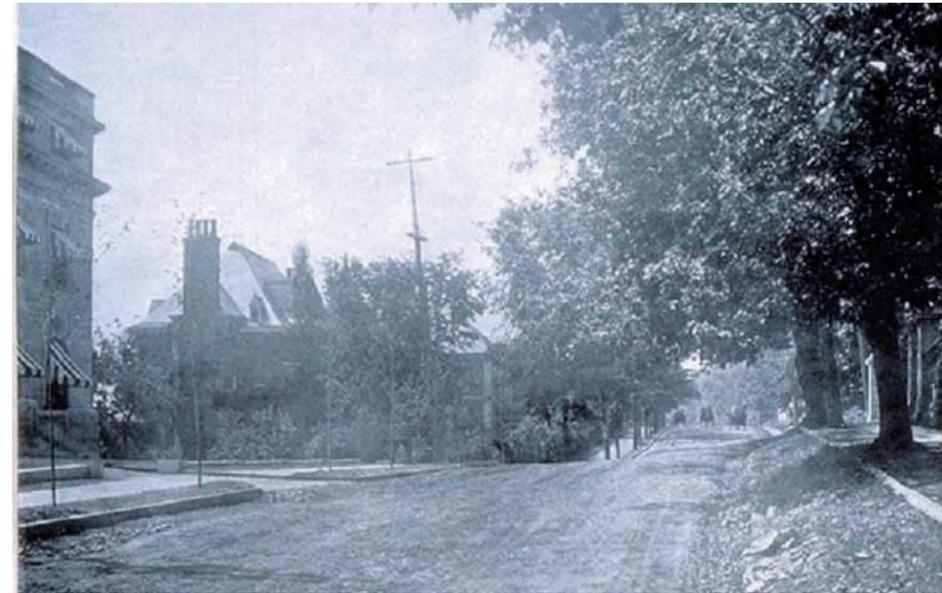


REDPATH PROPERTY STILL IN LIMELIGHT OF PUBLIC AFFAIRS

« Primary plan for new entrance to Mount Royal Park by way of Mountain Street recommended by Als Frazer and other citizens. (...) It is something of a blow to the generation now passing away that the present populous and wealthy city of Montreal should not have responded to the call of opportunity, when the Redpath property came into the market. It was, and is evident, that however the future may turn, there could be no loss sustained by those who acquired this most valuable bit of real estate. No doubt there will be some gain for the lovers of old Mount Royal in a wide street traversing the Redpath property from north to south. It is better at any rate than shutting it in, to one or two occupants of this gloriously situated place. (...) It is becoming more evident every year, that the Park is being more and more appreciated, not only by the poor that have no means of seeking country retirement in the hot weather, but also by the more leisured class, who enjoy its drives and bridle paths, leading up to the pure state of air, above the contamination of the city. Even at this late hour, it would be a foresighted and highly commendable action, were the civic authorities to acquire the right to the Redpath estate, which as a glance at the accompanying plan will show, is almost essential to the perfection if not the existence of Mount Royal Park. » (1910)

Redpath property still in limelight of public affairs

Publié dans Standard, 10 décembre 1910
Collection Album de rues Massicotte, Bibliothèque Nationale
www.banq.qc.ca

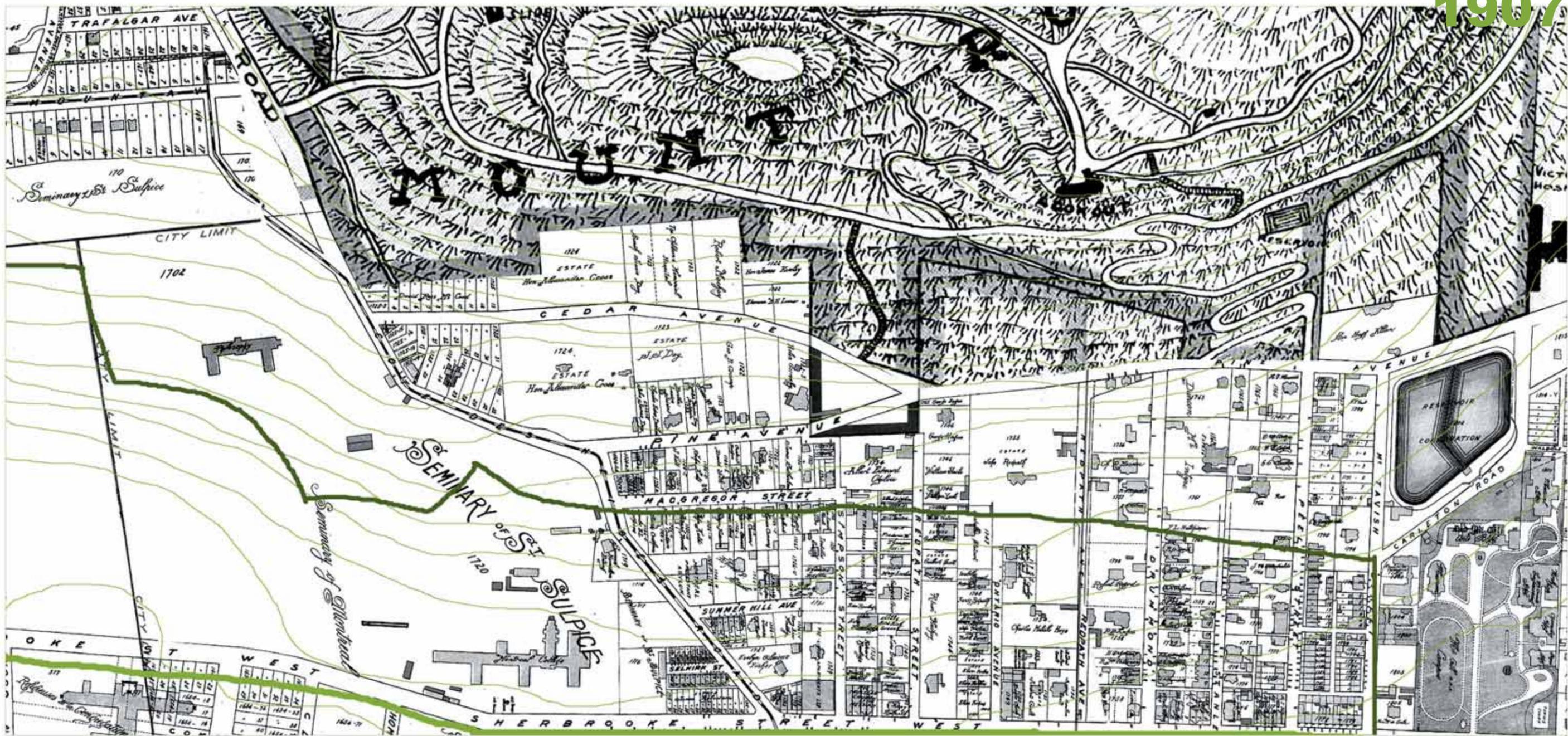


Pine Avenue

Near Peel, looking west, showing the residence of Mr H.V.Meredith and the noble maple trees and foliage of the charming thoroughfare under the mountain.
Photo, 1909
Collection Album de rues Massicotte, Bibliothèque Nationale
www.banq.qc.ca



Photo, 2006
Nicole Valois



LÉGENDE

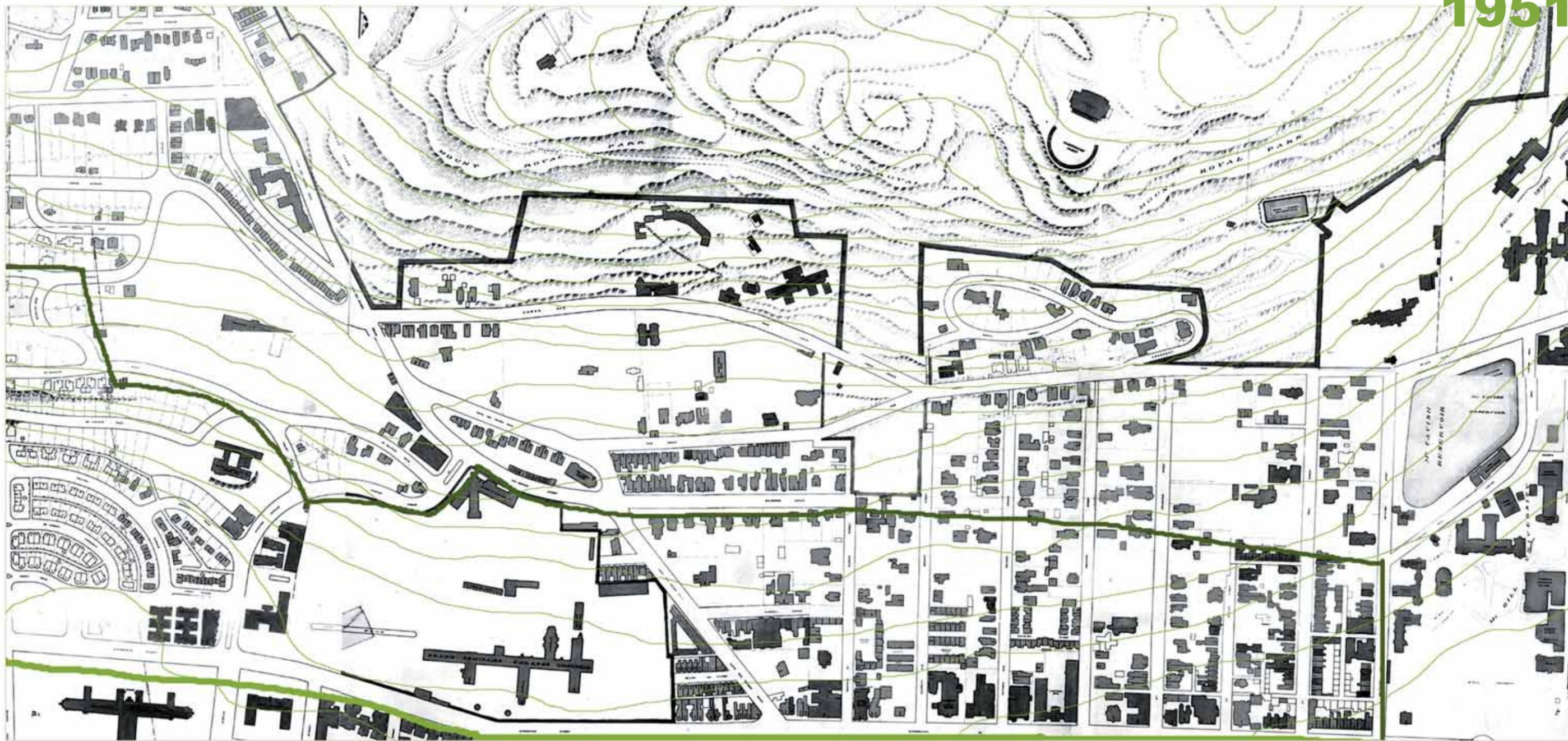
- Limites de l'Arrondissement historique et naturel déclaré par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.



Secteur Avenue des Pins

1951

Le « look out » de la montagne est remplacé par le Grand Chalet que l'on connaît aujourd'hui. La division de grands domaines ouvre la voie au développement immobilier du flanc sud du mont Royal. On assiste à une densification du tissu urbain au sud de l'avenue des Pins et dans le secteur du Redpath Crescent alors que des institutions s'implantent au nord de l'avenue Cedar. Le pôle hospitalier se consolide ainsi avec l'arrivée des Shriners et du Montreal Children's Hospital. Le domaine des Sulpiciens est scindé en deux et la partie ouest laisse place à l'établissement de conciergeries sur la rue Atwater et d'une cité-jardin plus au nord. Le parc Percy Walter est annexé au parc du Mont-Royal.



LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

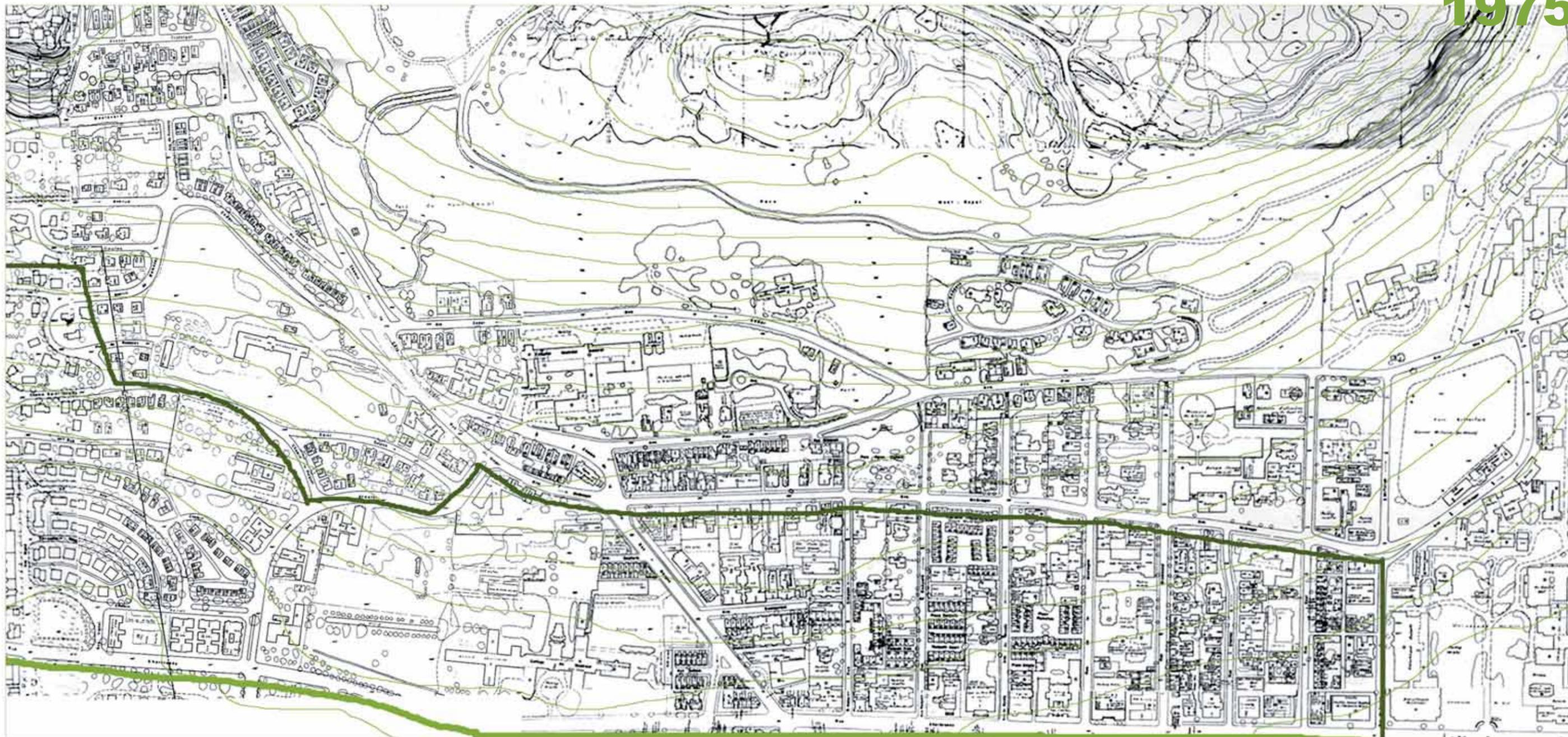
0 100 200 300 400 500m



Secteur Avenue des Pins

1975

Des bâtiments de grande taille (dont l'hôpital Général) apparaissent le long des avenues Pins et Cedar tandis que l'on observe une densification – par le regroupement de bâtiments et la construction en hauteur – sur les îlots en pente entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke. Lots que l'avenue Docteur Penfield divise maintenant d'est en ouest. Des dispositifs de gestion de la circulation font leur apparition à la rencontre entre l'avenue des Pins et Cedar ainsi qu'à la jonction avec le chemin de la Côte-des-Neiges. D'autres constructions résidentielles occupent la partie ouest des terrains des Sulpiciens. Le parc du Mont-Royal s'agrandit avec l'acquisition de l'ancien site du Children's Hospital.



LÉGENDE

- Limites de l'Arrondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau. Équidistance des courbes: 25 pieds.

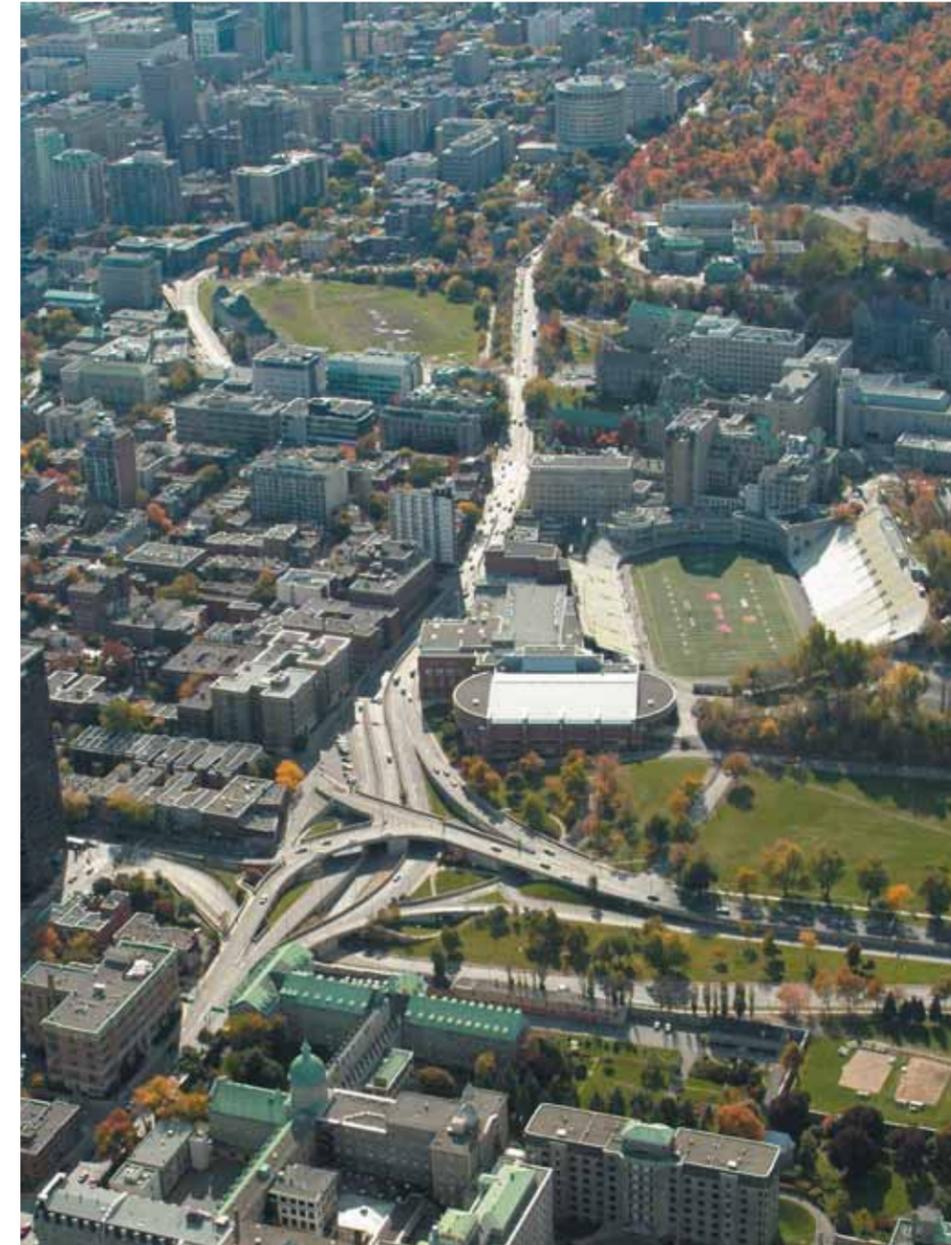
0 100 200 300 400 500m



Secteur Avenue des Pins

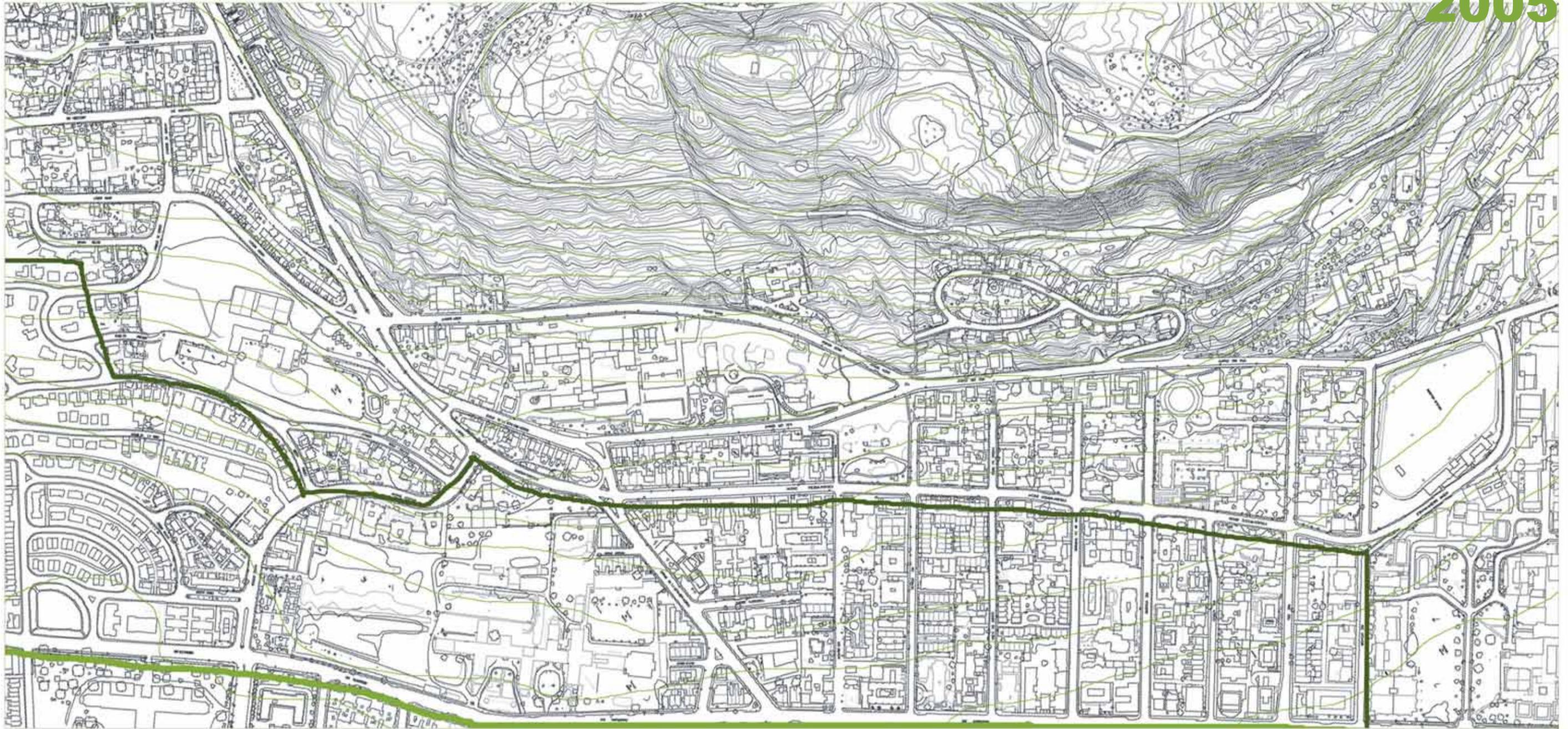
2005

Les îlots entre l'avenue Docteur Penfield et la rue Sherbrooke poursuivent leur densification tandis que l'on poursuit le morcellement du domaine des Sulpiciens. Le lotissement (comme la densification d'ailleurs) des grands îlots institutionnels autour de la montagne tend à changer considérablement le paysage du mont Royal. En effet, les grandes perspectives – de même que la mise en scène du paysage du mont Royal – que permettent les espaces libres autour de ces grandes institutions sont menacées par des projets en cours qui risquent de morceler les lieux en un grand nombre de parcelles qui seront par la suite occupées par des constructions de diverses hauteurs et densités. Ces métamorphoses affectent aussi bien les vues lointaines et rapprochées de la montagne que les vues sur la ville à partir du mont Royal. Ainsi, ce phénomène soulève des enjeux auxquels la population et les gestionnaires sont aujourd'hui de plus en plus sensibles.



Vues à vol d'oiseau du secteur du mont Royal

Photos aériennes Ville de Montréal, 2005



LÉGENDE

- Limites de l'Arondissement historique et naturel décrété par le Gouvernement du Québec en mars 2005
- Limites de la zone de protection proposée par les Amis de la montagne en 2002
- Courbes de niveau: Équidistance des courbes: 25 pieds.

